



Bulletin Officiel

N°6938 Mardi 5 septembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES -BFPME- 4

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES -BFPME- 5

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV OPPORTUNITY 8

FCP BIAT CEA PNT TUNISAIR 9

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS 10

FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE 11

FCP VALEURS SERENITE 2028 12

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 13

SICAV TRESOR 14

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV ENTREPRISE 15

FCP VALEURS AL KAOUTHER 16

FCP VALEURS CEA 17

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 18

FCP VALEURS MIXTES 19

TUNISIE SICAV 20

SICAV PLUS 21

CLÔTURE DES SOUSCRIPTIONS

BIAT SUBORDONNE 2023-1 22

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

AMEN BANK SUBORDONNE 2023-2	23
ATL 2023-2	31
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	36

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- ARAB TUNISIAN BANK -ATB-
- WIFAK INTERNATIONAL BANK
- LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-
- ONE TECH HOLDING (INDIVIDUELS)
- ONE TECH HOLDING (CONSOLIDES)
- SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER-
- SOTRAPIL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES -BFPME-

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-
Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Messieurs les actionnaires de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) sont invités à se réunir **le jeudi 14 septembre 2023 à 10 heures** au siège de la Banque en une Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modes et délai de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que sa date.
2. Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de la Banque pour l'exercice 2021.
3. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport spécial visé par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.
5. Approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.
6. Quitus aux administrateurs,
7. Affectation des résultats de l'exercice 2021.
8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration et de la rémunération des membres des Comités qui en sont issus au titre de l'exercice 2022.
9. Autorisation du Conseil d'Administration, pour une période d'une année, à contracter des emprunts extérieurs dans la limite de cent (100) millions de dinars pour le total des montants des emprunts à contracter.
10. Approbation de la nomination d'administrateurs au Conseil d'administration.
11. Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités nécessaires de dépôt, d'enregistrement et de publicité légale.

Tout actionnaire qui ne peut se présenter à la réunion de l'Assemblée, peut se faire représenter au moyen d'une procuration écrite à présenter le jour de l'Assemblée ou à déposer au siège de la Banque cinq jours avant la date de l'Assemblée.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-**

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 septembre 2023.

Décision N°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du retard enregistré dans la tenue de la réunion de l'Assemblée à la date du 14 septembre 2023 et de ses raisons, accepte la tenue de la réunion à la date précitée.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion 2021 et du rapport général des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2021, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions soumises à autorisation, visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat reporté pour l'exercice 2020	-108 058 619.876
Résultat net de l'exercice 2021	-5 877 804.012
▪ Pertes provenant des activités d'exploitation	-5 483 058. 212
▪ Pertes provenant des amortissements des immobilisations	-394 745.800
Résultats reportés au 31 décembre 2021	-113 936 423.888
▪ Pertes reportées	-111 056 865.472
▪ Amortissements différés	-2 879 558.416

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant brut de cinq mille dinars (5 000 DT) pour chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022. Elle décide également de fixer la rémunération au titre de la présidence du Comité des risques, du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération d'un montant net de mille dinars (1 000) par séance et par président de chaque Comité, ne pouvant excéder un montant net annuel de six mille dinars (6 000 DT) par président de Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer une rémunération au profit des membres du Comité des risques, du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération issus du Conseil d'administration, d'un montant net de cinq cent dinars (500) dinars par séance et par administrateur membre de ces Comités, ne pouvant excéder un montant net annuel de trois mille (3 000) dinars par administrateur. Une seule rémunération est accordée au membre qui assiste à plus d'un Comité.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°7 :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Banque à contracter des emprunts extérieurs d'un montant de 100 millions de dinars sur une année. Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et les modalités de ses emprunts selon les offres de financement.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°8 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination des administrateurs suivants au Conseil d'administration de la Banque :

- M. Mohamed Adel SOUISSI, administrateur représentant de l'Etat tunisien au Conseil d'administration de la Banque, en remplacement de Mme Besma LOUKIL YACOUBI pour le mandat 2021-2023 qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.
- M. Ahmed TRICHI Adel SOUISSI, administrateur représentant de la Société Tunisienne de Garantie au Conseil d'administration de la Banque, en remplacement de M. Tahar BEN HATIRA YACOUBI pour le mandat 2021-2023 qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.
- Mme. Salma DAMAK administrateur représentant de l'Etat tunisien au Conseil d'administration de la Banque, en remplacement de M. Nouredine SELMI pour le mandat 2021-2023 qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.
- M. Bassem HFAIEDH représentant de l'Etat tunisien au Conseil d'administration de la Banque, en remplacement de M. Samir LAZAAR pour le mandat 2021-2023 qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°9 :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide la désignation du Bureau représenté par M.en qualité de co-commissaire aux comptes de la Banque pour les années 2022, 2023 et 2024.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

Décision N°10 :

L'Assemblée Générale ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publication chaque fois qu'il y aura lieu.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à

2023 – AS – 1103

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**SICAV OPPORTUNITY**

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 100Tunis

SICAV OPPORTUNITY porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 19 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**FCP BIAT CEA PNT TUNISAIR**

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF N°24-2017 du 18 Avril 2017

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP BIAT CEA PNT TUNISAIR porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
6	M.Elyes REMIZA	Représentant de la société TUNISIAR
7	M.Sadok ABDELGHAFAR	Représentant du Syndicat du PNT TUNISAIR
8	M.Walid ZITOUNI	Représentant du Syndicat du PNT TUNISAIR

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS
 Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
 Agrément du CMF n°30-2006 du 04 juillet 2006
Adresse : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082
 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP BIAT EQUITY PERFORMANCE
 Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
 Agrément du CMF n°62-2015 du 10 décembre 2015
Adresse : Immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082
 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP BIAT EQUITY PERORMANCE porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**FCP VALEURS SERENITE 2028**

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF N°19-2022 du 28 Juin 2022

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS SERENITE 2028 porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF N°12-2005 du 18 mai 2005
 Siège social : 70,72 Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 19 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT**SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du ministre des Finances du 29 octobre 1996
Siège social : 70,72 Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

SICAV TRESOR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 19 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV ENTREPRISE
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
 Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Changement de la périodicité de paiement des frais :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 15 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 22 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP VALEURS AL KAOUTHER

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF N°09-2010 du 17 mars 2010

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement de la périodicité de paiement des frais :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 28 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières

Agrément du CMF N°02-2007 du 05 mars 2007

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement de la périodicité de paiement des frais :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS CEA porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 28 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS CEA porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilière

Agrément du CMF n°13-2018 du 07 juin 2018

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement de la périodicité de paiement des frais :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 28 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP VALEURS MIXTES

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières

Agrément du CMF N°29-2010 du 22 septembre 2010

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement de la périodicité de paiement des frais :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS MIXTES porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 28 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS MIXTES porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 16 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

TUNISIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 5 mars 1992
Siège social : 17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Changement de la périodicité de paiement des frais :

TUNISIE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 15 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

TUNISIE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 22 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE LA PERIODICITE DE PAIEMENT DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 avril 1993
Siège social : 17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Changement de la périodicité de paiement des frais :

SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 15 mars 2023, a décidé de changer la périodicité de paiement des frais de gestion et de distribution d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 11 Septembre 2023.

Changement de la composition du comité d'investissement :

SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 22 mai 2023, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement comme suit :

	Nom & Prénom	Qualité
1	M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS
2	M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
3	M. Hamza BEN TAARIT	Directeur du département Etudes & Recherches au sein de TUNISIE VALEURS
4	M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
5	M Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLÔTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« BIAT Subordonné 2023-1 »
émis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'Emprunt Obligataire Subordonné «**BIAT Subordonné 2023-1**» émis sans recours à l'appel public à l'épargne pour un montant de 100 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 150 millions de dinars, ouvertes le 05 juillet 2023, ont été clôturées le **04 septembre 2023** pour le montant maximum de **150 millions de dinars**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2023. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la banque réunie le 27/04/2023 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank réuni en date du 23/08/2023, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 100 millions de dinars par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,05% et/ou TMM + 2,15%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	5 ans	10,15% et/ou TMM + 2,25%	In fine
C	7 ans dont 2 années de grâce	10,20% et/ou TMM + 2,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
D	7 ans	10,30% et/ou TMM + 2,40%	In fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » est d'un montant de 100 000 000 dinars divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le 15/09/2023 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 31/10/2023. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (100 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 100 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2023** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- ♣ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- ♣ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « AMEN BANK Subordonné 2023-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Nominative
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par MAC SA, intermédiaire en Bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/10/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **31/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,05%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,15%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,20%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,30%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,40%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **31/10/2028** pour les catégories A et B et le **31/10/2030** pour les catégories C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31/10** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/10/2024** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31/10/2024** pour la catégorie A, le **31/10/2028** pour la catégorie B, le **31/10/2026** pour la catégorie C, et le **31/10/2030** pour la catégorie D.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de :

- 10,05% l'an pour la catégorie A ;
- 10,15% l'an pour la catégorie B ;
- 10,20% l'an pour la catégorie C ;
- 10,30% l'an pour la catégorie D.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de juillet 2023 (à titre indicatif), qui est égale à 7,655% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de :

- 9,805% pour la catégorie A ;
- 9,905% pour la catégorie B ;

- 9,955% pour la catégorie C ;
- 10,055% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,15% pour la catégorie A ;
- 2,25% pour la catégorie B ;
- 2,30% pour la catégorie C ;
- 2,40% l'an pour la catégorie D,

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront émises selon quatre catégories :

- ✓ Catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie B : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Catégorie C : sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce ;
- ✓ Catégorie D : sur une durée de 7 ans.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B ;
- 5 ans pour la catégorie C ;
- 7 ans pour la catégorie D.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de :

- 2,6588 années pour la catégorie A ;
- 4,1596 années pour la catégorie B ;
- 4,0933 années pour la catégorie C ;
- 5,3172 années pour la catégorie D.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **30/08/2023** sous le n° **23/005**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023 – 2 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2023-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AMEN BANK.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

A fin juillet 2023, il existe treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'AMEN BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse **MAC SA** de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

AMEN BANK s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Amen Bank Subordonné 2023-2 » visée par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-1107, du document de référence « AMEN BANK 2023 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2023 sous le N° 23-005. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2023.

La note d'opération et le document de référence « AMEN BANK 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'AMEN BANK, à Avenue Mohamed V – 1002 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2023 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31/08/2023 et le 20/10/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,272	114,291
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	158,451	158,484
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	131,294	131,310
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	142,550	142,571
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,805	136,830
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	139,064	139,093
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	131,340	131,361
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,824	52,833
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,504	38,510
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	125,430	131,080	131,099
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	115,160	115,184
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,857	114,880
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,332	20,333
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	139,559	139,564
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	136,394	136,405
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,136	13,138
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	195,156	195,194
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,016	13,017
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,584	110,586
21	ATTIARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIARI GESTION	23/08/21	108,943	114,199	114,222
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,925	15,928
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,142	2,144
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,431	70,441
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,964	149,774
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	112,220	112,143
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	122,109	122,128
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,654	159,776
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	595,704	596,030
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	155,617	155,307
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	197,633	197,389
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	106,137	105,611
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	145,721	145,669
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	173,951	174,063
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,246	160,418
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,634	25,602
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,624	101,597
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,085	1,083
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,087	1,088
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 514,709	2 517,761
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	157,621	157,833
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	254,875	254,911
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,245	3,249
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,886	2,888
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,325	56,422
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,422	1,423
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,278	1,279
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,280	1,282
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,854	16,000
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,970	12,043
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,633	15,713
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 036,241	5 045,092
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	95,630	95,457
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,283	1,294

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,516	110,538	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,000	100,015	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,861	106,880	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	104,382	104,395	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,581	105,601	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,601	109,618	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,949	105,969	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,466	103,487	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,495	106,524	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	107,437	107,459	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,517	105,530	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	105,179	105,198	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,773	103,719	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,978	106,992	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,917	103,936	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,218	101,229	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,822	107,840	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,505	103,521	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,310	113,326	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	105,261	105,224	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,474	109,508	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	104,631	104,659	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	998,237	998,222	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	108,366	108,351	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,450	61,091	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,353	112,537	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,852	17,859	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	331,934	332,433	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 242,130	2 242,259	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	69,940	69,832	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,339	55,300	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,146	108,153	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,957	10,953	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,585	16,535	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,368	18,379	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,812	15,825	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	104,411	104,162	
93 FCP AL IMTHEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,720	89,556	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	94,007	93,809	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,357	105,297	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,514	100,269	
97 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,385	11,382	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,989	103,719	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	78,928	78,871	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,161	96,325	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,100	126,195	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,186	154,704	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	204,684	206,718	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	191,397	192,891	
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,703	182,497	
106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	26,038	26,414	
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,361	155,331	
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 525,536	10 545,472	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	150,168	150,747	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	100,199	100,595	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 947,286	4 989,993	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,815	10,848	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,400	172,671	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 656,932	11 722,581	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 612,777	10 633,558	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 426,488	10 445,910	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 302,933	10 322,329	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 165,973	10 185,182	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/13	30/05/23	5,330	124,612	127,120	126,962	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1049,793	1056,509	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN BANK –ATB-

Siège Social : 9,rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Tarek SAHLI (Cabinet MS Louzir) et Mr. Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil).

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2023

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
ACTIF				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	80 761	686 107	85 899
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	806 575	216 705	701 253
AC3 Créances sur la clientèle	3	5 399 475	5 333 451	5 445 274
AC4 Portefeuille-titres commercial	4	-	-	-
AC5 Portefeuille d'investissement	5	1 196 039	1 276 905	1 309 970
AC6 Valeurs immobilisées	6	132 475	129 314	134 234
AC7 Autres actifs	7	149 860	109 513	130 783
TOTAL ACTIF		7 765 185	7 751 995	7 807 412
PASSIF				
PA1 Banque centrale et CCP		260 000	90 000	265 000
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	278 517	233 264	228 674
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	9	5 925 562	6 109 609	6 213 091
PA4 Emprunts et ressources spéciales	10	483 785	578 541	414 018
PA5 Autres passifs	11	240 110	176 653	119 782
TOTAL PASSIF		7 187 974	7 188 067	7 240 565
CAPITAUX PROPRES				
	12			
CP1 Capital		128 000	128 000	128 000
CP2 Réserves		495 087	495 087	495 087
CP5 Résultats reportés		(56 239)	(67 637)	(67 637)
CP6 Résultat de l'exercice		10 363	8 478	11 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES		577 211	563 928	566 847
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 765 185	7 751 995	7 807 412

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2023

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB01 Cautions, avals et autres garanties données	923 365	994 297	893 810
HB02 Crédits documentaires	306 629	304 217	261 850
HB03 Actifs donnés en garantie	260 000	90 000	265 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 489 994	1 388 514	1 420 660
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
HB04 Engagements de financement donnés	350 837	262 923	382 867
HB05 Engagements sur titres	-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	350 837	262 923	382 867
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB06 Garanties reçues	1 607 248	1 496 154	1 670 882

Etat de résultat
Période du 01.01.2023 au 30.06.2023
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Exercice 2022
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	13	267 388	218 281	464 565
PR2 Commissions (en produits)	14	42 914	43 516	89 066
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	9 806	12 341	24 228
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	16	44 777	42 476	86 233
Total produits d'exploitation bancaire		364 885	316 614	664 092
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	17	191 172	155 730	331 109
CH2 Commissions encourues		6 370	6 134	13 289
Total charges d'exploitation bancaire		197 542	161 864	344 398
PRODUIT NET BANCAIRE		167 343	154 750	319 694
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(33 845)	(35 745)	(69 853)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(5 288)	(8 671)	(11 521)
PR7 Autres produits d'exploitation		72	70	141
CH6 Frais de Personnel	20	(65 785)	(56 373)	(121 877)
CH7 Charges générales d'exploitation	21	(37 300)	(34 984)	(76 550)
CH8 Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(9 358)	(8 663)	(17 713)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 839	10 382	22 321
PR8/CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		105	(104)	(447)
CH11 Impôt sur les bénéfices		(5 581)	(1 800)	(10 477)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 363	8 478	11 397
PR9/CH10 Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 363	8 478	11 397
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		10 363	8 478	11 397

Etat des flux de trésorerie
Période du 01.01.2023 au 30.06.2023
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Exercice 2022
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		320 127	284 003	593 267
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(188 281)	(148 563)	(341 967)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		6 295	37 427	1 579
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		18 818	(220 348)	(321 420)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(302 349)	186 886	310 660
Titres de placement		-	-	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(80 439)	(80 133)	(135 375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		72 333	(11 171)	(214 092)
Impôt sur les sociétés		(7 675)	(456)	(1 039)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(161 171)	(47 645)	(108 387)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		52 311	51 040	89 278
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		101 077	94 078	63 284
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(4 748)	(17 693)	(29 758)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		148 639	127 425	122 803
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission des actions		-	-	-
Emission des emprunts		78 668	38 905	-
Remboursement d'emprunts		(12 831)	(12 831)	(127 586)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		1 938	6 222	(1 384)
Dividendes versés		-	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		67 775	32 295	(128 970)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		55 243	207 365	(114 554)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		257 629	372 183	372 183
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	312 872	579 548	257 629

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 JUIN 2023, sont élaborés et présentés d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999, et d'autre part conformément aux notes et aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie qui sont les suivantes : note n°93-23 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n°2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2023, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ **Provisions collectives :**

Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2023-02 du 24 Février 2023, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'annexe 3 à la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°2023-02 du 24 Février 2023.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2016-2021.
- Majoration des taux de migration historiques calculés par la banque par des pourcentages fournis par la circulaire n°2023-02.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2023-02.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 80 761 KDT au 30 JUIN 2023 contre 686 107 KDT au 30 JUIN 2022 et 85 899 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Caisse	58 485	44 702	37 787
Compte courant BCT	22 249	641 378	48 085
Compte courant postal	22	22	22
Traveller's Chèques	5	5	5
Total général	80 761	686 107	85 899

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 806 575 KDT au 30 JUIN 2023 contre 216 705 KDT au 30 JUIN 2022 et 701 253 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	73 710	52 204	51 213
Prêts aux établissements bancaires	665 126	120 987	599 248
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	116	519	280
Total créances sur établissements bancaires	738 952	173 710	650 741
Avoirs en compte sur les établissements financiers	13 786	1 603	12 181
Prêts aux établissements financiers	53 476	41 392	37 358
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	361	-	973
Total créances sur établissements financiers	67 623	42 996	50 512
Total	806 575	216 705	701 253

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 JUIN 2023 un solde net de 5 399 475 KDT contre 5 333 451 KDT au 30 JUIN 2022 et 5 445 274 KDT au 31 décembre 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Comptes ordinaires débiteurs	591 587	533 002	456 533
Avances sur placements à terme	28 656	23 276	71 971
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	1 348	5 989	2 034
Total comptes débiteurs & Autres créances	621 591	562 267	530 538
Portefeuille Escompte	783 019	663 856	738 323
Crédits à la clientèle non échus	3 834 360	3 941 063	4 032 388
Créances douteuses et litigieuses	420 052	487 109	424 689
Produits à recevoir	52 803	38 877	44 734
Produits perçus d'avance	(14 848)	(10 960)	(15 832)
Créances impayées	412 804	308 700	338 250
Total autres concours à la clientèle	5 488 190	5 428 646	5 562 552
Crédits sur ressources spéciales extérieures	102 292	103 577	107 270
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	1 227	1 088	1 544
Total Crédits sur ressources spéciales	103 518	104 664	108 814
Total brut des crédits accordés à la clientèle	6 213 299	6 095 578	6 201 904
A déduire couverture :			
Agios réservés	(267 203)	(229 655)	(240 452)
Provisions individuelles	(344 828)	(355 101)	(333 482)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(114 582)	(105 687)	(97 732)
Provisions collectives (Cir BCT 2023-02)	(87 210)	(71 682)	(84 964)
Total Provisions et agios	(813 824)	(762 126)	(756 631)
Total net des créances sur la clientèle	5 399 475	5 333 451	5 445 274

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Suivant le PV du Conseil d'Administration N° 156 datant le 29 novembre 2018, il a été décidé de reclasser les bons de trésors assimilables en portefeuille investissement.

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 1 196 039 KDT contre 1 276 905 au 30 JUIN 2022 et 1 309 970 KDT au 31 décembre 2022. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Titres d'investissement (1)	1 160 028	1 227 676	1 258 680
Parts dans les entreprises liées (2)	39 776	40 271	39 776
Titres de participations (3)	91 624	94 018	94 030
Créances rattachées	28 924	30 730	36 124
Total brut du portefeuille d'investissement	1 320 352	1 392 695	1 428 610
Provisions	(124 313)	(115 791)	(118 641)
Total Provision et plus-value réservées	(124 313)	(115 791)	(118 641)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	1 196 039	1 276 905	1 309 970

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 JUIN 2023 à 132 475 KDT contre 129 314 au 30 JUIN 2022 et 134 234 KDT au 31 décembre 2022.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.2 2	Acquisitio n	Cession / Transfert	VB au 30.06.2 3	Amort / Provisio n Cumul au 31.12.22	Dotatio n	Repris e / Sortie	Amort / Provisio n Cumul au 30.06.23	VCN au 30.06.2 3
1) Immobilisation Incorporelles	61 757	166	0	61 923	-51 895	-2 855	0	-54 750	7 173
Logiciels	60 573	162	0	60 735	-51 701	-2 850	0	-54 551	6 184
Droit au bail	429	0	0	429	-194	-5	0	-199	230
Autres immobilisations incorporelles	755	4	0	759	0	0	0	0	759
2) Immobilisations Corporelles	185 319	1 144	-960	185 503	-131 312	-4 449	934	-134 828	50 675
Immobilisation d'exploitation	92 512	611	0	93 123	-60 486	-1 369	0	-61 856	31 267
Terrains d'exploitation	5 142	0	0	5 142	0	0	0	0	5 142
Bâtiments	24 783	0	0	24 783	-9 096	-243	0	-9 339	15 444
Aménagements de bâtiments	62 587	611	0	63 198	-51 391	-1 126	0	-52 517	10 681
Immobilisation hors exploitation	8 872	0	0	8 872	-7 995	-88	0	-8 083	789
Terrains hors exploitation		0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments	8 872	0	0	8 872	-7 995	-88	0	-8 083	789
Matériels & Mobiliers de bureau	11 175	148	-161	11 162	-6 977	-360	135	-7 202	3 960
Matériels de transport	14 139	0	-799	13 340	-9 206	-917	799	-9 324	4 016
Matériels informatique	51 521	305	0	51 826	-43 025	-1 560	0	-44 585	7 241
Matériels de sécurité	7 067	80	0	7 147	-3 601	-154	0	-3 755	3 392
Autres immobilisations	33	0	0	33	-22	-1	0	-23	10
3) Immobilisations encours	70 365	4 262	0	74 627	0	0	0	0	74 627
Immobilisations corporelles encours	9 347	967	0	10 314	0	0	0	0	10 314
Immobilisations incorporelles encours	61 018	3 295	0	64 313	0	0	0	0	64 313
Total	317 441	5 572	-960	322 053	-183 208	-7 304	934	-189 578	132 475

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 149 860 KDT contre 109 513 au 30 JUIN 2022 et 130 783 KDT au 31 décembre 2022 détaillée comme suit

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Comptes d'attente	106 760	74 429	89 316
Crédits & Avances aux Personnels	52 905	43 085	49 168
Impôts Actif	3 177	4 492	5 261
Charges à répartir	1 453	2 569	1 981
Stocks Imprimés & Fournitures	2 134	1 916	1 609
Crédits pris en charge par l'Etat	221	238	238
Provisions pour risques et charges	(16 790)	(17 217)	(16 790)
Total général	149 860	109 513	130 783

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 278 517 KDT au 30 JUIN 2023 contre 233 264 KDT au 30 JUIN 2022 et 228 674 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	269 397	186 703	180 116
Dépôts et avoirs des établissements financiers	9 119	46 561	48 558
Total	278 517	233 264	228 674

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 5 925 562 KDT au 30 JUIN 2023 contre 6 109 609 KDT au 30 JUIN 2022 et 6 213 091 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Dépôts à vue	2 132 890	2 086 630	2 049 259
Dépôts à terme	1 978 852	2 315 496	2 396 539
Comptes d'épargne	1 578 795	1 473 250	1 512 581
Autres sommes dues à la clientèle	213 409	215 355	244 141
Dettes rattachées	21 616	18 877	10 571
Total	5 925 562	6 109 609	6 213 091

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 483 785 KDT au 30 JUIN 2023 contre 578 541 KDT au 30 JUIN 2022 et 414 018 KDT au 31 décembre 2022.

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Emprunts matérialisés	364 545	453 709	296 754
Emprunts Obligataires	15 000	17 081	17 081
Emprunts subordonnés	184 833	208 332	195 582
Pensions livrées	149 593	211 835	70 925
Emprunts liés à des contrats de location financement	3 407	3 514	3 460
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	11 712	12 947	9 706
Ressources spéciales	119 240	124 832	117 264
Ressources extérieures	113 467	119 309	97 522
Ressources extérieures en dinars	76 850	77 592	58 766
Ressources extérieures en devises	36 617	41 717	38 756
Ressources budgétaires	4 866	4 584	18 820
Dettes rattachées sur ressources spéciales	907	938	922
Total	483 785	578 541	414 018

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 JUIN 2023 à 240 110 KDT contre 176 653 KDT au 30 JUIN 2022 et 119 782 KDT au 31 décembre 2022 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Frais liés au personnel	26 837	24 367	38 427
Divers frais à payer	32 123	28 222	19 987
Impôts passifs	24 355	15 380	27 415
Provisions pour risques et charges	16 811	12 468	15 310
Comptes d'attente	139 984	96 216	18 643
Total	240 110	176 653	119 782

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2023, le capital social s'élève à 128 000 KDT composé de 128 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 577 211 KDT à fin juin 2023 contre 563 928 KDT au 30 juin 2022 et 566 847 KDT à fin 2022 (après affectation) ainsi détaillés :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale réévaluation de	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2022 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(67 637)	11 397	566 847
Réserves à régime spécial devenues disponibles											-
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2022											
Réserve pour réinvestissement											-
Dividendes											-
Résultats reportés									11 397	(11 397)	-
Solde au 31.12.2022 après affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(56 239)	-	566 847
Résultat net 30.06.2022										10 363	-
Solde au 30.06.2023 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	133 364	172 625	2 790	1 185	(56 239)	10 363	577 211

ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 267 388 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 218 281 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 464 565 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	11 807	4 289	9 601
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	11 462	2 834	7 252
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	345	1 455	2 349
Opérations avec la clientèle	255 581	213 992	454 964
Intérêts sur crédit CT & MLT	225 515	187 398	394 182
Intérêts sur comptes courants débiteurs	30 066	26 594	60 782
Total	267 388	218 281	464 565

Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 42 914 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 43 516 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 89 066 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Commissions sur comptes et moyens de paiement	27 208	26 640	54 520
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	4 648	5 045	9 835
Commissions sur opérations internationales	2 255	2 461	19 754
Récupérations et autres commissions	8 803	9 370	4 957
Total	42 914	43 516	89 066

Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 9 806 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 12 341 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 24 228 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Gain net sur titres de placement	25	24	65
Gain net sur opérations de change	9 781	12 317	24 162
Total	9 806	12 341	24 228

Note 16: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 44 777 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 42 476 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 86 233 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	37 507	37 299	79 054
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	3 233	2 073	3 930
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	4 037	3 105	3 549
Total	44 777	42 476	86 233

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 191 172 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 155 730 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 331 109 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Intérêts encourus et charges assimilées	189 810	154 713	328 702
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	15 341	13 007	28 979
Opérations avec la clientèle	155 236	120 974	256 995
Emprunts et ressources spéciales	19 233	20 732	42 728
Autres intérêts et charges	1 362	1 017	2 407
Total	191 172	155 730	331 109

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 33 845 KDT au cours du premier semestre 2023 contre un montant de 35 745 KDT au cours du premier semestre 2022 et 69 853 KDT au cours de l'exercice 2022 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2021 au 31.12.2021
Dotations aux provisions sur créances douteuses	23 347	34 044	51 551
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2023-02	2 246	5 790	19 072
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	16 850	5 222	12 708
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	1 867	704	9 858
Frais de recouvrement	975	4 106	4 978
Total dotations	45 286	49 866	98 167
Pertes sur créances	601	36	831
Radiation de créances	-	-	45 936
Total dotations & pertes et radiations sur créances	45 887	49 902	145 935
Reprises de provisions sur créances douteuses	(12 001)	(10 882)	(14 622)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	-	(4 891)
Reprise de provision collectives Cir BCT 2023-02	-	-	(9 632)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(40)	(3 275)	-
Reprise de provisions individuelles sur créances radiées	-	-	(35 386)
Reprise de provisions additionnelles sur créances radiées	-	-	(10 550)
Total Reprises	(12 041)	(14 157)	(75 081)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(12 041)	(14 157)	(75 081)
Total	33 845	35 745	69 853

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 5 288 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 8 671 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 11 521 KDT au cours de l'exercice 2022 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2022 au 31.12.2022
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	6 873	9 023	12 269
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(1 201)	(827)	(1 223)
Plus ou Moins-value sur cession de titres de participations	(384)	475	475
Total	5 288	8 671	11 521

Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 65 785 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 56 373 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 121 877 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01.01.2023 au 30.06.2023	01.01.2022 au 30.06.2022	01.01.2022 au 31.12.2022
Rémunération du personnel	51 362	44 556	96 053
Charges sociales	12 335	9 900	21 787

Autres charges liées au personnel	2 088	1 917	4 037
Total	65 785	56 373	121 877

Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 37 300 KDT au cours du 1er semestre de 2023 contre un montant de 34 984 KDT au cours du 1er semestre de 2022 et 76 550 KDT au cours de l'exercice 2022.

Désignation	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2022 au 30.06.2022	Période du 01.01.2022 au 31.12.2022
Frais d'exploitation non bancaires	12 154	11 891	25 353
Autres charges d'exploitation	25 146	23 093	51 197
Total	37 300	34 984	76 550

Note 22: Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 JUIN 20223 un solde positif 312 872 de KDT contre 579 548 KDT au 30 JUIN 2022 et 257 629 au 31 décembre 2022 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2023	30.06.2022	31.12.2022
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	80 761	686 107	85 899
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	93 135	(24 143)	15 483
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	138 976	(82 416)	156 248
Total	312 872	579 548	257 629

Note 23: Passifs éventuels

La banque a reçu, courant le mois de Mars 2023, une notification d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre des exercices 2019 à 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de ces états financiers. La banque a constitué une provision forfaitaire pour couvrir ce risque.

Note 24: Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30/06/2023.

ARAB TUNISIAN BANK « ATB »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2021 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2023 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 577 211 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 10 363 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2023, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 23 « Passifs éventuels » qui décrit le fait que la banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2019 à 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours par les services compétents de l'administration fiscale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. La banque a constitué une provision forfaitaire pour couvrir ce risque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

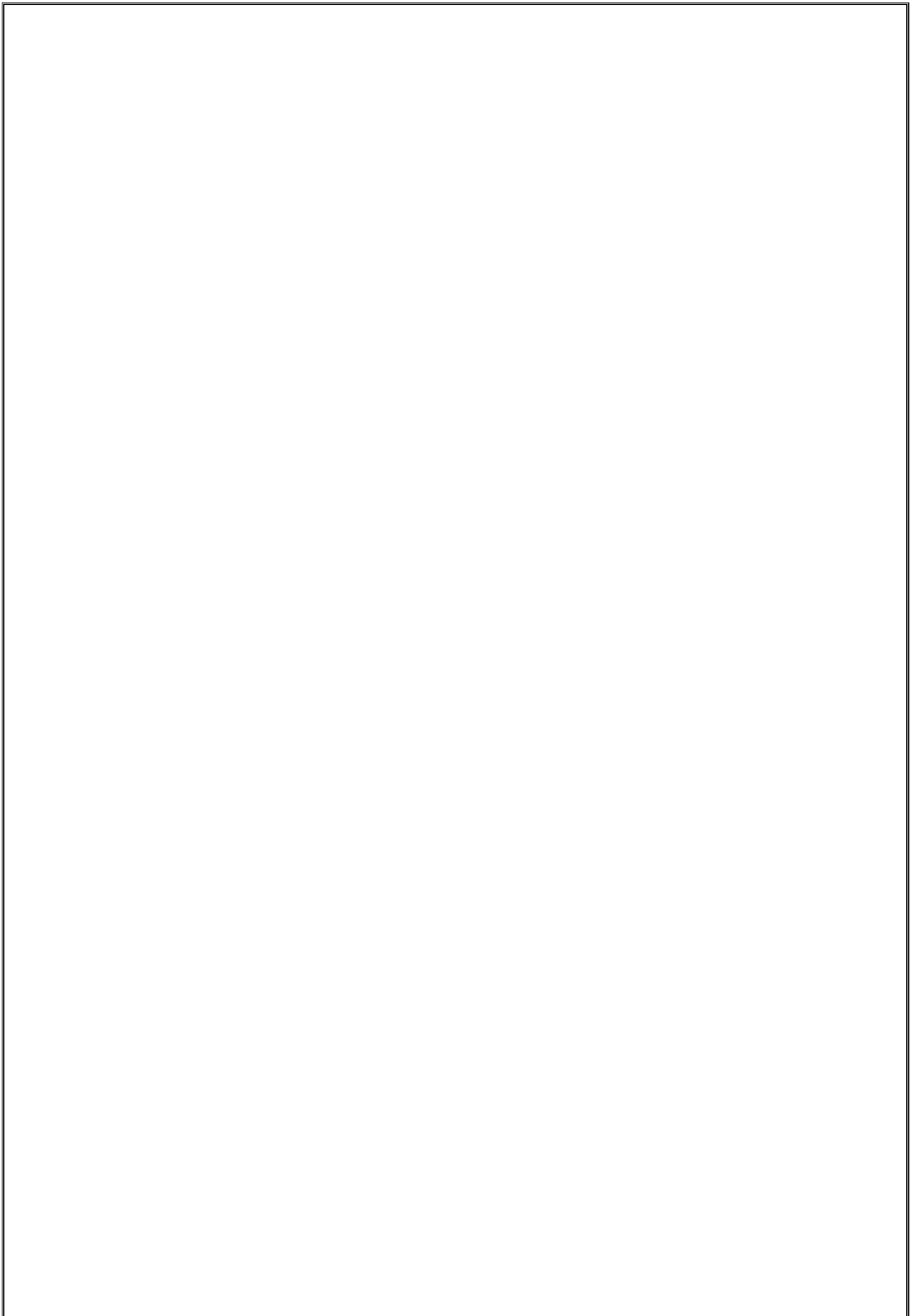
Tunis, le 04 Septembre 2023
Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu Limited**

Tarek SAHLI

**La Générale d'Audit et Conseil Membre de MGI
Worldwide**

Chiheb GHANMI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba – Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Fethi Neji et Mr Rachid Nechi.

BILAN

Arrêtée au 30 Juin 2023

En DT

Désignation	Notes	30-juin-23	30/06/2022 (*)	31/12/2022 (*)
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1.1	103 571 182	172 084 804	111 969 507
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1.2	144 199 307	101 805 858	164 672 843
AC03 Créances sur la clientèle (*)	1.3	918 386 697	712 402 462	803 009 340
AC04 Portefeuille titres commercial	1.4	41 583	40 171	43 010
AC05 Portefeuille d'investissement	1.5	44 635 597	16 772 515	45 299 377
AC06 Valeurs immobilisées (*)	1.6	52 249 339	54 450 178	53 302 122
AC07 Autres actifs	1.7	62 468 438	56 460 768	71 742 671
TOTAL ACTIFS		1 325 552 143	1 114 016 756	1 250 038 870
PA01 Banque Centrale, CCP	2.1	115 802 125	130 202 833	130 477 750
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2.2	35 275 454	22 175 534	15 185 399
PA03 Dépôts de la clientèle	2.3	782 723 776	643 673 444	747 992 618
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2.4	112 395 221	53 349 271	62 930 857
PA05 Autres passifs	2.5	116 125 935	106 421 469	133 253 575
TOTAL PASSIFS		1 162 322 511	955 822 551	1 089 840 199
CP01 Capital	3	150 000 000	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 542 419	20 542 419	20 542 419
CP03 Actions propres		(694 663)	(694 663)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 114 576	16 113 392	16 114 111
CP05 Résultats reportés		(25 763 196)	(31 032 972)	(31 032 972)
CP06 Résultat de l'exercice		3 030 496	3 266 029	5 269 776
TOTAL CAPITAUX PROPRES		163 229 632	158 194 205	160 198 671
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 325 552 143	1 114 016 756	1 250 038 870

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2023

En DT

Désignation	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4.1	36 335 226	22 139 088	27 888 541
HB 02- Crédits documentaires	4.2	36 230 074	10 288 114	15 897 965
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		72 565 300	32 427 202	43 786 506
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04- Engagements de financement donnés	4.3	260 419 371	125 508 789	130 656 770
HB 05- Engagements sur titres		0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		260 419 371	125 508 789	130 656 770
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06- Engagements de financement reçus		0	0	0
HB 07- Garanties reçues	4.4	125 479 671	344 066 841	129 918 953
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		125 479 671	344 066 841	129 918 953

ETAT DE RESULTAT
Période du 01 janvier 2023 au 30 Juin 2023

En DT

Désignation	Notes	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		66 224 111	48 263 989	104 151 511
PR01 Marges et revenus assimilés	5.1	52 088 374	38 279 737	81 363 612
PR02 Commissions en produits	5.2	12 790 638	8 443 077	19 215 913
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	1 259 109	1 393 339	3 152 216
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5.4	85 990	147 836	419 770
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		(30 223 942)	(19 734 285)	(43 148 175)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5.5	(29 391 370)	(18 915 152)	(41 657 544)
CH02 Commissions encourues	5.6	(832 572)	(819 133)	(1 490 631)
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		36 000 169	28 529 704	61 003 336
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.7	(6 325 884)	(4 493 772)	(13 553 927)
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.8	(330 000)	(600 000)	(317 938)
PR07 Autres produits d'exploitation	5.9	40	4 854	8 669
CH06 Frais de personnel	5.10	(16 440 976)	(12 765 607)	(25 214 589)
CH07 Charges générales d'exploitation	5.11	(7 004 821)	(5 691 448)	(12 297 652)
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5.12	(2 468 518)	(2 444 214)	(4 790 297)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 430 010	2 539 517	4 837 602
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5.13	278 374	840 170	668 050
CH011 Impôt sur les bénéfices	5.14	(677 638)	(111 008)	(235 376)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 030 746	3 268 679	5 270 276
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5.15	(250)	(2 650)	(500)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 030 496	3 266 029	5 269 776
Modification comptable		-	-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		3 030 496	3 266 029	5 269 776

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 01 janvier 2023 au 30 Juin 2023

Désignation	Notes	En DT		
		30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6.1			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		65 653 687	48 301 329	104 049 960
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-	25 382 408	-19 791 187	-40 373 581
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-	122 248 438	-116 414 226	-221 592 401
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		33 985 478	15 352 353	116 248 749
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-	19 028 904	-13 094 379	-28 771 496
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-	11 206 265	20 968 748	34 904 673
Impôt sur le bénéfice	-	677 888	-113 658	-235 876
		-	-	-
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		-78 904 738	-64 791 020	-35 769 972
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6.2			
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		273 780	-87 836	45 989
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		390 000	566 250	-28 094 437
Acquisition / cessions sur immobilisations		-1 415 735	-2 943 765	-4 141 792
		-	-	-
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		-751 955	-2 465 351	-32 190 240
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6.3			
Rachat d'actions		-	-	-
Encaissement d'emprunt obligataire		50 000 000	25 000 000	20 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire		-2 654 567	-27 654 567	-10 504 776
Remboursement d'emprunts		-1 976 923	-1 976 923	-3 953 847
Mouvements sur fond social et de retraite		465	810	1 529
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		45 368 975	-4 630 680	5 542 906
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-34 287 718	-71 887 051	-62 417 306
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		131 022 209	193 439 515	193 439 515
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		96 734 491	121 552 464	131 022 209

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30/06/2023

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2023 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.00.00 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

I.REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui défile les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les

caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2023-02 du 24 février 2023. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices.
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissements**

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

- **Titres de participation**

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

- **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- **Titres de transaction**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- **Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 30 juin 2023 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêt des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux concepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« WIFAK BANK » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi des finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats d'IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 30 juin 2023. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023.

10- Modification comptable

La banque a procédé à un changement de méthode de comptabilisation par la constatation des opérations de dation qui impacte les postes des créances sur la clientèle et le poste des valeurs immobilisées.

L'impact de manière rétrospective sur les postes de bilan est réuni au tableau suivant :

Désignation	30/06/2022 avant retraitement	31/12/2022 avant retraitement	30/06/2022 après retraitement	31/12/2022 après retraitement	Valeur de l'ajustement
Créances sur la clientèle	712 785 700	803 392 578	712 402 462	803 009 340	-383 238
Valeurs immobilisées	54 066 940	52 918 884	54 450 178	53 302 122	383 238

NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2023 à 103 571 182 DT contre 172 084 804 DT au 30 Juin 2022 enregistrant ainsi une diminution de 40%.

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT	
						%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	17 472 687	10 719 108	12 444 985	6 753 579	63%	
BCT, CCP et TGT	86 155 163	161 422 364	99 581 190	(75 267 201)	-47%	
Provision sur incident de caisse	(56 668)	(56 668)	(56 668)	-	0%	
Total	103 571 182	172 084 804	111 969 507	(68 513 622)	-40%	

Note 1.2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 144 199 307 DT au 30 Juin 2023 contre 101 805 858 DT au 30 Juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 42%.

Description	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	En DT	
						%
Créances sur les établissements Bancaires	124 180 122	73 818 752	144 167 374	50 361 370	68%	
Créances sur les établissements Financiers	20 019 185	27 987 106	20 505 469	-7 967 921	-28%	
Total	144 199 307	101 805 858	164 672 843	42 393 449	42%	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au	Non éligible au	Total
	Refinancement BCT	Refinancement BCT	
Créances sur les établissements Bancaires	-	124 180 122	124 180 122
Créances sur les établissements Financiers	-	20 019 185	20 019 185
Total	-	144 199 307	144 199 307

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par	Non matérialisé	Total
	des titres du marché interbancaire	par des titres du marché interbancaire	
Créances sur les établissements Bancaires	-	124 180 122	124 180 122
Créances sur les établissements Financiers	-	20 019 185	20 019 185
Total créances sur les établissements financiers	-	144 199 307	144 199 307

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 124 180 122 DT au 30 Juin 2023 et se détaille comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	2 897 586	1 844 461	584 940	1 053 125	57%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	(147 295)	(144 900)	147 295	-100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	121 093 900	72 055 690	143 554 100	49 038 210	68%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	188 636	65 896	173 234	122 740	186%
Total créances sur les établissements bancaires	124 180 122	73 818 752	144 167 374	50 361 370	68%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 019 185 DT au 30 Juin 2023 et se détaille comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Prêts aux les établissements financiers	19 946 921	27 916 667	20 416 667	-7 969 746	-29%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	72 264	70 439	88 802	1 825	3%
Total créances sur les établissements financiers	20 019 185	27 987 106	20 505 469	-7 967 921	-28%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-			-	2 897 586	2 897 586
Placements MOUDHARABA interbancaire	121 093 900			-	-	121 093 900
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	188 636			-	-	188 636
Etablissements financiers	2 043 974	6 460 511	11 514 700	-		20 019 185
Prêts aux les établissements financiers	1 971 710	6 460 511	11 514 700	-	-	19 946 921
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	72 264			-	-	72 264
Total	123 326 510	6 460 511	11 514 700		2 897 586	144 199 307

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	124 180 122	124 180 122
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	2 897 586	2 897 586
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	121 093 900	121 093 900
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	188 636	188 636
Etablissements financiers	-	-	-	20 019 185	20 019 185
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	-	19 946 921	19 946 921
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	-	72 264	72 264
Total	-	-	-	144 199 307	144 199 307

Note 1.3 : Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 712 402 462 DT au 30 Juin 2022 à 918 386 697 DT au 30 Juin 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 29%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-23	30 juin 2022 (*)	31 déc 2022 (*)	Variation	%
Kardh Hassan	5 936 543	4 673 837	4 422 787	1 262 706	27%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	912 450 154	707 728 625	798 586 553	204 721 529	29%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	892 450 829	694 165 034	784 026 016	198 285 795	29%
Financement Mourabaha	610 934 210	429 036 535	511 605 321	181 897 675	42%
Financement Ijara	340 478 684	310 473 225(*)	324 039 926(*)	30 005 459	10%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(51 557 820)	(39 572 703)	(45 178 861)	(11 985 117)	30%
Profits réservés sur créances	(7 404 245)	(5 772 023)	(6 440 370)	(1 632 222)	28%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	19 999 325	13 563 591	14 560 537	6 435 734	47%
Total	918 386 697	712 402 462	803 009 340	205 984 235	29%

(*) Ces soldes ont été retraités pour le besoin de comparabilité.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	5 936 543	5 936 543
Autres concours à la clientèle	-	-	912 450 154	912 450 154
Total	-	-	918 386 697	918 386 697

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description						Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	
Kardh Hassan	-	-	-	-	5 936 543	5 936 543
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	132 151 033	250 157 785	454 719 848	134 383 553	-58 962 065	912 450 154
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	123 094 716	239 214 777	454 719 848	134 383 553	-58 962 065	892 450 829
Financement Mourabaha (encours et impayés)	114 339 406	214 296 278	171 470 718	110 827 808	-	610 934 210
Financement Ijara (encours et impayés)	8 755 310	24 918 499	283 249 130	23 555 745	-	340 478 684
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(51 557 820)	(51 557 820)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(7 404 245)	(7 404 245)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	9 056 317	10 943 008	-	-	-	19 999 325
Total	132 151 033	250 157 785	454 719 848	134 383 553	(53 025 522)	918 386 697

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non éligible au Refinancement BCT	30-juin-23
Kardh Hassan		5 936 543	5 936 543
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	248 800 701	663 649 453	912 450 154
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	248 800 701	643 650 128	892 450 829
Financement Mourabaha (encours et impayés)	168 567 051	442 367 159	610 934 210
Financement Ijara (encours et impayés)	80 233 650	260 245 034	340 478 684
Provisions sur créances douteuses et litigieuses		-51 557 820	-51 557 820
Profits réservés sur créances		-7 404 245	-7 404 245
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises		19 999 325	19 999 325
Total	248 800 701	669 585 996	918 386 697

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022 (*)	31 déc 2022 (*)	En DT	
				Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	892 450 829	694 165 035	784 026 016	198 285 794	29%
Portefeuille Ijara*	340 478 684	310 473 225	324 039 926	30 005 459	10%
Encours financiers	294 442 026	274 656 099	286 225 004	19 785 927	7%
Impayés et autres facturations	47 527 190	37 447 289	39 374 470	10 079 901	27%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 490 532)	(1 630 163)	(1 559 548)	139 631	-9%
Portefeuille Mourabaha*	610 934 210	429 036 536	511 605 321	181 897 674	42%
Mourabaha Court terme	331 402 491	196 932 242	264 897 068	134 470 249	68%
Encours financiers	295 955 324	177 793 639	243 254 983	118 161 685	66%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	2 583 251	1 341 011	1 899 225	1 242 240	93%
Impayés sur Financement Mourabaha	32 863 916	17 797 592	19 742 860	15 066 324	85%
Mourabaha Moyen terme	229 235 283	187 555 216	198 843 127	41 680 067	22%
Encours financiers	219 567 482	182 390 406	190 941 202	37 177 076	20%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 743 639	2 067 325	2 085 513	676 314	33%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	6 924 162	3 097 485	5 816 412	3 826 677	124%
Mourabaha Long terme	50 296 436	44 549 078	47 865 126	5 747 358	13%
Encours financiers	48 328 500	43 161 021	46 140 647	5 167 479	12%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	997 993	732 501	879 513	265 492	36%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	969 943	655 556	844 966	314 387	48%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(51 557 820)	(39 572 703)	(45 178 861)	(11 985 117)	30%
Profits réservés sur créances	(7 404 245)	(5 772 023)	(6 440 370)	(1 632 222)	28%
Autres concours à la clientèle en devises	19 999 325	13 563 590	14 560 537	6 435 735	47%
Encours financiers	19 983 781	13 565 907	14 549 644	6 417 874	47%
Produits à recevoir	15 544	(2 317)	10 893	17 861	-771%
Total	912 450 154	707 728 625	798 586 553	204 721 529	29%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 30 Juin 2023 présentent un solde de 294 442 026 DT contre 274 656 099 DT par rapport au 30 Juin 2022 pour enregistrer une évolution de 7% et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2022	1 508 708 040	1 222 099 798	286 608 242
Capital Amorti des anciens contrats		50 433 118	(50 433 118)
Ajouts de la période	76 766 502	12 957 860	63 808 642
Investissement	76 348 276	12 894 557	63 453 719
Relocation	418 226	63 303	354 923
Retraits de la période	28 217 255	22 675 515	5 541 740
Cession de la valeur Résiduelle	8 458 767	8 458 108	659
Cession anticipée	10 889 097	8 013 269	2 875 828
Transferts (Cession)	8 255 252	5 843 086	2 412 166
Relocation	614 139	361 052	253 087
Carence			-
Solde 30-06-2023	1 557 257 287	1 262 815 261	294 442 026

Description	30 juin 2023
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	353 153 206
A recevoir dans moins d'un an	131 216 405
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	215 749 557
A recevoir dans plus de 5 ans	6 187 244
Produits financiers non acquis (2)	65 270 138
A recevoir dans moins d'un an	30 513 322
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	34 233 332
A recevoir dans plus de 5 ans	523 484
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	287 883 068
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	6 558 958
Total	294 442 026

Le stock des provisions et profits réservés au 30 Juin 2023, se présente comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(51 557 820)	(39 572 703)	(45 178 861)	(11 985 117)	30%
Provision individuelles	(32 360 936)	(28 921 717)	(29 754 145)	(3 439 219)	12%
Provisions collectives	(14 762 448)	(8 639 112)	(12 762 448)	(6 123 336)	71%
Provisions additionnelles	(4 434 436)	(2 011 874)	(2 662 268)	(2 422 562)	120%
Total provisions sur créances	(51 557 820)	(39 572 703)	(45 178 861)	(11 985 117)	30%
Profits réservés	(7 404 245)	(5 772 023)	(6 440 370)	(1 632 222)	28%
Total profits réservés	(7 404 245)	(5 772 023)	(6 440 370)	(1 632 222)	28%
Total général des provisions et profits réservés	(58 962 065)	(45 344 726)	(51 619 231)	(13 617 339)	30%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

En DT

Description	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(45 178 861)	(35 078 931)	(35 078 931)	(10 099 930)	29%
Dotation de l'exercice	(8 978 796)	(7 162 598)	(22 103 342)	(1 816 198)	25%
Reprise de l'exercice	2 599 837	2 668 826	12 003 412	(68 989)	-3%
Total provisions	(51 557 820)	(39 572 703)	(45 178 861)	(11 985 117)	30%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

En DT

Description	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	118 708 117	86 302 698	85 567 205	32 405 419	38%
Profits réservés au 31/12/N-1	-6 440 370	-4 409 183	-4 409 183	-2 031 187	46%
Dotation aux profits réservés	-1 703 178	-1 362 840	-2 683 458	-340 338	25%
Reprise profits réservés de l'exercice	739 303		652 271	739 303	-
Total des profits réservés au 31/12/N	-7 404 245	-5 772 023	-6 440 370	-1 632 222	28%

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL au 30-06-23	TOTAL au 31-12-22	Variation	
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	B5 Contentieux				
Encours en principal	587 171 419	246 998 252	15 733 819	8 270 912	6 509 427	8 980 060	873 663 889	782 147 699	91 516 191	
Impayés	13 147	24 032 745	12 133 539	5 564 747	12 029 740	36 288 064	90 061 981	62 359 552	27 702 429	
Autres débits	1 124 020	1 965 193	318 496	324 993	631 669	4 538 016	8 902 387	7 729 744	1 172 643	
Règlements non affectés	-2 311 656	-105 747	-34 955	-44 704	-735 103	-203 129	-3 435 294	-3 520 406	85 112	
Produits à recevoir MOURABAHA	2 238 078	721 044	20 935	9 276	13 969	11 033	3 014 335	2 321 486	692 849	
Produits perçus d'avance IJARA	-597 999	-529 845	-15 392	-53 091	-6 244	-17 444	-1 220 016	-1 362 098	142 082	
Débits de compte	590 572	503 103	280 879	368 429	3 099 894	510 727	5 353 602	4 406 549	947 053	
ENGAGEMENTS BILANTIELS	588 227 580	273 584 745	28 437 322	14 440 561	21 543 352	50 107 325	976 340 886	854 082 527	122 258 359	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	258 282 038	59 485 125	1 397 084	1 856 065	100 000	826 408	321 946 720	174 443 276	147 503 444	
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	846 509 618	333 069 870	29 834 406	16 296 626	21 643 352	50 933 733	1 298 287 606	1 028 525 803	269 761 803	
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	19 946 921	0	0	0	0	0	19 946 921	15 416 667	4 530 254	
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	866 456 539	333 069 870	29 834 406	16 296 626	21 643 352	50 933 733	1 318 234 527	1 043 942 469	274 292 057	
<i>Dont Créances Classées</i>			29 834 406	16 296 626	21 643 352	50 933 733	118 708 117	85 567 205	33 140 912	
Agios réservés	-	-	-516 116	-907 156	-1 563 198	-4 417 774	-7 404 245	-6 440 370	-963 875	
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	-796 716	-924 158	-8 513 721	-22 126 342	-32 360 936	-29 754 145	-2 606 791	
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	-543 485	(3 831 249)	(4 434 436)	-2 662 268	(1 772 168)	
Provisions collectives*		-14 762 448	-	-	0	0	-14 762 448	-12 762 448	-2 000 000	
TOTAL DE LA COUVERTURE		-14 762 448	-1 312 832	-1 831 314	(10 620 405)	(30 375 365)	(58 962 065)	-51 619 231	(7 342 834)	
ENGAGEMENTS NETS	831 747 170	333 069 870	28 521 574	14 465 312	11 022 948	20 558 369	1 239 325 540	976 906 571	262 418 968	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) -Tous engagements confondus			2,26%	1,24%	1,64%	3,86%		8,20%	0,81%	
Ratio de couverture des actifs classés par lesprovisions et agios réservés			4,40%	11,24%	50,74%	62,52%		45,41%	8,18%	
			37,23%							

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 41 583 DT au 30 Juin 2023. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 30 Juin 2023, se présente comme suit :

Description	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	En DT	
						%
Titres de transaction	41 583	40 171	43 010	1 412	4%	
Titres cotés	41 583	40 171	43 010	1 412	4%	
Titres Ami	17 301	16 240	16 077	1 061	7%	
Titres Unimed	11 666	13 230	13 101	-1 564	-12%	
Titres SAH	12 616	10 701	13 832	1 915	18%	
Titres non cotés	-	-	-	-	-	
Titres de placement	-	-	-	-	-	
Total	41 583	40 171	43 010	1 412	4%	

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	En DT					
	Organismes publics	Entreprises liées	Co-entreprises	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	41 583	41 583
Titres cotés	-	-	-	-	41 583	41 583
Titres Ami	-	-	-	-	17 301	17 301
Titres Unimed	-	-	-	-	11 666	11 666
Titres SAH	-	-	-	-	12 616	12 616
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	41 583	41 583

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 Juin 2023, un solde de 44 635 597 DT contre 16 772 515 DT au 30 Juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 166 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	Note	En DT				
		30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Titres d'investissement	1.5.1	9 500 178	14 243 062	10 103 958	(4 742 884)	-33%
Titres de participation	1.5.2	69 453	69 453	69 453	-	0%
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	33 505 966	900 000	33 505 966	32 605 966	3623%
Titres participatifs	1.5.4	1 560 000	1 560 000	1 620 000	-	0%
Total		44 635 597	16 772 515	45 299 377	27 863 082	166%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement	989 303	8 510 875	9 500 178
Titres de participation	-	69 453	69 453
Parts dans les entreprises liées	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	-	1 560 000	1 560 000
Total	989 303	43 646 294	44 635 597

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre le 30 Juin 2023 et le 30 Juin 2022 se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Fonds Gérés	9 500 178	14 243 062	10 103 958	(4 742 884)	-33%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(437 423)	(475 566)	(437 423)	38 143	-8%
Fonds Gérés Wifak Sicar	11 012 659	15 300 000	11 012 659	(4 287 341)	-28%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	-	500 000	-	(500 000)	-100%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	1 000 000	701 003	(298 997)	-30%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	2 000 000	250 253	(1 749 747)	-87%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	1 400 000	839 725	(560 275)	-40%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	1 400 000	960 001	(439 999)	-31%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	4 500 000	3 761 677	(738 323)	-16%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	4 500 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	(1 591 049)	(1 504 968)	(1 261 049)	(86 081)	6%
Revenus des fonds gérés	25 991	433 596	299 771	(407 605)	-94%
Revenus sur les Fonds Gérés	25 991	433 596	299 771	(407 605)	-94%
Total	9 500 178	14 243 062	10 103 958	-4 742 884	-33%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 30 Juin 2023 se présente comme suit :

Description	30 juin 2023	Méthode d'évaluation
SOTEMAIL	465 678	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
SOMOCER	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
OFFICE PLAST	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
CERAMIQUES DU SUD	470 000	Selon la valeur d'usage
SEFRIM	250 000	Selon la valeur d'usage
EL BANNA	3 500 000	Selon la valeur d'usage
ROYAL OLIVE OIL	400 000	Selon la valeur d'usage
CCT	2 000 000	Selon la valeur d'usage
TAIMET	2 000 000	Selon la valeur d'usage
Comptes WIB	735 577	Selon la valeur d'usage
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Total	11 502 659	-

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT	
						%
Titres de participation	169 453	169 453	169 453	-		0%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	(100 000)	-		0%
Total	69 453	69 453	69 453	0		0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

	% de détention	Valeur comptable	En DT	
				Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353		-
Med Food SA	3,33%	100 000		-100 000
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100		-
Total		169 453		-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT	
						%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	900 000	33 505 966	32 605 966		3623%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	-	-	-	-		-
Créances rattachées	-	-	-	-		-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-		-
Total	33 505 966	900 000	33 505 966	32 605 966		3623%

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Siège social	% de détention	En DT	
			Capitaux propres au 31 Déc 2022	Résultat au 31 Déc 2022
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 879 569	195 834
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	27 957 111	990 100
Total				

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 000 DT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans, en plus des créances rattachées sur titres participatifs qui totalisent un montant de 60 000 DT.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 Juin 2023 un solde de 52 249 339 DT contre un solde de 54 450 178 DT au 30 Juin 2022 enregistrant ainsi une baisse de 4% :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022 (*)	31 déc 2022 (*)	Variation	En DT	
						%
Immobilisations incorporelles	4 401 971	4 266 508	4 131 141	135 464	3%	
Immobilisations incorporelles	9 846 464	8 581 365	8 980 801	1 265 100	15%	
Amortissement des immobilisations incorporelles	(5 444 493)	(4 314 857)	(4 849 660)	(1 129 636)	26%	
Immobilisations corporelles	47 692 869	50 055 885	49 032 179	-2 363 017	-5%	
Immobilisations corporelles	69 374 916	68 049 145(*)	68 840 541 (*)	1 325 770	2%	
Amortissement des immobilisations corporelles	(21 682 047)	(17 993 260)	(19 808 362)	(3 688 787)	21%	
Immobilisations encours	154 499	127 785	138 802	26 714	21%	
Immobilisations encours	154 499	127 785	138 802	26 714	21%	
Total	52 249 339	54 450 178	53 302 122	(2 200 839)	-4%	

(*) Ce solde a été retraité pour le besoin de comparabilité.

Au 30 Juin 2023, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Description	Valeur Brute au 31-12-2022	Acquisitions /Sorties	Valeur brute au 30-06-2023	Amortissements cumulés au 31-12-2022	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés au 30-06-2023	En DT
							VCN
1) Immobilisations Incorporelles	8 980 801	865 663	9 846 464	-4 849 660	-594 833	-5 444 493	4 401 971
* Licence	2 485 157	744 587	3 229 744	-1 504 037	-282 719	-1 786 756	1 442 988
* Logiciels	6 488 443	121 076	6 609 519	-3 338 426	-312 110	-3 650 536	2 958 983
* Site web	7 201	0	7 201	-7 197	-4	-7 201	-
* Droit au bail					-		-
2) Immobilisations Corporelles	68 840 541	534 375	69 374 916	-19 808 362	-1 873 685	-21 682 047	47 692 869
Immobilisations d'exploitation	56 335 961	134 808	56 470 769	-11 054 037	-1 121 093	-12 175 130	44 295 639
* Terrains d'exploitation	10 140 987	-	10 140 987		-		10 140 987
* Bâtiments	30 916 797	-	30 916 797	-4 380 127	-347 575	-4 727 702	26 189 095
* Aménagements de bâtiments	15 278 177	134 808	15 412 985	-6 673 910	-773 518	-7 447 428	7 965 557
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 791 974	29 769	1 821 743	-958 905	-82 376	-1 041 281	780 462
Matériels de Transport	1 632 488	-	1 632 488	-909 134	-113 798	-1 022 932	609 556
Matériels Informatique	7 437 314	337 395	7 774 709	-5 975 860	-523 854	-6 499 714	1 274 995
Machines DAB et GAB	1 114 033	18 377	1 132 410	-909 444	-32 564	-942 008	190 402
Coffres Forts	144 551	14 026	158 577	-	-	-	158 577
Autres Immobilisations	384 220(*)	0	384 220	-982	-	-982	383 238
3) Immobilisation en cours	138 802	15 697	154 499	-	-	-	154 499
Immobilisations corporelles en cours	17 725	136 774	154 499	-	-	-	154 499
Immobilisations incorporelles en cours	121 077	-121 077	-	-	-	-	-
TOTAUX	77 960 144	1 415 735	79 375 879	-24 658 022	(2 468 518)	-27 126 540	52 249 339

(*) Ce solde a été retraité pour le besoin de comparabilité.

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 30/06/2023 un solde de 154 499 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 30/06/2023
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	17 725	136 774	154 499
Total	17 725	136 774	154 499

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 30/06/2023 un solde nul qui se détaille comme suit

Description	Valeur Brute 31/12/2022	Acquisition / Reclassement 2023	Valeur Brute 30/06/2023
LOGICIEL EN COURS	121 077	(121 077)	-
Total	121 077	(121 077)	-

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

Note 1.7 : Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 Juin 2023 un montant de 62 468 437 DT contre un montant de 56 460 768 DT au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	14 903 676	11 260 538	8 297 627	3 643 138	32%
<i>Comptes d'attente</i>	14 836 947	11 189 673	8 239 580	3 647 274	33%
Comptes d'attente de la salle de marché	1 138 325	75 005	158 300	1 063 320	1418%
Comptes d'attente de la compensation	13 698 622	11 114 668	8 081 280	2 583 954	23%
<i>Comptes de régularisation</i>	66 729	70 865	58 047	(4 136)	-6%
Autres	48 460 440	47 092 087	65 197 114	1 368 353	3%
Stock de matière, fourniture et timbres	265 757	116 583	231 780	149 174	128%
Cartes et imprimés en stock	265 757	116 583	231 780	149 174	128%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	19 762 155	25 094 017	36 912 057	(5 331 862)	-21%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	6 050 009	4 679 202	5 654 627	1 370 807	29%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	104 789	844 004	844 004	(739 215)	-88%
<i>Opérations avec le personnel</i>	15 967 528	10 918 595	13 477 231	5 048 933	46%
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	2 027 190	2 581 360	2 624 560	(554 170)	-21%
<i>Débiteurs divers</i>	3 202 437	437 539	4 255 457	2 764 898	632%
<i>Autres</i>	1 080 575	2 420 787	1 197 398	(1 340 212)	-55%
Total brut	63 364 116	58 352 625	73 494 741	5 011 491	9%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	(895 679)	(1 891 857)	(1 752 070)	996 178	-53%
Total net	62 468 437	56 460 768	71 742 671	6 007 669	11%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(83 567)	(821 229)	(821 229)	737 662	-90%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(401 231)	(20 231)	381 000	-95%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(470 678)	(348 194)	(496 407)	(122 484)	35%
Autres provisions	(321 203)	(321 203)	(414 203)	-	0%
Total	(895 679)	(1 891 857)	(1 752 070)	996 178	-53%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1 : Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 802 125 DT au 30 Juin 2023 contre un solde de 130 202 833 DT au 30 Juin 2022, se détaillant comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	130 000 000	130 000 000	(15 000 000)	-12%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	802 125	202 833	477 750	599 292	295%
Total	115 802 125	130 202 833	130 477 750	(14 400 708)	-11%

Note 2.2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 Juin 2023 un solde de 35 275 454 DT contre 22 175 534 DT au 30 Juin 2022 enregistrant ainsi une augmentation de 59%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	35 275 454	22 175 534	15 185 399	13 099 920	59%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Total	35 275 454	22 175 534	15 185 399	13 099 920	59%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire		Non matérialisé par des titres du marché interbancaire		Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires		-	35 275 454		35 275 454
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers		-	-		-
Total		-	-		35 275 454

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	85 662	175 534	581 643	(89 872)	-51%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	35 189 792	22 000 000	14 603 756	13 189 792	60%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	35 275 454	22 175 534	15 185 399	13 099 920	59%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	35 275 454	-	-	-	35 275 454
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	85 662	-	-	-	85 662
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	35 000 000	-	-	-	35 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	189 792	-	-	-	189 792
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	35 275 454	-	-	-	35 275 454

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	35 275 454	35 275 454
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	35 275 454	35 275 454

Note 2.3 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 Juin 2023 un solde de 782 723 776 DT contre 643 673 444 DT au 30 Juin 2022 et se décomposent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Dépôts à vue	244 996 959	248 736 308	276 161 196	(3 739 349)	-2%
Dépôts à vue	243 157 604	247 658 877	274 266 868	(4 501 273)	-2%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 839 355	1 077 431	1 894 328	761 924	71%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	537 726 817	394 937 136	471 831 422	142 789 681	36%
Tawfir	236 450 350	193 763 132	227 784 097	42 687 218	22%
Tawfir	236 137 676	193 622 450	227 553 047	42 515 226	22%
Dettes rattachées sur tawfir	312 674	140 682	231 050	171 992	122%
Istithmar	221 699 605	120 873 052	158 756 257	100 826 553	83%
Istithmar en dinars	206 639 588	109 045 105	143 895 705	97 594 483	89%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	6 115 003	2 925 690	5 421 407	3 189 313	109%
Istithmar en devises	8 852 399	8 854 871	9 371 963	(2 472)	0%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	92 615	47 386	67 182	45 229	95%
Autres sommes dues à la clientèle	79 576 862	80 300 952	85 291 068	(724 090)	-1%
Total	782 723 776	643 673 444	747 992 618	139 050 332	22%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	4 545 493	-	-	239 097 217	243 642 710
Tawfir	-	-	-	236 137 676	236 137 676
Istithmar	84 320 607	-	-	131 171 380	215 491 987
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	79 091 756	79 091 756
Dettes rattachées	880 279	-	-	7 479 368	8 359 647
	89 746 379	-	-	692 977 397	782 723 776

Note 2.4 : Dettes de financement et ressources spéciales

Au 30 Juin 2023, le solde de cette rubrique s'élève à 112 395 221 DT contre 53 349 271 DT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés ❶	4 006 800	8 013 599	6 010 384	(4 006 799)	-50%
Emprunts obligataires ❷	108 388 421	45 335 672	56 920 473	63 052 749	139%
Total	112 395 221	53 349 271	62 930 857	59 045 950	111%

❶ Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts Matérialisés	3 953 846	7 907 693	5 930 769	(3 953 847)	-50%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	52 954	105 906	79 615	(52 952)	-50%
Total	4 006 800	8 013 599	6 010 384	(4 006 799)	-50%

❷ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Emprunts obligataires	102 765 854	43 270 630	55 420 421	59 495 224	137%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	5 622 567	2 065 042	1 500 052	3 557 525	172%
Total	108 388 421	45 335 672	56 920 473	63 052 749	139%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	4 006 800	4 006 800
Emprunts obligataires	-	-	-	108 388 421	108 388 421
Total	-	-	-	112 395 221	112 395 221

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	1 041 416	2 965 384	-	-	4 006 800
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	9 682 456	10 988 885	61 187 795	26 529 285	108 388 421
Total	10 723 872	13 954 269	61 187 795	26 529 285	112 395 221

Note 2.5 : Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 Juin 2023 et au 30 Juin 2022 :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	8 063 386	5 473 067	6 953 086	2 590 319	47%
Provisions pour passifs et charges	8 063 386	5 473 067	6 953 086	2 590 319	47%
Comptes d'attente et de régularisation	108 062 549	100 948 402	126 300 489	7 114 147	7%
<i>Comptes d'attente</i>	26 217 014	20 488 842	13 543 762	5 728 172	28%
<i>Comptes de régularisation</i>	14 937 848	10 991 729	29 641 361	3 946 119	36%
<i>Créditeurs divers</i>	52 592 312	61 424 135	75 368 272	(8 831 823)	-14%
Fournisseurs	49 149 486	58 075 583	72 194 986	(8 926 097)	-15%
Dépôts du personnel	1 232 067	1 618 197	1 329 698	(386 130)	-24%
Prestataire de services	2 210 759	1 730 355	1 843 588	480 404	28%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	10 576 748	4 454 297	5 695 458	6 122 451	137%
<i>Autres</i>	3 738 627	3 589 399	2 051 636	149 228	4%
Total Autres passifs	116 125 935	106 421 469	133 253 575	9 704 466	9%

Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022
Provision pour congés payés	3 099 236	2 291 152	2 218 184
Provision pour départ à la retraite	3 987 001	3 041 915	3 364 742
Provision pour litige	224 149	140 000	362 160
Provision pour risques divers	753 000	-	1 008 000
Total	8 063 386	5 473 067	6 953 086

Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 98 924 actions propres de 5 DT chacune pour un coût total de 694 663 DT.

Au 30 Juin 2023, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 163 229 632 DT contre 160 198 671 DT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 2%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT											
	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 111	15 437 000	(31 032 972)	0	5 269 776	160 198 671
Affectation résultat 2022									5 269 776		(5 269 776)	-
Variation de la période							465					465
Résultat de la période.											3 030 496	3 030 496
Capitaux Propres au 30 juin 2023	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	677 576	15 437 000	(25 763 196)	0	3 030 496	163 229 632

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1 : Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2023 à 36 335 226 DT contre 22 139 088 DT au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT
					%
Cautions (1)	33 336 833	22 139 088	27 888 541	11 197 745	51%
Avals (2)	2 998 393	-	-	2 998 393	-
Total	36 335 226	22 139 088	27 888 541	14 196 138	64%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 30 Juin 2023, comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT
					%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	33 336 833	22 139 088	27 888 541	11 197 745	51%
Total	33 336 833	22 139 088	27 888 541	11 197 745	51%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	-	33 336 833	33 336 833
Total	-	-	-	33 336 833	33 336 833

(2) L'encours des avals se détaille, au 30 juin 2023, comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	En DT
					%
Avals en faveur de la clientèle	2 998 393	-	-	2 998 393	-
Total	2 998 393	-	-	2 998 393	

La ventilation des avals par nature de la relation se présente comme suit :

Rubriques	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	2 998 393	2 998 393
Total	-	-	-	2 998 393	2 998 393

Note 4.2 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 36 230 074 DT au 30 Juin 2023, et se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Crédits documentaires Import	36 230 074	10 288 114	15 897 965	25 941 960	252%
Total	36 230 074	10 288 114	15 897 965	25 941 960	252%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires Import	1 133 185	-	-	35 096 889	36 230 074
Total	1 133 185	-	-	35 096 889	36 230 074

Note 4.3 : Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 30 Juin 2023, à 260 419 371 DT contre 125 508 789 DT au 30 Juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 107 % et se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Engagements de financement donnés	260 419 371	125 508 789	130 656 770	134 910 582	107%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	260 419 371	125 508 789	130 656 770	134 910 582	107%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	260 419 371	125 508 789	130 656 770	134 910 582	107%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	226 804 879	102 209 588	121 525 194	124 595 291	122%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	33 614 492	23 299 201	9 131 576	10 315 291	44%
Total	260 419 371	125 508 789	130 656 770	134 910 582	107%

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	En DT				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	500 000	-	-	259 919 371	260 419 371
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	500 000	-	-	259 919 371	260 419 371
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	500 000	-	-	259 919 371	260 419 371
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	500 000	-	-	226 304 879	226 804 879
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	33 614 492	33 614 492
Total	500 000	-	-	259 919 371	260 419 371

Note 4.4 : Garanties Recues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30 Juin 2023 à 125 479 671 DT contre 344 066 841 DT au 30 Juin 2022.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2023 comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	20 006 856	414 404	(20 006 856)	-100%
Garanties reçues de la clientèle	125 479 671	324 059 985	129 504 549	(198 580 314)	-61%
Total	125 479 671	344 066 841	129 918 953	(218 587 170)	-64%

Selon la nature :

Description	En DT		
	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	-
Garanties reçues de la clientèle	11 069 467	114 410 204	125 479 671
Total	11 069 467	114 410 204	125 479 671

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	En DT		
	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues de la clientèle	68 573 752	56 905 919	125 479 671
Total	68 573 752	56 905 919	125 479 671

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1 : Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 52 088 374 DT au 30 Juin 2023. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 304 766	4 975 938	11 006 254	3 328 828	67%
Opérations avec la clientèle	43 783 608	33 303 799	70 357 358	10 479 809	31%
Portefeuille Murabaha	25 896 071	17 006 776	37 622 346	8 889 295	52%
Portefeuille Ijara	18 621 285	17 436 108	34 510 281	1 185 177	7%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	415 762	92 938	255 918	322 824	347%
Profits réservés	-1 149 510	-1 232 023	-2 031 187	82 513	-7%
Total	52 088 374	38 279 737	81 363 612	13 808 637	36%

Note 5.2 : Commissions en produits

Les commissions en produits totalisant au 30 Juin 2023 un solde de 12 790 638 DT enregistrant ainsi une augmentation de 4 347 561 DT par rapport au 30 Juin 2022 et se présentent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 196 620	2 623 735	5 518 024	572 885	22%
Commissions sur engagements par signature en TND	675 588	311 178	750 575	364 410	117%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 083 306	503 334	1 094 104	579 972	115%
Monétiques	828 290	678 091	1 446 098	150 199	22%
Commissions de Gestion, études et Engagement	5 692 658	3 523 204	8 605 887	2 169 454	62%
Commissions de Banque Directe	193 056	165 115	341 458	27 941	17%
Bancassurance	335 126	423 017	757 922	(87 891)	-21%
Autres commissions	785 994	215 403	701 845	570 591	265%
Total	12 790 638	8 443 077	19 215 913	4 347 561	51%

Note 5.3 : Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 30 Juin 2023, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	1 224	-	3 131	1 224	
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(2 651)	(4 033)	(4 325)	1 382	-34%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	-	-	996	-	
Gain/Perte net sur opérations de change	1 260 536	1 397 372	3 152 414	(136 836)	-10%
Total	1 259 109	1 393 339	3 152 216	(134 230)	-10%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 30 Juin 2023 un montant de 85 990 DT contre 147 836 DT au 30 Juin 2022. Leur détail se présente comme suit :

En DT

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	25 990	87 836	299 770	(61 846)	-70%
Fonds Gérés	25 990	87 836	299 770	(61 846)	-70%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	60 000	60 000	120 000	-	0%
Total	85 990	147 836	419 770	(61 846)	-42%

Note 5.5 : Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 30 Juin 2023 un montant de 29 391 370 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(5 214 522)	(3 970 799)	(9 042 438)	(1 243 723)	31%
Opérations avec la clientèle	(18 161 676)	(11 815 228)	(25 690 262)	(6 346 448)	54%
Marges sur dépôts à vue	(3 711 537)	(2 306 836)	(5 709 375)	(1 404 701)	61%
Marges sur comptes Tawfir	(5 949 749)	(4 744 820)	(9 948 288)	(1 204 929)	25%
Marges sur dépôts Isthithmar	(8 500 390)	(4 763 572)	(10 032 599)	(3 736 818)	78%
Emprunt et ressources spéciales	(5 975 059)	(3 083 813)	(6 828 040)	(2 891 246)	94%
Autres marges et charges	(40 113)	(45 312)	(96 804)	5 199	-11%
Total	(29 391 370)	(18 915 152)	(41 657 544)	(10 476 218)	55%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 13 439 DT par rapport au 30 Juin 2022 pour se situer à un montant de 832 572 DT au 30 Juin 2023 :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(650 962)	(617 704)	(1 129 214)	(33 258)	5%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(84 995)	(118 250)	(255 620)	33 255	-28%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(95 770)	(76 219)	(94 328)	(19 551)	26%
Autres commissions Encourues	(845)	(6 960)	(11 469)	6 115	-88%
Total	(832 572)	(819 133)	(1 490 631)	(13 439)	2%

Note 5.7 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 30 Juin 2023 un montant de 6 325 884 DT, enregistrant une augmentation de 1 832 112 DT par rapport au 30 Juin 2022. Son détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-5 104 071	-5 472 544	-15 639 558	368 473	-7%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	-2 000 000	-800 000	-4 923 335	-1 200 000	150%
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-1 874 725	-890 054	-1 540 448	-984 671	111%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-245 000	0	-1 445 532	-245 000	-
Total dotations	-9 223 796	-7 162 598	-23 548 873	-2 061 198	29%
Pertes sur créances	0	0	-2 239 020	0	-
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-1 239 215	0	-	-1 239 215	-
Total des dotations et des pertes sur créances	-10 463 011	-7 162 598	-25 787 893	-3 300 413	46%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 497 281	2 668 826	12 003 412	-171 545	-6%
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	102 555	-	-	102 555	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	1 537 291	-	230 554	1 537 291	-
Total reprises	4 137 127	2 668 826	12 233 966	1 468 301	55%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	0	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	4 137 127	2 668 826	12 233 966	1 468 301	55%
Total	-6 325 884	-4 493 772	-13 553 927	-1 832 112	41%

Note 5.8 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(330 000)	(600 000)	(330 763)	270 000	-45%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	-	12 825	-	-
Total	(330 000)	(600 000)	(317 938)	270 000	-45%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 30 Juin 2023 à 40 DT contre 4 854 DT au 30 Juin 2022.

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Autres produits reçus	40	4 854	8 669	(4 814)	-99%
Total	40	4 854	8 669	(4 814)	-99%

Note 5.10 : Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 30 Juin 2023 un montant de 16 440 976 DT, enregistrant ainsi une hausse de 3 675 369 DT par rapport au 30 Juin 2022. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT				
	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(11 528 563)	(9 066 778)	(18 342 827)	(2 461 785)	27%
Primes allouées	(224 813)	(170 584)	(197 906)	(54 229)	32%
Rémunération du personnel stagiaire	-	-	(7 600)	-	-
Impôts et taxes sur salaires	(332 885)	(160 869)	(449 520)	(172 016)	107%
Charges sociales	(2 511 221)	(2 003 610)	(4 113 948)	(507 611)	25%
Frais de formation	(145 878)	(135 232)	(300 289)	(10 646)	8%
Autres charges liées au personnel	(1 697 616)	(1 228 534)	(1 802 499)	(469 082)	38%
Total	(16 440 976)	(12 765 607)	(25 214 589)	(3 675 369)	29%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 23% pour se situer à un montant de 7 004 821 DT au 30 Juin 2023 contre 5 691 448 DT au 30 Juin 2022. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Frais d 'exploitation non bancaires	(4 839 753)	(4 035 864)	(8 267 228)	(803 889)	20%
Loyer	(931 007)	(827 163)	(1 789 546)	(103 844)	13%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(1 979 463)	(1 570 739)	(2 942 810)	(408 724)	26%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(88 999)	(74 388)	(165 443)	(14 611)	20%
Primes d'assurance	(96 615)	(44 581)	(182 518)	(52 034)	117%
Frais d'abonnement	(1 329 841)	(1 119 128)	(2 130 810)	(210 713)	19%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(413 828)	(399 865)	(1 056 101)	(13 963)	3%
Autres charges d'exploitation	(2 165 068)	(1 655 584)	(4 030 424)	(509 484)	31%
Impôts et taxes	(122 986)	(76 585)	(59 663)	(46 401)	61%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(630 467)	(444 268)	(1 201 706)	(186 199)	42%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(837 939)	(594 085)	(1 590 444)	(243 854)	41%
Transport et déplacement	(78 841)	(74 071)	(124 342)	(4 770)	6%
Frais divers de gestion	(494 835)	(466 575)	(1 054 269)	(28 260)	6%
Total	(7 004 821)	(5 691 448)	(12 297 652)	(1 313 373)	23%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 30 Juin 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 24 304 DT pour se situer à un niveau de 2 468 518 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	En DT				
	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	-312 111	-302 050	-609 106	-10 061	3%
Dotation aux amortissements des Constructions	-347 574	-459 936	-795 443	112 362	-24%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	-82 376	-80 905	-163 700	-1 471	2%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	-523 855	-511 770	-1 036 172	-12 085	2%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	-113 799	-80 650	-154 747	-33 149	41%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	-32 564	-90 532	-140 753	57 968	-64%
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	-	-32	-1	32	-100%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	-282 719	-190 219	-412 023	-92 500	49%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	-773 516	-727 406	-1 476 912	-46 110	6%
Dotation aux amortissements Site Web	-4	-714	-1 440	710	-99%
Total	-2 468 518	-2 444 214	-4 790 297	-24 304	1%

Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 Juin 2023, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 561 796 DT pour se situer à un niveau de 278 374 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022	Variation	%
Perte ordinaire	49 859	(783 013)	(1 138 322)	832 872	-106%
Autres	-	1 600 000	1 600 000	(1 600 000)	-100%
Plus-value sur cession d'immobilisation	96 355	23 183	89 262	73 172	316%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	132 160	-	117 110	132 160	-
Total	278 374	840 170	668 050	(561 796)	-67%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 677 638 DT au 30 Juin 2023.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 250 DT au 30 Juin 2023.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	30 juin 2023	30 juin 2022	31 déc 2022
Résultat net	3 030 496	3 266 029	5 269 776
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,101	0,109	0,176
Résultat dilué par action (en DT)	0,101	0,109	0,176

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 131 022 209 DT à 96 734 491 DT enregistrant une diminution de 34 287 718 DT. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 78 904 738 DT et des activités d'investissement à hauteur de 751 955 DT ainsi que des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement pour 45 368 975 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à -78 904 738 DT au 30 juin 2023. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 65 653 687 DT,

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 33 985 478 DT.

Flux nets négatifs :

Les charges d'exploitation bancaires décaissées de -25 382 408 DT,

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -122 248 438 DT,

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour - 19 028 904 DT,

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation -11 206 265 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -751 955 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition/cession des titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensés par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs nets de 45 368 975 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 50 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 4 631 490 DT.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUN 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK »

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du

14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2023, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 325 552 143 dinars et un résultat bénéficiaire net de la période s'élevant à 3 030 496 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à assembler des informations et des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi que dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en date du 10 janvier 2023, une notification de contrôle social approfondi couvrant la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Le 06 juin 2023, la banque a reçu les résultats de ce contrôle faisant dégager des cotisations complémentaires à payer pour un montant de 118 099,530 DT, outre les pénalités de retard qui seront déterminées à la date de paiement. A ce titre, la banque a constaté des provisions pour la totalité du montant notifié.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 août 2023

Les Co-commissaires aux comptes

CABINET NEJI FETHI

FETHI NEJI

UNIVERS AUDIT

RACHID NECHI

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR –ICF-

Siège social : 06, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : M. Mohamed Oussama HAMROUNI (EFAC) et M. Islem RIDANE(CNBA).

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023
(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles	3	888 285	888 285	888 285
Moins amortissements		<888 285>	<888 285>	<888 285>
		-	-	-
Immobilisations corporelles	3	102 076 051	99 928 768	100 989 338
Moins amortissements		<81 465 009>	<76 808 834>	<79 200 243>
		20 611 042	23 119 934	21 789 095
Immobilisations financières		29 319 351	24 391 278	23 887 387
Moins provisions		<884 707>	<843 228>	<887 145>
	4	28 434 644	23 548 050	23 000 242
Total des actifs immobilisés		<u>49 045 686</u>	<u>46 667 984</u>	<u>44 789 337</u>
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		<u>49 045 686</u>	<u>46 667 984</u>	<u>44 789 337</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		95 631 868	47 880 628	69 304 935
Moins provisions		<536 716>	<450 900>	<399 316>
	5	95 095 152	47 429 728	68 905 619
Clients et comptes rattachés	6	26 037 817	22 028 508	17 614 915
Autres actifs courants		4 419 655	5 289 917	4 687 831
Moins provisions		-	-	-
	7	4 419 655	5 289 917	4 687 831
Placements et autres actifs financiers	8	184 669	142 952	259 826
Liquidités et équivalents de liquidités	9	7 159 361	38 327 912	31 104 823
Total des actifs courants		<u>132 896 654</u>	<u>113 219 017</u>	<u>122 573 014</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>181 942 340</u>	<u>159 887 001</u>	<u>167 362 351</u>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023**(Exprimé en dinar tunisien)**

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social	10	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Réserves	11	36 859 433	36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres	12	2 756 273	3 026 424	2 886 981
Résultats reportés	13	39 597 462	24 257 422	24 257 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>100 213 168</u>	<u>85 143 279</u>	<u>85 003 836</u>
Résultat net		10 190 101	23 543 196	31 090 040
Total des capitaux propres avant affectation		<u>110 403 269</u>	<u>108 686 475</u>	<u>116 093 876</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunt		-	-	-
Provisions	14	3 731 095	3 189 683	3 359 217
Total des passifs non courants		<u>3 731 095</u>	<u>3 189 683</u>	<u>3 359 217</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	33 787 405	34 998 996	32 484 714
Autres passifs courants	16	23 677 691	13 011 847	15 424 544
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	10 342 880	-	-
Total des passifs courants		<u>67 807 976</u>	<u>48 010 843</u>	<u>47 909 258</u>
Total des passifs		<u>71 539 071</u>	<u>51 200 526</u>	<u>51 268 475</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>181 942 340</u>	<u>159 887 001</u>	<u>167 362 351</u>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 30 JUIN 2023
(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Revenus		80 733 509	109 877 914	230.831 878
Coût des ventes	Tableau de passage	<69 121 255>	<80 153 632>	<181 500 726>
Marge brute		11 612 254	29 724 282	49 331 152
Autres produits d'exploitation	18	1 074 725	1 911 625	3 557 824
Frais de distribution	Tableau de passage	<3 480 832>	<5 506 337>	<11 136 192>
Frais d'administration	Tableau de passage	<2 377 272>	<2 568 718>	<5 307 400>
Autres charges d'exploitation	19	<2 381 231>	<4 349 033>	<8 614 035>
Résultat d'exploitation		4 447 644	19 211 819	27 831 349
Charges financières nettes	20	<707 530>	2 223 431	2 435 397
Produits des placements	21	7 051 829	5 530 460	5 763 307
Autres gains ordinaires	22	191 125	31 905	103 929
Résultat avant impôt		10 983 068	26 997 615	36 133 982
Impôt sur les bénéfices		<792 967>	<3 454 419>	<5 043 942>
Résultat des activités ordinaires après impôts		10 190 101	23 543 196	31 090 040
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		10 190 101	23 543 196	31 090 040

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**ARRETEAU30 JUIN 2023****(Exprimés en dinar tunisien)**

NOTES	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	72 716 070	118 331 687	243 289 368
Encaissements reçus des débiteurs divers	1 119 485	850 169	1 848 947
Sommes versées aux fournisseurs	<90 814 438>	<71 739 391>	<192 022 277>
Sommes versées au personnel	<9 636 990>	<10 242 484>	<19 720 555>
Charges financières	<67 885>	<16 585>	<24 658>
Impôts sur les bénéfices	<5 582 084>	<40 494>	<76 320>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<32 265 842>	37 142 902	33 294 505
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<1 094 504>	<761 705>	<1 908 283>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	8 150
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<5 250 000>	0	-
Sicav	-	-	<630>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	65	495 065
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels	<209 300>	<58 990>	<351 540>
Flux de trésorerie provenant des produits de placement	7 014 455	5 514 603	5 838 782
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>	460 651	4 693 973	4 081 544
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Dividendes et autres distributions	<2 702 760>	<5 672 703>	<7 770 008>
Encaissements provenant des dons	3 950	-	-
Remboursement d'emprunts	<7 813 920>	<23 511 401>	<28 323 551>
Encaissements provenant des emprunts	18 114 372	12895440	17 707 590
Encaissements suite émission des nouvelles actions	-	-	-
Encaissements en plus auprès des actionnaires	-	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	7 601 642	<16 288 664>	<18 385 969>
Incidences des variations des taux de change	258 087	2 075 069	1 410 111
VARIATION DE TRÉSORERIE	<23 945 462>	27 623 280	20 400 191
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 104 823	10 704 632	10 704 632
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7 159 361	38 327 912	31 104 823

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Production stockée/ Déstockage de production
Coût des ventes	69 121 255	89 371 107	7 063 861	2 137 926	795 241	<30 246 880>
Frais de distribution	3 480 832	-	432 460	-	3 480 372	-
Frais d'administration	2 377 272	74 672	1 872 203	94 267	336 130	-
Autres charges	2 381 231	14 706	773 278	851 312	741 935	-
Total	77 360 590	89 460 485	10 141 802	3 083 505	4 921 678	<30 246 880>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2023
(Exprimés en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite aussi bien à l'export que sur le marché local, et ce suite à la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES

La société a opté pour la présentation de ses états financiers pour le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation. Les grosses réparations sont amorties sur une durée moyenne de trois ans à partir de la date d'utilisation de l'immobilisation objet de la réparation.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués mensuellement selon le coût moyen pondéré.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où il se trouve.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

Actuellement, l'usine est en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque. Ces frais sont inscrits directement en charges. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le cout d'acquisition desdites participations. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au cout font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net.

2.5. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeurs Nettes au 30/06/2023
	Valeur au 31/12/2022	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 30/06/2023	Cumul au 31/12/2022	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul au 30/06/2023	
Logiciels	480 495	-	-	480 495	480 495	-	-	480 495	-
Brevets licences procédés	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	888 285	-	-	888 285	888 285	-	-	888 285	-
Terrains	3 977 043	-	-	3 977 043	38 625	-	3 750	42 375	3 934 668
Constructions	15 976 082	-	-	15 976 082	11 470 440	-	326 393	11 796 833	4 179 249
Installations techniques, matériel et outillage industriel	72 710 970	603 017	-	73 313 987	63 297 685	-	1 820 710	65 118 396	8 195 591
Matériel de transport	764 292	-	-	764 292	691 877	-	35 619	727 496	36 796
Autres immobilisations corporelles	4 288 162	29 415	-	4 317 578	3 701 616	-	78 294	3 779 910	537 668
Immobilisations en cours	3 272 789	1 099 624	645 344	3 727 069	-	-	-	-	3 727 069
Total des immobilisations corporelles	100 989 338	1 732 056	645 344	102 076 051	79 200 243	-	2 264 766	81 465 009	20 611 042
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	101 877 623	1 732 056	645 344	102 964 336	80 088 528	-	2 264 766	82 353 294	20 611 042

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Prêts à plus d'un an au personnel	351 824	258 421
Participations	28 333 708	23 578 708
Dépôts et cautionnement	633 819	554 149
	<hr/>	<hr/>
	29 319 351	24 391 278
Moins provisions *	<884 707>	<843 228>
	<hr/>	<hr/>
	28 434 644	23 548 050
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

* Les provisions pour dépréciation des titres sont destinées à couvrir la perte de la valeur des participations dans chacune des sociétés suivantes :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
ACMG	150 000	150 000
SOTAC	500	500
UNIMED	8 122	12 594
CIMENT DE BIZERTE	135 568	131 772
STB	490 517	448 362
AMARRAGE,DESAMARRAGE NAVIRES	100 000	100 000
	<hr/>	<hr/>
	884 707	843 228

5. STOCKS

Les stocks se répartissent comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Stocks matières premières	39 198 152	30 739 081
Stock matières production vapeur	3 991	2 019
Stocks matières consommables	5 556 840	5 335 694
Stocks emballages commerciaux	502 243	1 163 830
Stocks produits finis ALF 3	48 615 880	5 290 636
Stocks produits finis ANHYDRITE	107 774	50 170
Stocks produits intermédiaire	1 646 988	5 299 198
	<hr/>	<hr/>
	95 631 868	47 880 628
Moins provisions *	<536 716>	<450 900>
	<hr/>	<hr/>
	95 095 152	47 429 728
	=====	=====

* Les provisions pour dépréciations des stocks se détaillent comme suit:

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	-	20 780
Provision pour dépréciation de matière première	248 729	110 970
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	287 987	319 150
	<hr/>	<hr/>
	536 716	450 900
	=====	=====

6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
QATAR ALUMINIUM (QATALUM)	2 578 831	3 041 743
STEG	32	9 732
STE DES CIMENTS DE GABES	18 547	27 125
SOHAR ALUMINIUM OMAN	7 348 829	8 775 361
EMIRATES ALUMINIUM COMPANY LIMITED	5 808 861	1 686 218
DUNK ALUMUMINIUM DUNKERQUE FRANCE	-	1 151 268
DUBAI ALUMINIUM COMPANY LTD	5 254 848	2 810 363
ALCOA ALUMINIO BRASIL	1 841 096	1 406 755
SOUTH32 MINERALS BRAZIL	1 104 657	781 865
COMPANHIA BRASILEIRA DE ALUMINO	1 953 036	2 230 931
ANHYDRITEC	129 080	107 147
	-----	-----
	26 037 817	22 028 508
	=====	=====

7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Emballage à rendre	5 149	5 149
Personnels-avances/salaires	123 068	99 102
Etat, impôts et taxes	1 803 960	2 246 249
Etat, subvention à recevoir	1 994 200	1 994 200
Charges payées d'avance	260 697	190 566
Compte d'attente	86 572	86 918
Débiteurs divers	163	72 463
Produits financiers à recevoir	101 166	75 691
Avances sur commandes	44 680	519 579
	-----	-----
	4 419 655	5 289 917
Moins provisions	-	-
	-----	-----
	4 419 655	5 289 917
	=====	=====

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Prêts à moins d'un an au personnel	184 669	142 952
	<u>184 669</u>	<u>142 952</u>
	=====	=====

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Certificats de dépôts	317	32 726 297
Banques en D.T	3 950 141	1 515 450
Banques en devises	3 203 408	4 080 853
Caisses	5 495	5 312
	<u>7 159 361</u>	<u>38 327 912</u>
	=====	=====

10. CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société est composé de 2 100 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

11. RESERVES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Réserves légales	2 100 000	2 100 000
Réserves facultatives	34 759 433	34 759 433
	<u>36 859 433</u>	<u>36 859 433</u>
	=====	=====

12. AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit des subventions d'équipement et des subventions pour frais d'étude relatives à la mise à niveau accordées par l'Etat.

13. RESULTATS REPORTEES

Le résultat de l'exercice 2022 (bénéfice de 31 090 040 dinars) a été affecté conformément à la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 Avril 2023 comme suit :

Résultat 2022	31 090 040
Résultat reporté 2021	24 257 422
Résultat distribuable	55 347 462
Réserves légales	-
Dividendes	<15 750 000>
Résultat reporté	39 597 462
	=====

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2022	21 000 000	2 100 000	34 759 433	2 886 981	24 257 422	31 090 040	-	116 093 876
Modifications comptables 2022	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	21 000 000	2 100 000	34 759 433	2 886 981	24 257 422	31 090 040	-	116 093 876
Augmentation de capital souscrite appelée versée	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	-	<15 750 000>	-	<15 750 000>
Affectation en réserves Légales	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en réserves facultatives	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	15 340 040	<15 340 040>	-	-
Obtention de subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	<130 708>	-	-	-	<130 708>
Résultat au 30 juin 2023	-	-	-	-	-	10 190 101	-	10 190 101
Modifications comptables au 30 juin 2023	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30 Juin 2023	21 000 000	2 100 000	34 759 433	2 756 273	39 597 462	10 190 101	-	110 403 269

14. PROVISIONS

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Provisions litiges pollution	498 567	343 202
Provisions pour amendes et pénalités d'impôt	519 237	519 237
Provisions pour départ à la retraite	2 713 291	2 327 244
	<hr/>	<hr/>
	3 731 095	3 189 683
	<hr/>	<hr/>

15. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 197 729	2 295 502
Fournisseurs d'exploitation étrangers	27 751 732	28 338 734
Fournisseurs d'immobilisations locaux	87 648	124 637
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	-	955
Fournisseurs factures non parvenues	3 586 887	4 085 640
Fournisseurs, retenues de garantie	163 409	153 528
	<hr/>	<hr/>
	33 787 405	34 998 996
	<hr/>	<hr/>

16. AUTRES PASSIFS COURANTS

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Personnel	4 887 388	2 379 367
Etat impôts et taxes	1 393 203	4 133 479
Actionnaires – dividendes à payer	13 055 403	2 106 796
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 315 494	2 041 997
Créditeurs divers	673 803	206 934
Charges à payer	22 500	21 000
Produits constatés d'avance	136 904	122 274
Provision	2 192 996	2 000 000
	<hr/>	<hr/>
	23 677 691	13 011 847
	<hr/>	<hr/>

17. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Intérêts courus sur Effets préfinancement importation	21 624	-
Effets préfinancement importation	10 321 256	-
	<hr/>	<hr/>
	10 342 880	-
	<hr/>	<hr/>

18. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Location des immeubles	293 245	296 689
Production immobilisée	1 480	954
Cessions diverses	330	53 850
Remboursements divers	73 687	189 865
Produit sur déchargement SPATH et ALF 3	263 661	288 268
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	0	170
Reprise sur provisions	272 006	942 386
Jetons de présence	4 500	-
Actualisation prov stock P. R	31 158	-
Subvention reçue sur formation	3 950	-
Quote-part des subventions inscrite en résultat	130 708	139 443
	<u>1 074 725</u>	<u>1 911 625</u>
	=====	=====

19. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Charges relatives à l'immeuble	33 507	33 468
Dons et subventions	203 406	168 220
Jetons de présence	147 500	147 500
Provisions	818 740	2 691 183
Pénalités	92 065	103 818
Autres charges d'exploitation	1 114 171	1 119 154
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	<28 158>	85 690
	<u>2 381 231</u>	<u>4 349 033</u>
	=====	=====

20. CHARGES FINANCIERES NETTES

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Intérêts bancaires	<58 796>	<16 476>
Pertes de change	<1 902 550>	<2 128 990>
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres de participation	<7 371>	<12 741>
Gain de change	1 251 379	4 264 051
Reprise sur provision pour dépréciation de titres de participation	9 808	117 173
Produits financiers liés à une modification comptable	-	414
	<u><707 530></u>	<u>2 223 431</u>
	=====	=====

21. PRODUIT DES PLACEMENTS

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Revenus des titres de placement monétaire	214 423	134 704
Dividendes	6 834 681	5 393 023
Produits/prêts personnel	2 725	2 733
	<u>7 051 829</u>	<u>5 530 460</u>

22. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>
Produits financiers sur compte courant	62 348	26 717
Autres produits financiers	128 777	5 188
	<u>191 125</u>	<u>31 905</u>

23. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation des cours des devises au cours du premier semestre de l'exercice 2023a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 258 087DT.

24. STATUT FISCAL

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1^{er} Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.

Toutefois, il est à signaler que suivant l'article 14 de Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi des finances pour l'année 2021. La société I.C.F sera soumise à l'impôt sur les sociétés aux taux de 15% à partir de l'année 2021 sur les différentes catégories de ses activités.

25. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La présente note se propose de donner des informations utiles de l'impact des événements futurs sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 ainsi que nos estimations de la situation future et l'impact sur la continuité d'exploitation de la société.

En l'état actuel de la situation et sur la base des informations disponibles, la société a subi des revendications sociales qui ont impacté la production. Cet événement a un éventuel impact sur les comptes de la prochaine période. A la date de publication des comptes intermédiaires de 30 juin 2023, nous ne disposons pas d'éléments probants permettant d'évaluer l'impact de cet éventuel événement sur la prochaine période.

Les états financiers intermédiaires de la société sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2023, par conséquent, ils ne reflètent, pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

**Messieurs les actionnaires de la
Société LES INDUSTRIES CHIMIQUES
DU FLUOR S.A. - TUNIS.**

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » arrêtés au 30 juin 2023.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR S.A. » au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note 25 « Evènements postérieurs à la clôture » qui décrit l'impact des évènements futurs sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 ainsi que nos estimations de la situation future et l'impact sur la continuité d'exploitation de la société.

En l'état actuel de la situation et sur la base des informations disponibles à la date du présent rapport, la société a subi des revendications sociales au niveau de son usine à Gabes qui ont impacté sur la production depuis le 08/07/2023.

Cet évènement a un éventuel impact sur les comptes de la prochaine période et notamment en termes de continuité d'exploitation de la société. A la date de publication des comptes intermédiaires de 30 juin 2023, nous ne disposons pas d'éléments probants permettant d'évaluer cet éventuel impact sur la prochaine période.

Les états financiers intermédiaires de la société sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2023, par conséquent, ils ne reflètent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ces questions.

Fait à Tunis, le 25 Aout 2023

Les commissaires aux comptes

CNBA

Représentée par

L'EFAC

Représentée par

Islem RIDANE

Mohamed Oussama HAMROUNI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Rekik (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2023	2022	2022
ACTIFS NON COURANTS		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		171 622	164 779	171 622
Moins : Amortissements		- 154 652	-144 320	-149 197
	B - 1	<u>16 970</u>	<u>20 459</u>	<u>22 425</u>
Immobilisations corporelles		10 866 371	10 702 331	10 790 699
Moins : Amortissements		- 3 853 410	-3 266 515	-3 563 428
	B - 1	<u>7 012 961</u>	<u>7 435 816</u>	<u>7 227 271</u>
Immobilisations financières		210 735 360	210 133 720	210 334 720
Moins : Provisions		- 232 310	-226 925	-235 003
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>210 503 050</u>	<u>209 906 795</u>	<u>210 099 717</u>
Total des actifs immobilisés		217 532 981	217 363 070	217 349 413
Autres actifs non courants		1 488 046	2 137 547	2 045 456
Total des actifs non courants		219 021 027	219 500 617	219 394 869
ACTIFS COURANTS				
Stocks		-	0	0
Moins : Provisions		-	0	0
<i>S/Total</i>		<u>-</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		2 675 961	2 468 041	2 726 931
Moins : Provisions		-	0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	<u>2 675 961</u>	<u>2 468 041</u>	<u>2 726 931</u>
Autres actifs courants		19 301 894	29 365 028	13 745 506
Moins : Provisions		-	0	0
	B - 4	<u>19 301 894</u>	<u>29 365 028</u>	<u>13 745 506</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 5	6 638 186	3 238 284	15 761 145
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	2 642 686	721 055	187 195
		31 258 727	35 792 408	32 420 777
Total des actifs		250 279 754	255 293 025	251 815 646

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2023	2022	2022
	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Actions propres		-543 178	0	-
Réserves légales		8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		188 412	14 173 759	14 177 225
Resultats reportés		139 353 498	115 156 718	115 156 718
Réserves fonds social		409 307	352 307	235 307
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		227 848 039	218 122 784	218 009 250
Résultat de l'exercice		14 610 992	25 981 116	24 376 780
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	242 459 031	244 103 900	242 386 030
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B - 8	2 764 982	5 769 044	4 267 013
Provision pour risques et charges		335 000	335 000	335 000
Total des passifs non courants		3 099 982	6 104 044	4 602 013
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	513 895	611 405	561 780
Autres passifs courants	B - 10	1 138 246	1 374 734	1 182 074
Autres passifs financiers	B - 11	3 068 600	3 098 942	3 083 749
Concours bancaires		0	0	0
Total des passifs courants		4 720 741	5 085 081	4 827 603
Total des passifs		7 820 723	11 189 125	9 429 616
Total capitaux propres et passifs		250 279 754	255 293 025	251 815 646

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	2 023 Au 30/06/2023	2022 Au 30/06/2022	2022 Au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dividendes	R - 1	16 307 471	28 991 994	29 730 310
Autres produits d'exploitation		230 794	223 495	450 675
Total des produits d'exploitation		16 538 265	29 215 489	30 180 985
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	R - 2	72 876	76 233	131 619
Charges de personnel	R - 3	1 391 729	1 252 344	2 543 718
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 4	432 084	435 402	882 846
Reprise sur provision	R - 4	-2 692	-8 461	-385
Autres charges d'exploitation	R - 5	556 001	1 146 605	2 053 927
Total des charges d'exploitation		2 449 998	2 902 123	5 611 725
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 088 267	26 313 366	24 569 260
Charges financières nettes	R - 6	267 140	884 933	1 211 684
Produits des placements		823 231	601 378	912 871
Autres gains ordinaires		0	10 720	168 329
Autres pertes ordinaires		3	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		14 644 355	26 040 531	24 438 776
Impôt sur les bénéfices		33 363	59 415	61 996
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		14 610 992	25 981 116	24 376 780
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		14 610 992	25 981 116	24 376 780
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		14 610 992	25 981 116	24 376 780
Résultat par action		0,182	0,323	0,303

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2023 Au 30/06/2023	2022 Au 30/06/2022	2022 Au 31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
- Résultat net		14 610 992	25 981 116	24 376 780
- Ajustements pour :				
. Dotation aux amortissements		432 083	435 402	882 846
. Reprise sur provisions		-2 693	-8 462	-385
. Variation des créances	F - 1	50 970	-142 641	-401 531
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-5 556 388	-24 391 177	-8 771 655
. Variation des autres actifs non courants		420 764	-371 143	-424 704
. Variation des fournisseurs	F - 3	-47 885	18 431	-31 194
. Variation des autres passifs	F - 4	-59 250	445 907	238 187
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	9 122 959	18 066 057	5 543 196
. Plus ou moins value de cession des titres de participation		0	506 966	506 966
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		0	-715	-715
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		18 971 552	20 539 741	21 917 791
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 6	-75 672	-28 770	-123 981
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	715	715
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 7	-400 640	-26 000	-227 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières			38 801	38 800
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-476 312	-15 254	-311 466
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
- Opération sur actions propres		-461 991	0	0
- Dividendes et autres distributions		-14 075 806	-18 495 404	-18 609 053
- Encaissement provenant des emprunts		0	0	0
- Remboursement d'emprunts		-1 501 952	-1 502 048	-3 004 097
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-16 039 749	-19 997 452	-21 613 150
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES				
VARIATION DE TRESORERIE				
		2 455 491	527 035	-6 825
Trésorerie au début de l'exercice	F - 8	187 195	194 020	194 020
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 9	2 642 686	721 055	187 195

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales, constituée suivant PV de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010. Son capital actuel s'élève à 80 400 000 DT réparti en 80 400 000 actions de 1 Dinar de nominale chacune.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING, ont été arrêtés au 30 Juin 2023 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. BASE DE MESURE

1. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Logiciel.....	33%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport.....	20%
- Agencement et aménagement.....	10%

- Mobilier et matériel de bureau 20%
- Matériel informatique 33%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

V. **NOTES DETAILLEES**

B. **NOTES RELATIVES AU BILAN**

B.1. **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Site web	27 541	20 698	27 541
Logiciels	144 081	144 081	144 081
Agencement, Aménagement et installation	2 076 226	2 067 523	2 076 226
Mobilier et matériel de bureau	206 783	202 092	206 783
Matériel informatique	361 561	339 613	355 889
Matériel de transport	1 536 260	1 411 310	1 466 260
Construction	4 779 544	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	7 497	3 749	7 497
<i>Sous Total</i>	11 037 993	10 867 110	10 962 321
Amortissements-Site web	22 164	18 778	20 102
Amortissements-logiciels	132 488	125 542	129 095
Amortissements -Construction	1 553 352	1 314 375	1 433 863
Amortissements -Agencement, Aménagement et installation	518 288	311 275	414 721
Amortissements -Mobilier et matériel de bureau	176 958	160 888	170 979
Amortissements - Matériel informatique	332 787	313 993	321 992
Amortissements -Matériel de transport	1 272 025	1 165 984	1 221 873
<i>Sous Total</i>	4 008 062	3 410 835	3 712 625
<i>Total</i>	7 029 931	7 456 275	7 249 696

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2023

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N Au 30/06/2023	
	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	30/06/2023	31/12/2022	Dotations		30/06/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Site WEB	27 541	0	0	27 541	20 102	2 062	22 164	5 377
Logiciels	144 081	0	0	144 081	129 095	3 393	132 488	11 593
S/ TOTAL	171 622	0	0	171 622	149 197	5 455	154 652	16 970
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 433 863	119 489	1 553 352	3 226 192
Matériel de transport	1 466 260	70 000	0	1 536 260	1 221 873	50 152	1 272 025	264 235
Agencement, Aménagement et installation	2 076 226	0	0	2 076 226	414 721	103 567	518 288	1 557 938
Immobilisations en cours	7 497	0	0	7 497	0	0	0	7 497
Mobilier et matériel de bureau	206 783	0	0	206 783	170 979	5 979	176 958	29 825
Matériel informatique	355 889	5 672	0	361 561	321 992	10 795	332 787	28 774
S/TOTAL	10 790 699	75 672	0	10 866 371	3 563 428	289 982	3 853 410	7 012 961
TOTAL GENERAL	10 962 321	75 672	0	11 037 993	3 712 625	295 437	4 008 062	7 029 931

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/202 2	Solde au 31/12/2022
Titres de participation	210 735 360	210 133 720	210 334 720
Versements restants sur actions souscrites	0	0	0
Emprunt national	0	0	0
<i>Sous total</i>	210 735 360	210 133 720	210 334 720
Provision pour dépréciation titres de participation	232 310	226 925	235 003
Total	210 503 050	209 906 795	210 099 717

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Solde au 30/06/2023	Nombre des titres 31/12/2022	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Nombre des titres 30/06/2023	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	47 222 411	0	0	47 222 411	183 983	0	0	183 983	53,48%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	87 978	10 398	0	98 376	79,98%
Actions "OTBS"	13 590 415	400 640		13 991 055	241 545	25 040	0	266 585	90,68%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	13 745	0	24 741	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	2 187 873	0	0	2 187 873	120 977	0	0	120 977	65,39%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	199 463 360	400 640	0	199 864 000	1 298 771	0	0	1 298 771	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,90%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECHNOLOGIES"	3 997 039	0	0	3 997 039	18 949	0	0	18 949	23,77%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	0	1 248 750	22 500	0	0	22 500	0,50%
Actions "STUCOM"	654 861	0	0	654 861	23 195	0	0	23 195	9,99%
Total participation hors Groupe	10 871 360	0	0	10 871 360	316 727			316 727	
Total	210 334 720	400 640	0	210 735 360	1 615 498				
Provision actions " UADH "	-235 003	0	-2 693	-232 310					
Total immobilisations financières nettes	210 099 717	400 640	-2 693	210 503 050					

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
ELEONETECH	220 748	564 880	622 968
FUBA	226 143	368 534	383 528
HELIOFLEX	62 002	77 457	44 743
OTBS	1 063 458	730 808	906 126
OTM	133 878	89 251	44 626
STUCOM	79 831	152 320	152 320
TUNISIE CABLES	281 789	96 216	170 854
TECHNIPLAST	42 584	51 307	52 000
TTEI	17 878	17 878	17 878
OTMA	513 394	297 633	297 632
AUTOCABLES	21 876	9 377	12 380
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380	21 876
Total	2 675 961	2 468 041	2 726 931

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Charges constatées d'avance	122 363	124 178	30 189
Débiteurs divers	1 095 307	64 499	66 356
Etat, crédit d'IS	955 106	940 008	950 665
Produits à recevoir	17 113 818	28 214 353	12 679 642
Prêts personnel	15 300	21 990	18 654
Total	19 301 894	29 365 028	13 745 506

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Dividendes à recevoir - FUBA	400	400	400
Dividendes à recevoir -TUNISIE CABLE	6 250 453	12 014 698	5 241 101
Dividendes à recevoir - STUCOM	169 038	344 861	344 860
Dividendes à recevoir - TTEI	5 530 497	8 998 941	4 998 941
Dividendes à recevoir - EOT	1 549 000	2 163 940	2 013 940
Dividendes à recevoir - TECHNIPLAST	3 380 488	4 198 950	0

Dividendes à recevoir - HELIOFLEX	0	186 994	0
Dividendes à recevoir - OTM	119 975	249 948	0
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000	50 000
Divers	63 967	5 621	30 400
Total	17 113 818	28 214 353	12 679 642

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Placements courants	6 201 238	2 450 388	14 953 461
Titres SICAV	436 948	787 896	807 684
Total	6 638 186	3 238 284	15 761 145

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Banques « DT »	2 642 244	720 755	176 499
Caisse	442	300	10 696
Total	2 642 686	721 055	187 195

B.7. Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Actions propres	-543 178	-3 735	0
Réserves légales	8 040 000	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	188 412	14 177 494	14 177 225
Résultats reportés	139 353 498	115 156 718	115 156 718
Réserves fonds social	409 307	352 307	235 307
Sous total	227 848 039	218 122 784	218 009 250
Résultat de la période	14 610 992	25 981 116	24 376 780
Total	242 459 031	244 103 900	242 386 030
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,182	0,323	0,303

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

Désignation	Date	Capital	Actions propres	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fond Social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2022	80 400 000	0	14 177 225	8 040 000	235 307	115 156 718	24 376 780	242 386 030
Actions propres			-543 178						-543 178
Affectation résultat bénéficiaire 2022									
<i>Report à nouveau</i>							24 196 780	-24 196 780	0
<i>Réserves</i>						180 000		-180 000	
<i>Dividendes</i>				-14 070 000					-14 070 000
Réévaluation actions propres				81 187					81 187
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	-543 178	188 412	8 040 000	415 307	139 353 498	0	227 854 039
Fond social						-6 000			-6 000
Résultat de la période								14 610 992	14 610 992
Situation des capitaux propres au	30/06/2023	80 400 000	-543 178	188 412	8 040 000	409 307	139 353 498	14 610 992	242 459 031

B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Emprunts bancaires	2 764 982	5 769 044	4 267 013
Total	2 764 982	5 769 044	4 267 013

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	510 106	607 616	557 991
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789	3 789
Total	513 895	611 405	561 780

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
CNSS	94 439	87 609	100 057
CAVIS	23 343	21 171	24 783
Personnels, assurance groupe	380	380	380
Personnel-autres charges à payer	145 717	171 235	135 868
Personnel-rémunération dues	0	0	1 192
Charges à payer	523 719	842 047	707 022
Etat, déclarations mensuelles	328 592	231 806	192 534
Actionnaires dividendes à payer	569	490	375
Créditeurs divers	570	570	570
Produits constatés d'avances	20 917	19 426	19 293
Total	1 138 246	1 374 734	1 182 074

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
-------------	------------------------	------------------------	------------------------

Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 004 105	3 004 043	3 004 025
Intérêts courus	64 495	94 899	79 724
Total	3 068 600	3 098 942	3 083 749

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Dividendes

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Dividendes – TUNISIE CABLES	6 009 352	9 245 158	9 245 157
Dividendes – TTEI	5 031 556	11 998 941	11 998 942
Dividendes – TECHNIPLAST	4 046 988	5 598 600	5 598 600
Dividendes – ELEONETECH	1 099 600	1 649 400	1 649 400
Dividendes – AUTO CABLES	0	0	488 667
Dividendes – OTM	119 975	499 895	499 896
Dividendes – SPCS	0	0	249 648
Total	16 307 471	28 991 994	29 730 310

R.2. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Frais de bourse	72 876	76 233	131 619
Total	72 876	76 233	131 619

R.3. Charges du personnel

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	1 211 542	1 089 274	2 239 050
Charges sociales	157 359	134 858	281 830
Autres charges de personnel	22 828	28 212	22 838
Total	1 391 729	1 252 344	2 543 718

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/202 3	Solde au 30/06/202 2	Solde au 31/12/202 2
Dotations aux amortissements des immobilisations	295 437	307 761	609 551
Dotations pour résorption	136 647	127 641	273 295
Reprise sur provision des titres de participation	-2 692	-8 461	-385
Total	429 392	426 941	882 461

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Jetons de présence	-55 000	495 000	770 000
Honoraires et intermédiaires	396 573	395 785	904 739
Frais de formation	11 152	-3 195	7 220
Frais postaux et télécommunications	14 274	12 413	27 077
Réception et cadeau	11 679	18 505	30 912
Annonces et publicité	27 204	87 724	127 905
Services extérieurs	53 905	57 519	111 303
Impôts et taxes	94 525	108 684	157 280
Services bancaires et assimilés	9 244	6 173	9 916
Dons et subventions	16 000	39 825	79 825
Missions et Déplacements	69 596	71 530	138 936
Primes d'assurance	26 176	20 220	32 601
Entretien & réparation	22 828	35 002	68 294
Fourniture de bureau	9 056	3 681	14 502
Charges loyer	7 904	0	5 034
Transfert de charges	-159 115	-202 261	-431 617
Total	556 001	1 146 605	2 053 927

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Charges d'intérêts	273 741	380 085	710 977
Pertes de changes	1 262	-2 177	0

Gains de changes	-7 863	0	-6 259
Perte sur cession des titres	0	507 025	506 966
Total	267 140	884 933	1 211 684

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 30/06/2023	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	2 726 931	2 675 961	50 970

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 30/06/2023	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	13 745 506	19 301 894	-5 556 388

F.3. Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	513 895	561 780	-47 885

F.4. Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 138 246	1 182 074	-43 828
Ajustement "Dividende à payer"	569	375	-194
Ajustement "intérêt Courus"	64 495	79 724	-15 229
Total	1 203 310	1 262 173	-59 250

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	6 638 186	15 761 145	9 122 959

F.6. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Matériel de transport	-70 000
Matériel informatique	-5 672
Total	-75 672

F.7. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Financières

Désignation	Montant
Actions "OTBS"	- 400 640

F.8. Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	187 195

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	2 642 686

VI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société au 30 juin 2023 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie des deux emprunts contractés auprès de la BIAT pour respectivement 4 300 000 DT et 10 000 000 DT. Et l'emprunt contracté auprès de l'ATB pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT. Ce crédit est intégralement remboursé.

- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros.
- La société ONE TECH HOLDING a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L., exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.
- En 2022, La société ONE TECH HOLDING a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans.
- La société ONE TECH HOLDING a signé en date du 05 octobre 2022, une lettre de confort au profit de la société « SOFIA TECHNOLOGIES» dans laquelle elle apporte son soutien financier total afin de lui permettre de réaliser l'ensemble des projets de développement accrédités par son conseil d'administration.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.
- Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société ONE TECH HOLDING de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros.

Tunis, le 31 août 2023

Mesdames et messieurs les
actionnaires de la Société ONE
TECH HOLDING

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2023**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci joints de la société **ONE TECH HOLDING**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan 250 279 754 dinars et un résultat bénéficiaire de 14 610 992 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société,

ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK

CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 Juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Rekik (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

Groupe Onetech

Bilan consolidé actifs au 30 juin 2023

Chiffres présentés en DT



ACTIFS	Notes	2023	2022	2022
		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Ecart d'acquisition	B1	11 904 652	13 152 252	12 625 289
Immobilisations incorporelles		9 214 235	8 867 505	9 053 838
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(8 396 195)	(7 872 706)	(8 121 897)
S/TOTAL	B2	818 040	994 799	931 941
Immobilisations corporelles		480 056 540	453 144 124	465 958 555
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(290 541 557)	(260 916 829)	(275 159 663)
S/TOTAL	B3	189 514 983	192 227 295	190 798 892
Titres mis en équivalence		6 198 642	6 342 301	5 975 555
Immobilisations financières		20 144 756	19 950 866	20 143 894
Provisions Immobilisations financières		(1 565 719)	(1 560 335)	(1 568 412)
S/TOTAL	B4	18 579 037	18 390 531	18 575 482
Total des actifs immobilisés		227 015 354	231 107 178	228 907 159
Autres actifs non courants	B5	9 596 838	10 282 264	10 704 509
Total des actifs non courants		236 612 192	241 389 442	239 611 668
ACTIFS COURANTS				
Stocks		192 341 618	211 911 533	202 476 344
Provisions Stocks		(7 253 276)	(6 824 570)	(6 575 437)
S/TOTAL	B6	185 088 342	205 086 963	195 900 907
Clients et comptes rattachés		304 056 224	255 099 735	252 128 728
Provisions Clients et comptes rattachés		(11 786 767)	(10 961 084)	(11 176 917)
S/TOTAL	B7	292 269 457	244 138 651	240 951 811
Autres actifs courants	B8	28 191 742	23 851 267	24 450 450
Placements et autres actifs financiers	B9	15 783 843	11 216 391	21 604 910
Liquidités et équivalents de liquidités	B10	41 959 157	50 781 449	51 364 461
Total des actifs courants		563 292 541	535 074 721	534 272 539
TOTAL DES ACTIFS		799 904 733	776 464 163	773 884 207

Groupe Onetech

Bilan consolidé capitaux propres et passifs au 30 juin 2023

Chiffres présentés en DT



		2023	2022	2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
	Notes	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		80 400 000	80 400 000	80 400 000
Réserves		251 985 038	237 923 192	238 732 537
Autres capitaux propres		8 672 877	22 363 727	21 233 876
Total des capitaux propres s avant résultat de l'exercice		341 057 915	340 686 919	340 366 413
Résultat de l'exercice		21 484 839	5 391 383	13 791 941
Total des capitaux propres s avant affectation	B11	362 542 754	346 078 302	354 158 354
INTERETS MINORITAIRES				
Réserves des minoritaires		50 954 882	37 897 088	52 484 162
Résultat des minoritaires		2 908 308	3 939 894	647 769
Total des intérêts minoritaires		53 863 190	41 836 982	53 131 931
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilés	B12	81 705 120	88 370 581	76 069 632
Provisions pour risques et charges	B13	4 369 613	2 889 482	4 812 490
Total des passifs non courants		86 074 733	91 260 063	80 882 122
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B14	173 823 895	172 711 092	170 104 868
Autres passifs courants	B15	41 806 583	39 003 209	35 025 721
Concours bancaires et autres passifs financiers	B16	81 793 578	85 574 515	80 581 211
Total des passifs courants		297 424 056	297 288 816	285 711 800
Total des passifs		383 498 789	388 548 879	366 593 922
Total capitaux propres et passif		799 904 733	776 464 163	773 884 207

Groupe Onetech

Etat de résultat consolidé au 30 juin 2023

Chiffres présentés en DT



RUBRIQUES	Notes	2023	2022	2022
		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	592 553 817	518 956 593	1 046 772 970
Autres produits d'exploitation	R2	538 731	618 053	2 830 072
Production immobilisée	R3	326 381	583 807	756 575
Total des produits d'exploitation		593 418 929	520 158 453	1 050 359 617
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	(9 675 085)	2 063 141	3 656 057
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(446 781 733)	(414 210 857)	(836 067 898)
Charges de personnel	R6	(56 156 070)	(49 788 239)	(98 425 247)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(18 355 669)	(17 529 135)	(37 239 442)
Autres charges d'exploitation	R8	(27 259 364)	(23 215 235)	(51 139 049)
Total des charges d'exploitation		(558 227 921)	(502 680 325)	(1 019 215 579)
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 191 008	17 478 128	31 144 038
Charges financières nettes	R9	(4 332 377)	(5 807 579)	(10 406 728)
Produits des placements	R10	1 081 341	1 319 296	1 874 404
Autres gains ordinaires	R11	569 693	1 510 352	1 582 281
Autres Pertes ordinaires	R12	(808 130)	(593 791)	(2 360 293)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		31 701 535	13 906 406	21 833 702
Impôt sur les bénéfices	R13	(6 744 234)	(4 150 321)	(6 564 141)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES		24 957 301	9 756 085	15 269 561
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(787 240)	(452 583)	(979 547)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	223 086	27 775	149 696
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		24 393 147	9 331 277	14 439 710
Quote-part des intérêts minoritaires		(2 908 308)	(3 939 894)	(647 769)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		21 484 839	5 391 383	13 791 941

Groupe Onetech

Etat de flux de trésorerie au 30 juin 2023

Chiffres présentés en DT



Notes	2023	2022	2022
	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	24 393 147	9 331 277	14 439 710
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements & provisions	17 782 134	17 529 135	37 239 442
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	787 241	452 584	979 547
- Variation des stocks et en cours	10 522 849	(32 846 223)	(22 996 439)
- Variation des créances	(50 840 927)	(35 809 407)	(33 308 680)
- Variation des autres actifs non courants	(787 884)	19 520	(4 788 454)
- Variation des autres actifs courants	(3 705 387)	(2 784 167)	(2 806 405)
- Variation des placements et autres actifs financiers	5 821 067	25 682 920	15 783 068
- Variation des fournisseurs	2 229 442	34 308 895	31 706 935
- Variation des autres passifs courants	4 796 962	(2 002 153)	(3 449 038)
- Variation des autres passifs financiers	(4 861 693)	18 276 304	14 457 605
- Plus ou moins value de cession	(193 118)	(282 462)	(374 244)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	(663 467)	(1 038 046)	(2 576 996)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(223 086)	(27 775)	(149 696)
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	5 057 280	30 810 402	44 156 355
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 429 025)	(18 045 101)	(32 823 620)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	855 925	95 656	545 853
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(4 701 188)	(4 914 632)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	26 687	1 293 646	1 318 953
Variation du périmètre de consolidation	(268 290)	596 944	16 446 938
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	(10 814 703)	(20 760 043)	(19 426 508)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-	-
Dividendes et autres distributions	(15 043 391)	(19 248 623)	(22 951 412)
Encaissement subvention d'investissement	1 502 072	-	1 051 288
Encaissement provenant des emprunts	26 625 664	13 716 469	15 703 314
Remboursement d'emprunts	(18 732 602)	(12 821 983)	(23 497 435)
Cession (acq.) d'actions propres	(461 991)	(3 893)	-
Variation des billets de trésorerie	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	(6 110 248)	(18 358 030)	(29 694 245)
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	133 427	(55 082)	(124 504)
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	(916 525)	(916 525)
Effet de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-
Variation de trésorerie	(11 734 244)	(9 279 278)	(6 005 427)
Trésorerie au début de l'exercice	50 231 062	56 236 489	56 236 489
Trésorerie à la clôture de l'exercice	38 496 818	46 957 211	50 231 062
Variation de trésorerie	(11 734 244)	(9 279 278)	(6 005 427)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2023

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : Société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale.
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale.
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale.
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale.
- **ONE TECH GMBH** : société filiale (Allemagne).
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL** : « OTMA » : Société filiale (Maroc).

Pôle télécom

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale ;
- **ONE TECH BS INTERNATIONAL** : Société filiale (France).
- **SYSTEL SA** : société filiale.
- **ONE TECH AFRICA SA** : co-entreprise (côte d'ivoire). ;

Autres activités

- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A.** « HELIOFLEX » : société filiale.
- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC » : entreprise associée

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Groupe OnetechPérimètre de consolidation à Fin juin
2023

Société	Taux de contrôle			Taux d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	100,00%	-	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
FUBA	53,48%	-	53,48%	53,48%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,45%	-	92,45%	92,45%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,87%	-	48,87%	48,87%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,99%	-	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,98%	-	54,98%	54,98%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	79,98%	-	79,98%	79,98%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	65,39%	0,001%	65,39%	65,39%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	90,67%	-	90,67%	90,67%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH BS INTERNATIONAL	-	100,00%	100,00%	90,67%	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,65%	99,65%	90,36%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH GMBH	-	100,00%	100,00%	53,48%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH EC	40,00%	-	40,00%	40,00%	Influence notable	Mise en équivalence
ONETECH AFRICA	-	50,00%	50,00%	45,69%	Conjoint	Intégration proportionnelle
ONETECH MA	-	100,00%	100,00%	90,46%	Exclusif	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les sociétés « ONE TECH MOBILE », « SOFIA TECH », « SALGETEL », « SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers intermédiaires consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » « ONE TECH BS INTERNATIONAL » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés « AUTO CABLES » et « ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupes.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

"L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisées par « TUNISIE CABLES », « FUBA », « OTBS » et « TTEI » ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS).

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

B NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Goodwill local	13 366 028	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	3 605 670	3 539 066	3 539 066
Amortissement écart d'acquisition	5 411 195	6 101 033	5 886 881
Amort Goodwill Local	(10 478 241)	(9 853 875)	(10 166 686)
Total écarts d'acquisition	11 904 652	13 152 252	12 625 289

Le tableau récapitulant la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecarts d'acquisition / Entités	Valeur brute 30-06-2023	Amort. Antérieurs	Dotation	Reprise / sortie	Cumulé au 30-06- 2023	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH						
ONE TECH MOBILE	-	-	-	-	-	-
FUBA	6 423 379	(3 238 463)	(160 584)	-	(3 399 047)	3 024 332
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	3 490 792	(104 265)	-	3 386 527	1 984 926
TTEI	3 653 020	(527 663)	(157 581)	-	(685 244)	2 967 776
ELEONETECH	779 308	(392 906)	(19 483)	-	(412 389)	366 919
TECHNIPLAST	(704 410)	704 410	-	-	704 410	-
HELIOFLEX	445 895	(224 799)	(11 147)	-	(235 946)	209 949
OTBS	(6 237 914)	6 375 210	(6 426)	-	6 368 784	130 870
Total	2 957 677	6 186 581	(459 486)	-	5 727 095	8 684 772
-2- Titres détenus par OTBS						
SYSTEL	647 993	(299 700)	(16 200)	-	(315 900)	332 093
Total	647 993	(299 700)	(16 200)	-	(315 900)	332 093
-3- Ecarts d'acquisition opérations de fusion						
TUNISIE CABLES	6 117 904	(5 156 632)	(151 690)	-	(5 308 323)	809 581
ELEONETECH	300 000	(300 000)	-	-	(300 000)	-
OTBS	6 948 124	(4 710 054)	(159 864)	-	(4 869 918)	2 078 206
Total	13 366 028	(10 166 686)	(311 554)	-	(10 478 241)	2 887 787
Total Général	16 971 698	(4 279 805)	(787 240)	-	(5 067 046)	11 904 652

B.2 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Logiciels	7 901 859	7 693 323	7 741 462
Concessions de brevets	128 454	43 657	128 454
Recherches et Développements	118 801	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	66 418	13 021	66 418
Sous total	9 214 235	8 867 505	9 053 838
Amortissement			
Logiciels	(7 235 186)	(6 713 227)	(6 961 325)
Amortissement Concessions de brevets	(43 505)	(41 975)	(43 068)
Amortissement recherches et développements	(118 801)	(118 801)	(118 801)
Amortissement Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)	(998 703)
Sous total	(8 396 195)	(7 872 706)	(8 121 897)
Total	818 040	994 799	931 941

B.3 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Terrains	18 212 713	17 910 625	17 841 722
Constructions	57 988 590	52 680 079	53 031 586
Matériel et Outillage	317 341 455	299 882 981	306 442 710
Agencement, Aménagement & Installation	49 267 942	48 949 743	52 757 644
Immobilisations en cours	9 369 486	8 831 728	9 628 978
Matériel de bureau & Informatique	15 555 869	13 907 019	14 687 413
Matériel de transport	12 320 485	10 981 949	11 568 503
Sous total	480 056 540	453 144 124	465 958 556
Amortissement Constructions	(31 163 248)	(28 695 311)	(29 712 405)
Amortissement Matériel et outillages industriels	(207 291 411)	(185 941 014)	(195 948 215)
Amortissement Agencement, Aménagement & Installation	(31 794 021)	(28 230 191)	(30 174 906)
Amortissement Matériels de bureau & Informatique	(12 502 155)	(11 050 016)	(11 706 039)
Amortissement Matériel de transport	(7 790 722)	(7 000 297)	(7 618 099)
Sous total	(290 541 557)	(260 916 829)	(275 159 664)
Total	189 514 983	192 227 295	190 798 892

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 30 Juin 2023 se détaille comme suit :

Groupe Onetech
Tableau de variation des immobilisations
Arrêté au 30 juin 2023
Chiffres présentés en milliers de dinars



DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2022	Acquis	Sortie Cession	Reclassement	Variation périmètre	Variation des Cours de change	V. Brute au 30/06/2023	Amort. Cumulé 31/12/2022	Dotation	Sortie Cession	Variation périmètre	Variation des Cours de change	Amort. Cumulé 30/06/2023	VCN Au 30/06/2023
<u>Immobilisations incorporelles</u>														
Logiciels	7 741 462	139 799	-	-	-	20 598	7 901 859	(6 961 325)	(257 881)	-	-	(15 980)	(7 235 186)	666 673
Concessions de brevets	128 454	-	-	-	-	-	128 454	(43 068)	(437)	-	-	-	(43 505)	84 949
Recherches et Développements	118 801	-	-	-	-	-	118 801	(118 801)	-	-	-	-	(118 801)	-
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	(998 703)	-
Immobilisations incorporelles en cours	66 418	-	-	-	-	-	66 418	-	-	-	-	-	-	66 418
S/Total	9 053 838	139 799	-	-	-	20 598	9 214 235	(8 121 897)	(258 318)	-	-	(15 980)	(8 396 195)	818 040
<u>Immobilisations corporelles</u>														
Terrains	17 841 722	150 000	-	100 000	-	120 992	18 212 714	-	-	-	-	-	-	18 212 714
Constructions	53 031 587	110 903	-	4 641 459	-	204 641	57 988 590	(29 712 404)	(1 431 454)	-	-	(19 390)	(31 163 248)	26 825 342
Matériel et Outillage	306 442 710	7 679 254	(548 427)	1 272 763	-	2 495 156	317 341 456	(195 948 215)	(10 722 884)	548 427	-	(1 168 739)	(207 291 411)	110 050 045
Agencement, Aménagement & Installation	52 757 644	872 240	-	(4 605 822)	-	243 880	49 267 942	(30 174 906)	(1 481 561)	-	-	(137 554)	(31 794 021)	17 473 921
Matériel de transport	11 568 502	1 413 600	(661 618)	-	-	-	12 320 484	(7 618 099)	(730 478)	557 855	-	-	(7 790 722)	4 529 762
Matériel de bureau & Informatique	14 687 412	809 723	-	-	-	58 733	15 555 868	(11 706 039)	(747 866)	2 330	-	(50 580)	(12 502 155)	3 053 713
Immobilisations en cours	9 628 978	1 123 032	(2)	(1 408 400)	-	25 878	9 369 486	-	-	-	-	-	-	9 369 486
S/Total	465 958 555	12 158 752	(1 210 047)	-	-	3 149 280	480 056 540	(275 159 663)	(15 114 243)	1 108 612	-	(1 376 263)	(290 541 557)	189 514 983
Total Général	475 012 393	12 298 551	(1 210 047)	-	-	3 169 878	489 270 775	(283 281 560)	(15 372 561)	1 108 612	-	(1 392 243)	(298 937 752)	190 333 023

B.4 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Titres de participations	19 272 328	19 062 328	19 272 328
Dépôts et cautionnements	848 217	862 010	847 355
Personnel, avances et prêts	24 211	26 528	24 211
Sous total	20 144 756	19 950 866	20 143 894
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 565 719)	(1 560 335)	(1 568 412)
Sous total	(1 565 719)	(1 560 335)	(1 568 412)
Total	18 579 037	18 390 531	18 575 482

B.5 Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Charges reportées	5 347 040	6 587 510	6 430 594
Frais préliminaires	5 089 548	4 928 878	4 778 717
Ecart de conversion sur emprunt	4 240 836	3 686 633	4 261 524
Dépréciation frais préliminaires	(5 080 586)	(4 920 757)	(4 766 326)
Total	9 596 838	10 282 264	10 704 509

B.6 Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Stocks de pièces de rechanges	13 382 473	12 441 677	12 727 472
Stocks de matières premières et consommables	93 185 008	105 671 029	95 099 605
Stocks de produits finis et en cours	73 558 158	83 586 141	84 896 277
Stocks travaux en cours	3 471 066	2 196 924	2 085 317
Stocks de marchandises	8 744 913	8 015 762	7 667 673
Sous total	192 341 618	211 911 533	202 476 344
Provision stocks de marchandises	(3 596 476)	(3 700 895)	(3 559 735)
Provision stocks de matières premières et consommables	(1 968 310)	(1 738 150)	(1 527 936)
Provision stocks de produits finis et travaux en cours	(520 506)	(229 731)	(319 782)
Provision stocks de pièces de rechanges	(1 167 984)	(1 155 794)	(1 167 984)
Sous total	(7 253 276)	(6 824 570)	(6 575 437)
Total	185 088 342	205 086 963	195 900 907

B.7 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires	286 802 371	234 846 001	234 621 139
Clients chèques et effets en portefeuille	7 681 998	9 860 769	7 967 909
Clients douteux et litigieux	9 571 855	10 392 965	9 539 680
Sous total	304 056 224	255 099 735	252 128 728
Moins : Provisions clients	(11 786 767)	(10 961 084)	(11 176 917)
Sous total	(11 786 767)	(10 961 084)	(11 176 917)
Total	292 269 457	244 138 651	240 951 811

B.8 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Personnel, prêts et avances	1 972 180	1 715 395	1 271 238
État, crédit de TVA	7 304 114	2 445 644	5 868 709
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1 842 117	2 272 325	1 725 017
Débiteurs divers	5 053 514	3 817 585	3 346 765
Produits à recevoir	1 405 673	2 025 636	1 637 616
Charges constatées d'avance	3 277 331	3 065 195	1 450 277
Provisions sur Débiteurs Divers	(877 446)	(731 765)	(873 560)
Caution douanière	47 957	47 957	47 957
État, crédit d'IS	4 517 135	4 664 573	7 503 103
Fournisseurs, avances et acomptes	3 649 167	4 528 722	2 473 328
Total	28 191 742	23 851 267	24 450 450

B.9 Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Prêt courant	276 265	80 363	81 755
Provisions sur actifs financiers	(5 450)	(5 450)	(5 450)
Titres BVMT & SICAV	1 198 012	1 749 476	1 796 634
Placements courants	14 312 209	9 351 895	19 714 317
Intérêts courus sur placements	2 807	40 107	17 654
Total	15 783 843	11 216 391	21 604 910

B.10 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Banques EUR	31 042 418	43 741 771	40 959 846
Caisses	28 620	68 723	21 257
Banques TND	10 199 412	5 787 287	9 334 008
Banques USD	688 707	1 183 668	1 049 350
Total	41 959 157	50 781 449	51 364 461

B.11 Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Capital social	80 400 000	80 400 000	80 400 000
Prime d'émission	188 412	14 177 494	14 177 225
Résultats reportés	139 353 498	115 156 719	115 156 719
Réserves	8 449 307	8 392 307	8 275 307
Réserves consolidés	104 182 233	114 374 166	115 300 510
Réserves de conversion groupe	2 846 916	2 427 274	1 834 894
Résultat de l'exercice	21 484 839	5 391 383	13 791 941
Subventions d'investissement	6 180 727	5 762 694	5 221 758
Autres capitaux propres (actions propres)	(543 178)	(3 735)	-
Total	362 542 754	346 078 302	354 158 354

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :



Groupe Onetech

Tableau de variation de capitaux propres consolidés au 30 juin 2023

Chiffres présentés en TND

	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des CP Part du Groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023	80 400 000	14 177 225	7 056 652	238 732 537	13 791 941	354 158 355	52 484 162	647 769	301 026 424
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	13 791 941	(13 791 941)	-	647 769	(647 769)	0
Dividendes versés	-	(14 070 000)	-	(200 156)	-	(14 270 156)	(2 422 071)	-	(11 848 086)
Augmentation de capital	-	-	-	67 142	-	67 142	65 208	-	1 934
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Reclassements	-	81 187	(81 187)	1	-	1	(0)	-	1
Variation des subventions	-	-	376 614	-	-	376 614	-	-	376 614
Ecart de conversion	-	-	1 132 386	0	0	1 132 386	107 424	-	1 024 962
Variation du périmètre	-	-	-	(406 427)	-	(406 427)	72 391	-	(478 818)
w	-	-	-	-	21 484 839	21 484 839	-	2 908 308	18 576 531
Situation à fin 2023	80 400 000	188 412	8 484 465	251 985 038	21 484 839	362 542 754	50 954 882	2 908 308	308 679 564

B.12 Emprunts et dettes assimilées

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Emprunts bancaires	79 262 062	84 897 170	73 319 194
Emprunts leasing	2 443 058	3 473 411	2 750 438
Total	81 705 120	88 370 581	76 069 632

B.13 Provisions pour risques et charges

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Provision pour risques et charges	4 369 613	2 889 482	4 812 490
Total	4 369 613	2 889 482	4 812 490

B.14 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	151 658 939	159 325 639	154 437 222
Fournisseurs d'immobilisations	6 622 139	5 423 130	5 743 328
Fournisseurs, factures non parvenues	15 542 817	7 962 323	9 924 318
Total	173 823 895	172 711 092	170 104 868

B.15 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Clients, avances et acomptes	1 898 352	2 645 214	2 360 407
Créditeurs divers	941 288	98 091	600 219
Dividendes à payer	2 983 287	3 959 589	1 334 451
CNSS	5 557 512	4 956 123	6 328 345
Etat, impôts et taxes	7 524 568	4 938 535	7 186 379
Personnel, charges à payer	7 471 729	6 027 230	4 793 933
Personnel, rémunérations dues	3 002 428	3 098 122	4 727 814
Charges à payer	7 275 722	7 529 670	3 805 038
Produits constatés d'avance	1 263 940	1 464 066	1 081 043
Provisions courantes	1 545 655	1 787 826	1 463 437
Impôts différés - passif	1 321 958	2 498 743	1 344 655
Clients, emballages consignés	1 020 144	-	-
Total	41 806 583	39 003 209	35 025 721

B.16 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022
Découverts bancaires	3 462 338	3 824 238	1 133 399
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	31 792 466	26 359 272	28 220 878
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	687 727	806 114	636 878
Emprunt courant lies cycle d'exploitation	45 336 005	53 990 716	50 157 447
Chèques à payer	38 736	39 745	15 517
Intérêts courus sur emprunts	476 306	554 430	417 092
Total	81 793 578	85 574 515	80 581 211

R- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1 Revenus

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chiffre d'affaires Export - produits finis	498 551 697	443 549 104	892 356 228
Chiffre d'affaires Export - marchandises	124 365	-	-
Chiffre d'affaires Export - prestation de services	5 280 372	8 671 828	15 866 823
Chiffre d'affaires Export - travaux	2 506 799	1 991 761	6 726 316
Chiffre d'affaires Local - produits finis	82 170 743	51 829 964	122 085 685
Chiffre d'affaires Local - prestation de services	1 494 520	9 556 575	4 086 745
Autres revenus	2 305 356	2 857 465	4 901 628
Dividendes (Holding)	119 965	499 896	749 545
Total	592 553 817	518 956 593	1 046 772 970

R.2 Autres produits d'exploitation

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits des activités annexes	122 777	190 274	253 080
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	415 954	427 779	2 576 992
Total	538 731	618 053	2 830 072

R.3 Production immobilisée

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Production immobilisée	326 381	583 807	756 575
Total	326 381	583 807	756 575

R.4 Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Variation des stocks des produits finis et des encours	(9 675 085)	2 063 141	3 656 057
Total	(9 675 085)	2 063 141	3 656 057

R.5 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achats - matières et consommables	(414 514 631)	(419 535 017)	(799 443 271)
Variation de stocks - matières et consommables	(796 205)	30 346 184	19 203 906
Variation de stocks - marchandises	1 073 768	(48 828)	(308 935)
Achats - marchandises	(17 411 439)	(10 157 603)	(23 630 519)
Achats - pièces de rechanges	(5 455 794)	(5 753 618)	(11 087 668)
Variation de stocks - pièces de rechanges	602 018	346 563	720 017
Electricités & eaux	(8 850 799)	(7 754 418)	(17 081 662)
Carburants	(39 629)	(42 643)	(144 171)
Divers achats non stockés	(906 974)	(443 223)	(1 331 701)
Achats de travaux et sous-traitances	(399 293)	(1 120 735)	(2 829 448)
Achats petits matériels et outillages	(82 755)	(47 519)	(134 446)
Total	(446 781 733)	(414 210 857)	(836 067 898)

R.6 Charges de personnel

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires bruts	(45 651 993)	(40 626 470)	(81 136 573)
Charges sociales légales	(7 804 279)	(6 844 988)	(14 169 098)
Autres charges personnel	(2 699 798)	(2 316 781)	(3 119 576)
Total	(56 156 070)	(49 788 239)	(98 425 247)

R.7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux amortissements	(16 927 432)	(16 619 100)	(34 074 313)
Dotations aux provisions	(3 822 241)	(2 750 331)	(8 470 155)
Reprises sur provisions	2 394 004	1 840 296	5 305 026
Total	(18 355 669)	(17 529 135)	(37 239 442)

R.8 Autres charges d'exploitation

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Entretien et réparation	(2 565 395)	(2 878 263)	(5 486 710)
Jetons de présence	(122 504)	(682 498)	(1 154 999)
Charges de location	(439 690)	(73 114)	(517 005)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(2 060 253)	(2 448 441)	(4 455 234)
Autres services extérieurs	(5 229 989)	(2 437 035)	(4 081 240)
Déplacements, missions, réceptions	(918 630)	(794 410)	(2 132 386)
Frais de formation	(349 092)	(330 569)	(834 954)
Frais de télécommunication	(364 438)	(325 355)	(670 364)
Frais de transport	(9 923 382)	(8 998 890)	(22 020 141)
Impôts et Taxes	(1 275 734)	(913 158)	(2 087 092)
Personnel extérieur à l'entreprise	(224 462)	(24 782)	(202 058)
Commissions sur vente	(594 306)	(580 678)	(1 680 415)
Primes d'assurances	(2 271 914)	(1 595 921)	(3 470 378)
Publicité, publication et relation publique	(312 212)	(474 336)	(1 340 443)
Services bancaires et assimilés	(490 660)	(574 535)	(937 927)
Sous-traitance générale	(116 703)	(83 250)	(67 703)
Autres comptes d'ajustement	-	-	-
Total	(27 259 364)	(23 215 235)	(51 139 049)

R.9 Charges financières nettes

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Charges d'intérêts	(3 959 849)	(3 041 753)	(7 094 462)
Pertes de changes	(6 231 224)	(6 023 395)	(16 676 652)
Autres charges financières	109 952	(210 072)	(86 206)
Gains de change	5 752 942	3 652 137	13 623 149
Charges nettes sur cession de VM	(4 198)	(184 496)	(172 557)
Total	(4 332 377)	(5 807 579)	(10 406 728)

R.10 Produits des placements

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prod. nets/ cession VMP (hors équivalent. de trésorerie)	-	408 747	411 076
Plus-value de cession de titres	22 738	-	39
Autres produits financiers	114 105	35 094	57 212
VNC des titres conso cédés	-	(1 148)	(2 082)
Produits des placements	944 498	876 603	1 408 159
Total	1 081 341	1 319 296	1 874 404

R.11 Autres gains ordinaires

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Plus-values de cession d'immobilisations	201 032	59 359	137 769
Autres gains sur éléments non récurrents	368 661	1 450 993	1 444 512
Total	569 693	1 510 352	1 582 281

R.12 Autres pertes ordinaires

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Autres pertes sur éléments non récurrents	(781 676)	(593 791)	(2 360 293)
Moins-values de cession d'immobilisations	(26 454)	-	-
Total	(808 130)	(593 791)	(2 360 293)

R.13 Impôts sur les bénéfices

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts sur les sociétés	(6 766 931)	(4 173 017)	(7 740 926)
Produits d'impôts différés	22 697	22 696	1 176 785
Total	(6 744 234)	(4 150 321)	(6 564 141)

R.14 Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(787 240)	(452 583)	(979 547)
Total	(787 240)	(452 583)	(979 547)

R.15 Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
AUTO CABLES	223 736	28 929	150 233
ONE TECH EC	(650)	(1 154)	(537)
Total	223 086	27 775	149 696

F-1 NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Solde au 30/06/2023	Solde au 30/06/2022	Solde au 31/12/2022	Variation
Chèques à l'encaissement	-	-	-	-
Banques TND	10 199 412	5 787 286	9 334 008	4 412 126
Banques EUR	31 042 417	43 741 772	40 959 846	(12 699 355)
Banques USD	688 707	1 183 668	1 049 350	(494 961)
Caisses	28 620	68 723	21 257	(40 103)
Sous total	41 959 156	50 781 449	51 364 461	(8 822 293)
Découverts bancaires	(3 462 338)	(3 824 238)	(1 133 399)	361 900
Total	38 496 818	46 957 211	50 231 062	(8 460 393)

TUNIS, le 31 août 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la société ONE TECH HOLDING

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES
ARRETES AU 30 JUIN 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 ter de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires consolidés ci-joints du groupe ONE TECH HOLDING comprenant le bilan consolidé au 30 juin 2023, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé arrêtés à cette date et des notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires consolidés qui font apparaître un total bilan 799 904 733 dinars et un résultat bénéficiaire consolidé de 21 484 839 dinars, relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers intermédiaires consolidés sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ONE TECH HOLDING arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK

CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton

« SOTIPAPIER »

13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,

Megrine Riadh, 2014 Ben Arous.

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023 accompagnés du rapport d'examen limité des sociétés d'expertise comptable « Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F- représentée par Mr Mohamed Lasaad BORJI et Tunisie Audit et conseil-représentée par Mr Wassim CHAKROUN.

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2023
Bilan au 30 juin
Exprimé en dinar tunisien

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Actifs				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		1 411 938	1 367 744	1 390 457
Moins amortissements		(1 203 456)	(1 133 055)	(1 180 676)
	IV.1	208 482	234 689	209 781
Immobilisations corporelles		139 652 267	119 132 027	129 611 838
Moins amortissements		(81 929 007)	(75 486 057)	(78 718 254)
	IV.2	57 723 260	43 645 970	50 893 584
Immobilisations financières		4 772 802	4 770 352	4 772 802
Moins provisions		(1 007 426)	(1 007 426)	(1 007 426)
	IV.3	3 765 376	3 762 926	3 765 376
Total des actifs immobilisés		61 697 118	47 643 585	54 868 741
Total des actifs non courants		61 697 118	47 643 585	54 868 741
Actifs courants				
Stocks		49 682 867	37 819 056	45 666 646
Moins provisions		(782 070)	(382 935)	(782 070)
	IV.4	48 900 797	37 436 121	44 884 576
Clients et comptes rattachés		35 093 492	49 214 219	37 878 760
Moins provisions		(10 058 343)	(8 164 556)	(10 058 343)
	IV.5	25 035 149	41 049 663	27 820 417
Autres actifs courants	IV.6	3 089 613	2 371 438	726 984
Placements et autres actifs financiers	IV.7	22 088	39 686	23 837
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	1 441 012	809 302	1 084 406
Total des actifs courants		78 488 659	81 706 210	74 540 220
Total des actifs		140 185 777	129 349 795	129 408 961

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2023
Bilan au 30 juin
Exprimé en dinar tunisien

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		30 720 659	30 720 659	30 720 659
Réserves légales		3 072 066	3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		26 308 147	13 600 912	13 600 912
Autres capitaux propres		11 439 689	11 521 430	11 408 559
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		71 540 561	58 888 643	58 847 772
Résultat de la période		5 905 488	15 945 922	25 980 182
Total des capitaux propres avant affectation	IV.9	77 446 049	74 834 565	84 827 954
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunt	IV.10	10 564 563	8 833 400	10 809 476
Provision pour risques et charges	IV.11	266 553	208 973	208 973
Total des passifs non courants		10 831 116	9 042 373	11 018 449
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	20 268 422	23 859 468	14 150 752
Autres passifs courants	IV.13	16 570 247	3 801 080	3 951 779
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.14	15 069 943	17 812 309	15 460 027
Total des passifs courants		51 908 612	45 472 857	33 562 558
Total des passifs		62 739 728	54 515 230	44 581 007
Total des capitaux propres et des passifs		140 185 777	129 349 795	129 408 961

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2023
Etat de résultat de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin
Exprimé en dinar tunisien

	Notes	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2022 (6 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits d'exploitation				
Revenus		53 814 413	83 389 152	159 271 742
Autres produits d'exploitation		102 859	91 884	171 043
Total des produits d'exploitation	V.1	53 917 272	83 481 036	159 442 785
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis		(691 307)	442 714	6 111 506
Achats de matières premières consommés	V.2	(19 189 573)	(33 509 231)	(69 769 064)
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	(13 767 544)	(16 312 496)	(33 698 053)
Charges de personnel	V.4	(4 495 642)	(4 476 073)	(8 605 829)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	(3 291 113)	(6 350 599)	(12 055 167)
Autres charges d'exploitation	V.6	(3 769 432)	(3 379 703)	(7 794 261)
Total des charges d'exploitation		(45 204 611)	(63 585 388)	(125 810 868)
Résultat d'exploitation		8 712 661	19 895 648	33 631 917
Charges financières nettes	V.7	(1 799 754)	(1 583 415)	(3 946 091)
Produits des placements	V.8	14 637	341 146	360 622
Autres gains ordinaires	V.9	7 908	5 052	296
Autres Pertes Ordinaires	V.10	(134 002)	(49 538)	(131 319)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		6 801 450	18 608 893	30 211 388
Impôt sur les bénéfices		(895 962)	(2 662 971)	(4 231 206)
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 905 488	15 945 922	25 980 182
Résultat net de l'exercice		5 905 488	15 945 922	25 980 182

Etats financiers intermédiaires au 30/06/2023

Etat de flux de trésorerie

Période du 01/01/2023 au 30/06/2023

Exprimé en dinar tunisien

	Notes	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2022 (6 mois)	31/12/2022 (12 mois)
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Résultat net		5 905 488	15 945 922	25 980 182
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions	VI.1	3 291 113	6 350 599	12 055 167
Résorption subvention d'investissement		(40 870)	(40 870)	(81 742)
- Variation des :				
* Stocks	VI.2	(4 016 221)	(7 143 888)	(14 991 478)
* Créances clients	VI.3	2 785 268	(9 298 734)	2 036 725
* Autres actifs et prêts au personnel	VI.4	(2 360 880)	178 380	1 838 683
* Fournisseurs et autres dettes	VI.5	6 117 670	4 785 245	(4 923 471)
* Autres passifs	VI.6	(625 756)	448 765	464 113
* Plus-value sur cession d'immobilisations		-	-	(190 160)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		11 055 812	11 225 419	22 188 019
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(10 061 911)	(7 864 514)	(18 391 878)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	-	215 000
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(31 575)	(34 026)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(10 061 911)	(7 896 089)	(18 210 904)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissement provenant de l'augmentation de capital		-	800 002	264 243
Encaissement primes d'émission		-	-	535 760
Encaissements provenant des emprunts		21 060 000	22 200 000	42 650 000
Remboursement d'emprunts		(20 254 124)	(13 604 280)	(35 445 813)
Distribution de dividendes		-	(13 246 523)	(13 246 523)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VI.8	805 876	(3 850 801)	(5 242 333)
Variation de trésorerie	VI.9	1 799 777	(521 471)	(1 265 218)
Trésorerie au début de l'exercice		(622 818)	642 400	642 400

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER », a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.720.659 dinars tunisiens divisé en 28.184.091 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).

Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 53 millions de dinars tunisiens au cours du premier semestre 2023.

II. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires de la société arrêtés au 30 juin 2023 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des

hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers. Ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
 - la pertinence ;
 - la fiabilité ; et
 - la comparabilité.
- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.
La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
 - L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

Sotipapier utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

III. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencement aménagement installation	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Révision générale Turbine à gaz	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables et pièces de rechange,
- Stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré « CMP ».

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré « CMP ».

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

4- Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatif au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans ;

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

IV. Notes relatives au bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2023 à 1.411.938 DT contre 1.367.744 DT au 30 juin 2022 et 1.390.457 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Concession, brevet et procédés	176 294	176 294	176 294
Logiciel	1 068 861	1 068 861	1 068 861
Immobilisations incorporelles en cours	166 783	122 589	145 302
Valeur brute	1 411 938	1 367 744	1 390 457
Moins amortissements	(1 203 456)	(1 133 055)	(1 180 676)
Total net	208 482	234 689	209 781

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2023 à 139.652.267 DT contre 119.132.027DT au 30 juin 2022 et 129.611.838 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Terrain	180 124	204 964	180 124
Constructions	8 727 284	8 727 284	8 727 284
Agencements, aménagements et installations	3 898 900	3 540 873	3 727 636
Matériel et outillage industriel	95 493 570	88 303 199	91 529 832
Matériel de transport	3 211 948	3 211 948	3 211 948
Matériel informatique	807 529	741 144	801 943
Matériel et mobiliers de bureau	249 556	241 985	248 840
Immobilisations corporelles en cours	20 324 762	14 160 630	15 078 053
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	6 758 594	-	6 106 178
Valeur brute	139 652 267	119 132 027	129 611 838
Moins amortissements	(81 929 007)	(75 486 057)	(78 718 254)
Total net	57 723 260	43 645 970	50 893 584

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements est consigné au niveau du tableau de variation des immobilisations, ci-après.

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 30/06/2023

Libellé	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Reclassements 2023	Valeur brute au 30/06/2023	Amort. Cumulés au 31/12/2022	Dotations 2023	Amort. Cumulés au 30/06/2023	VCN 30/06/2023
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	176 294	(176 294)	-	(176 294)	-
Logiciels	1 068 861	-	-	1 068 861	(1 004 382)	(22 781)	(1 027 162)	41 699
Immobilisations Incorporelles en cours	145 302	21 481	-	166 783	-	-	-	166 783
Total des Immobilisations Incorporelles	1 390 457	21 481	-	1 411 938	(1 180 676)	(22 781)	(1 203 456)	208 482
Terrain	180 124	-	-	180 124	-	-	-	180 124
Construction	2 683 729	-	-	2 683 729	(2 174 548)	(25 322)	(2 199 870)	483 859
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	2 672 298	(779 472)	(66 813)	(846 285)	1 826 013
Construction PM2	606 560	-	-	606 560	(606 560)	-	(606 560)	-
Construction PM3	808 977	-	-	808 977	(808 977)	-	(808 977)	-
Construction Magasin Stock MA PB+Chaudière	508 512	-	-	508 512	(508 512)	-	(508 512)	-
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	836 892	(836 892)	-	(836 892)	-
Construction dépôt MP	610 316	-	-	610 316	(431 577)	(11 171)	(442 748)	167 568
Matériel & outillage	91 529 832	-	3 963 738	95 493 570	(66 360 197)	(2 680 357)	(69 040 554)	26 453 016
Agencement, aménagement, installation	3 727 636	-	171 264	3 898 900	(2 687 559)	(229 560)	(2 917 119)	981 781
Matériel roulant	3 211 948	-	-	3 211 948	(2 818 929)	(148 920)	(2 967 849)	244 099
MMB & Matériel Informatique	1 050 783	-	6 302	1 057 085	(705 031)	(48 610)	(753 641)	303 444
Immobilisations corporelles en cours	15 078 053	9 388 013	(4 141 304)	20 324 762	-	-	-	20 324 762
Avance et acomptes versés sur immobilisations	6 106 178	652 416	-	6 758 594	-	-	-	6 758 594
Total des Immobilisations corporelles	129 611 838	10 040 429	-	139 652 267	(78 718 254)	(3 210 753)	(81 929 007)	57 723 260
Total	131 002 295	10 061 910	-	141 064 205	(79 898 929)	(3 233 534)	(83 132 463)	57 931 741

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des dépôts et cautionnements et par des participations.

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de participation	3 164 635	3 162 185	3 164 635
Dépôts et cautionnements	1 608 167	1 608 167	1 608 167
Total	4 772 802	4 770 352	4 772 802
Moins provisions	(1 007 426)	(1 007 426)	(1 007 426)
Total net	3 765 376	3 762 926	3 765 376

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Nature des titres	Valeur brute au 30/06/2023	Valeur brute au 31/12/2022	Provisions pour dépréciation	Net
			au 30/06/2023	au 30/06/2023
<i>Filiales :</i>				
TUCOLLECT	719 200	719 200	-	719 200
SFTC	2 014 985	2 014 985	(651 015)	1 363 970
SOTIPAPIER PROPCO	2 450	2 450	-	2 450
<i>Autres participations :</i>				
Marina Hôtel	350 000	350 000	(331 411)	18 589
Banque tunisienne de solidarité	40 000	40 000	-	40 000
Sté Expansion tourisme	25 000	25 000	(25 000)	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	3 000
Total	3 164 635	3 164 635	(1 007 426)	2 157 209

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Avance cautionnements STEG	1 608 167	1 608 167	1 608 167
Total	1 608 167	1 608 167	1 608 167

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 30 juin 2023 à 49.682.867 DT contre 37.819.056 DT au 30 juin 2022 et 45.666.646 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières premières	16 356 947	11 182 646	13 636 106
Consommables et pièces de rechange	21 139 233	19 427 207	19 152 546
Produits finis	12 186 687	7 209 203	12 877 994
Total	49 682 867	37 819 056	45 666 646
Provision	(782 070)	(382 935)	(782 070)
Total net	48 900 797	37 436 121	44 884 576

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2023 à 35.093.492 DT contre 49.214.219 DT au 30 juin 2022 et 37.878.760 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Clients	8 805 081	22 126 068	8 064 188
Client avoirs à établir	(409 109)	(679 763)	-
Clients, ventes d'énergie (STEG)	746 802	958 561	921 051
Clients douteux	10 058 343	8 164 556	10 058 343
Effets à recevoir	13 052 826	15 975 556	16 155 828
Chèques en portefeuille	2 839 549	2 669 241	2 679 350
Total	35 093 492	49 214 219	37 878 760
Provision pour dépréciation des comptes clients	(10 058 343)	(8 164 556)	(10 058 343)
Total net	25 035 149	41 049 663	27 820 417

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2023 à 3.089.613 DT contre 2.371.438 DT au 30 juin 2022 et 726.984 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fournisseurs locaux débiteurs	105 214	121 814	49 556
Personnel-avances et acomptes	133 206	124 588	50 621
Etat, impôts et taxes (Crédit IS)	1 294 722	296 170	5 375
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	998	5 359	104 296
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	1 059 420	1 111 618	13 643
Débiteurs divers	37 045	410 556	210 742
Charges constatées d'avance	459 008	301 333	292 751
Total	3 089 613	2 371 438	726 984

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 30 juin 2023, comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prêts au personnel	22 088	39 686	23 837
Total	22 088	39 686	23 837

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2023 à 1.441.012 DT se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banques	910 856	324 145	784 279
Effets remis à l'encaissement	142 179	95 117	-
Effets remis à l'escompte	-	256 146	-
Chèques remis à l'encaissement	377 977	123 894	290 127
Caisses	10 000	10 000	10 000
Total	1 441 012	809 302	1 084 406

9. Capitaux propres

La structure du capital se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Sango Ellis	15 420 191	-	-
S&S Ellis	11 652 894	-	-
Recall Holding	-	10 390 050	10 390 050
Value Consulting	-	8 755 121	8 755 121
Swicorp Conseil & Invest.	-	1 446 322	1 446 322
Han TN	-	1 470 138	1 470 138
Ekuity Capital (ex CTKD)	-	1 308 000	1 308 000
Divers public	3 647 574	7 086 785	7 086 785
Management	-	264 243	264 243
Total	30 720 659	30 720 659	30 720 659

Le capital de la société est constitué de 28.184.091 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparties comme suit :

Libellé	30/06/2023	%
Sango Ellis	14 146 964	50,19%
S&S Ellis	10 690 728	37,93%
Divers public	3 346 399	11,88%
Total actions	28 184 091	100%

Le résultat de base par action au 30 juin 2023 est de 0,209 DT contre 0,566 DT au 30 juin 2022 et 0,918 DT au 31 décembre 2022, se détaillant comme suit :

En TND	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net	5 905 488	15 945 922	25 980 182
Nombre d'actions	28 184 091	28 184 091	28 184 091
Résultat par action	0,209	0,566	0,918

Les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2023 à 77.446.049 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	30 720 659	3 045 642	13 600 912	11 153 591	326 968	25 980 182	84 827 954
Résultats reportés	-	-	25 980 182	-	-	(25 980 182)	-
Réserves légales	-	26 424	(26 424)	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(13 246 523)	-	-	-	(13 246 523)
Subvention FODEC inscrite aux comptes de résultat	-	-	-	-	(40 870)	-	(40 870)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	5 905 488	5 905 488
Capitaux propres au 30/06/2023	30 720 659	3 072 066	26 308 147	11 153 591	286 098	5 905 488	77 446 049

La baisse des capitaux propres de 7.381.905 DT entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 provient de :

- 1- La décision de distribution de dividendes pour 13.246.523 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2022 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 juin 2023, à savoir :

Résultat net au 31/12/2022	25 980 182
Résultats reportés	13 600 912
Reliquat	39 581 094
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	26 424
Bénéfices distribuables	39 554 670
Dividendes 2022 (28.184.091 actions multipliées par 0,470 DT) (*)	13 246 523
Résultats reportés au 30/06/2023	26 308 147

(*) La mise en paiement des dividendes sera effectuée le 13 septembre 2023.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire au cours du premier semestre 2023 pour 5.905.488 DT.

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à CT au 31/12/22	Échéances à LT au 31/12/22	Rembourse ments 2023	Échéances à - d'1 an au 30/06/23	Échéances à LT au 30/06/23	Durée	Taux
UBCI 1.850.000 DT	-	-	-	264 287	1 585 714	7 ans	TMM+1,25%
UBCI 2.250.000 DT	321 429	1 848 214	160 714	321 429	1 687 500	7 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	1 034 286	1 034 286	517 142	1 034 286	517 142	7 ans	TMM+1,25%
BIAT 2.000.000 DT	285 714	1 642 857	142 857	285 714	1 500 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	800 210	2 241 128	392 884	826 713	1 821 741	8 ans	TMM+1,25%
BT 2.000.000 DT	285 716	1 499 997	142 857	285 714	1 357 139	7 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	362 000	543 000	181 000	362 000	362 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	533 336	1 999 994	266 668	533 336	1 733 327	7 ans	TMM+1,25%
Total	3 622 691	10 809 476	1 804 122	3 913 479	10 564 563		

11. Provisions pour risques et charges

La provision concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 266.553 DT au 30 juin 2023 contre un solde de 208.973 DT au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 30 juin 2023 à 20.268.422 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Fournisseurs locaux	2 823 053	5 038 097	2 552 735
Fournisseurs étrangers	5 602 303	11 308 160	3 164 046
Fournisseurs, effets à payer	1 895 159	1 658 415	2 166 633
Fournisseurs, factures non parvenues	9 947 907	5 854 796	6 267 338
Total	20 268 422	23 859 468	14 150 752

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2023 à 16.570.247 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunérations dues au personnel	6 862	10 443	8 490
Receveur des finances	903 091	1 470 497	1 315 399
Charges à payer pour congés à payer	659 142	527 314	659 142
Charges à payer	842 246	1 412 760	273 417
Cotisation sociale de solidarité	210 416	-	983 615
CNSS	468 540	380 066	651 067
Créditeur divers	233 427	-	-
Dividendes à payer	13 246 523	-	-
Etat, impôts et taxes	-	-	60 649

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2023 à 15.069.943 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Banque	-	96 083	46 946
Chèques en circulation	264 053	570 061	502 365
Effets escomptés non échus	-	-	1 144 394
Virement émis en cours	-	22 229	13 518
Sous total des découverts bancaires	264 053	688 373	1 707 223
Financement de stock (*)	6 650 000	5 100 000	5 100 000
Échéances à moins d'un an sur crédits (CMT)	3 913 479	2 990 300	3 622 691
Intérêts courus	32 411	33 636	30 113
Financement en dinars(**)	4 210 000	9 000 000	5 000 000
Sous total des autres passifs financiers	14 805 890	17 123 936	13 752 804
Total	15 069 943	17 812 309	15 460 027

(*) Les encours de crédits de financement de stocks sont détaillés comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Solde au 30/06/2023
BT	1 750 000	5 300 000	5 250 000	1 800 000
BIAT	1 750 000	3 500 000	3 500 000	1 750 000
Attijari Bank	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	4 200 000	2 700 000	2 100 000
Total	5 100 000	15 000 000	13 450 000	6 650 000

(**) Les encours de crédits de financement en dinars sont détaillés comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Solde au 30/06/2023
BT	5 000 000	4 210 000	5 000 000	4 210 000
Total	5 000 000	4 210 000	5 000 000	4 210 000

V. Notes relatives à l'état de résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 30 juin 2023 à 53.814.413 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Ventes Kraft	30 373 235	44 418 377	92 380 038
Ventes PPO	25 545 541	42 260 771	73 288 634
Ventes Energie	1 434 359	1 078 886	2 516 983
Autres	85 684	161 581	269 798
Ristournes	(3 624 406)	(4 530 463)	(9 183 711)
Total	53 814 413	83 389 152	159 271 742

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitations s'élèvent au 30 juin 2023 à 102.859 DT et correspondent au loyer du dépôt situé à Saint-Gobain en faveur de la filiale TUCOLLECT pour 40.203 DT et de diverses subventions pour 62.656 DT.

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de matières premières consommés s'élèvent au 30 juin 2023 à 19.189.573 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achat Pâte à papier	16 779 112	26 841 484	52 861 600
Achat Vieux papier	5 131 302	13 401 551	20 863 485
Variation de stock de MP	(2 720 841)	(6 733 804)	(3 956 021)
Total	19 189 573	33 509 231	69 769 064

3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats et approvisionnements consommés s'élèvent au 30 juin 2023 à 13.767.544 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Consommation Gaz	6 172 880	7 213 810	14 853 532
Achats électricité	380 066	917 935	1 529 738
Achats eau	66 015	44 192	97 150
Achats pièces de rechange (PDR)	2 658 727	1 828 608	4 072 239
Achats Matières consommables	6 403 582	9 491 390	21 138 305
Achats fournitures de bureau	72 963	78 788	225 897
Variation des stocks	(1 986 689)	(3 262 227)	(8 218 808)
Total	13 767 544	16 312 496	33 698 053

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2023 à 4.495.642 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires de base	2 277 669	2 284 614	4 207 697
Primes	1 179 439	1 068 484	2 295 574
Congés payés	54 498	120 138	183 317
Indemnités de stage	-	14 408	20 060
Transfert de charges	(16 815)	(16 815)	(33 630)
Charges sociales légales	497 392	446 852	1 078 483
Autres Charges de personnel	231 304	190 572	381 673
Accidents de travail	54 809	49 194	120 412
Rémunération DG	217 346	175 434	352 243
Provisions sur augmentations légales des salaires	-	143 192	4 207 697
Total	4 495 642	4 476 073	8 605 829

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 30 juin 2023 à 3.291.113 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux amortissements	3 233 534	3 170 599	6 450 417
Provisions pour départ à la retraite	57 779	-	-
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-	3 180 000	5 073 788
Provisions pour dépréciation de stocks	-	-	399 135
Provisions pour congés payés	-	-	131 827
Total	3 291 113	6 350 599	12 055 167

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2023 à 3.769.432 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Locations	178 591	113 888	275 214
Entretien et reparations	1 839 100	1 294 620	2 788 478
Assurances	218 941	145 086	327 587
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	605 080	714 746	1 651 721
Publicité, publications, relations publiques	6 856	16 328	88 582
Transport	134 122	231 725	402 568
Déplacements, missions et receptions	209 746	131 811	248 468
Frais postaux et de Télécom.	19 461	17 187	33 902
Services bancaires et assimilés	64 212	159 044	277 183
Subventions et dons	2 050	390	2 990
Jetons de presence	60 000	60 000	120 000
Impôts et taxes	220 857	283 339	588 046
Contribution sociale de solidarité	210 416	211 539	989 522
Total	3 769 432	3 379 703	7 794 261

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2023 à 1.799.754 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts/Comptes courants	7 781	6 561	12 599
Intérêts/Effets escomptés	708 115	790 189	2 118 645
Intérêts/Financement de stock	249 643	215 791	415 402
Intérêts/Financement en dinars	97 514	95 753	225 550
Intérêts/Crédit moyen terme	648 361	439 963	1 012 280
Total des intérêts	1 711 414	1 548 257	3 784 476
Pertes de change	143 586	124 167	321 513
Gains de change	(55 246)	(89 009)	(159 898)
Total net	1 799 754	1 583 415	3 946 091

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2023 à 14.637 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits des participations	-	334 688	334 688
Rémunérations des autres créances	9 400	-	13 379
Intérêts créditeurs des comptes courants	5 237	6 458	12 555
Total	14 637	341 146	360 622

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2023 à 7.908 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Remboursement assurances	7 477	4 650	17 738
Produits nets sur cession d'immobilisations	-	-	19 160
Gains ordinaires	431	402	88 361
Total	7 908	5 052	296 259

10. Autres pertes Ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2023 à 134.002 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Pénalités fiscales, sociales	117 811	48 558	120 293
Autres pertes ordinaires	16 191	980	11 026
Total	134 002	49 538	131 319

VI. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de l'état des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

1. Amortissements et provisions

Libellé	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Amortissements immob. incorporelles	1 203 456	1 180 676	22 780
Amortissements immob. corporelles	82 006 143	78 795 390	3 210 753
Provisions sur immobilisations financières	1 007 426	1 007 426	-
Provisions sur dépréciation des stocks	782 070	782 070	-
Provisions sur dépréciation des créances	10 058 343	10 058 343	-
Provisions pour risques et charges	266 553	208 973	57 580
Provisions pour congés payés	659 142	659 142	-
Total	95 983 133	92 692 020	3 291 113

2. Variation des stocks

Libellé	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Matières premières	16 356 947	13 636 106	2 720 841
Consommables et pièces de rechange	21 139 233	19 152 546	1 986 687
Produits finis	12 186 687	12 877 994	(691 307)
Total	49 682 867	45 666 646	4 016 221

3. Variation des créances

Libellé	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Clients	8 395 972	8 064 188	331 784
Clients, ventes d'énergie (STEG)	746 802	921 051	(174 249)
Clients douteux	10 058 343	10 058 343	-
Effets à recevoir	13 052 826	16 155 828	(3 103 002)
Chèques en portefeuille	2 839 549	2 679 350	160 199
Total	35 093 492	37 878 760	(2 785 268)

4. Variation des autres actifs et prêts au personnel

Libellé	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	105 214	49 556	55 658
Personnel-avances et acomptes	133 206	50 621	82 585
Etat, impôts et taxes (Crédit IS)	1 294 722	5 375	1 289 347
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	998	104 296	(103 298)
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	1 059 420	13 643	1 045 777
Débiteurs divers	37 045	210 742	(173 697)
Charges constatées d'avance	459 008	292 751	166 257
Total des autres actifs courants	3 089 613	726 984	2 362 629
Autres actifs Financiers (prêt au personnel)	22 088	23 837	(1 749)
Total des autres actifs	3 111 701	750 821	2 360 880

5. Variation des dettes fournisseurs

Libellé	30/06/2023	30/06/2022	Variation
Fournisseurs locaux	2 823 053	2 552 735	270 318
Fournisseurs étrangers	5 602 303	3 164 046	2 438 257
Fournisseurs, effets à payer	1 895 159	2 166 633	(271 474)
Fournisseurs, factures non parvenues	9 947 907	6 267 338	3 680 569
Total	20 268 422	14 150 752	6 117 670

6. Variation des autres passifs

Libellé	30/06/2023	31/12/2022	Variation
Rémunérations dues au personnel	6 862	8 490	(1 628)
CSS à payer	210 416	983 615	(773 199)
Receveur des finances	903 090	1315399	(412 309)
Charges à payer	842 246	273 417	568 829
Créditeur divers	233 427	-	233 427
Etat, impôts et taxes	-	60 649	(60 649)
CNSS	468 540	651 067	(182 527)
Total autres passifs courants	2 664 581	3 292 637	(628 056)
Intérêts courus	32 412	30 112	2 300
Total autres passifs financiers	32 412	30 112	2 300
Total autres passifs	2 696 993	3 322 749	(625 756)

7. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux opérations suivantes :

- Immobilisation en cours pour 9.388.013 DT principalement à la mise à niveau de la chaîne de production PM3.
- Des avances et acomptes pour 652.416 DT

8. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Encaissement provenant des emprunts

Libellé	30/06/2023	31/12/2022
Financement de stocks	15 000 000	22 400 000
Financement en TND	4 210 000	14 000 000
CMT	1 850 000	6 250 000
Total	21 060 000	42 650 000

- Remboursement d'emprunts

Libellé	30/06/2023	31/12/2022
Financement de stocks	13 450 000	23 400 000
Financement en TND	5 000 000	9 000 000
CMT	1 804 122	3 045 812
Total	20 254 122	35 445 812

9. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Note Référence	Trésorerie au début de 2023	Trésorerie à fin juin 2023	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	1 084 406	1 441 012	356 606
Concours bancaires	IV.14	(1 707 224)	(264 053)	1 443 171
Total		(622 818)	1 176 959	1 799 777

VII. Note relative aux événements postérieurs au 30 juin 2023

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs survenus entre la date de clôture du 1^{er} semestre 2023 et la date de publication des états financiers intermédiaires qui sans être liés à la clôture de la période :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du deuxième semestre de l'année 2023 ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise

VIII. Note relative aux engagements hors bilan

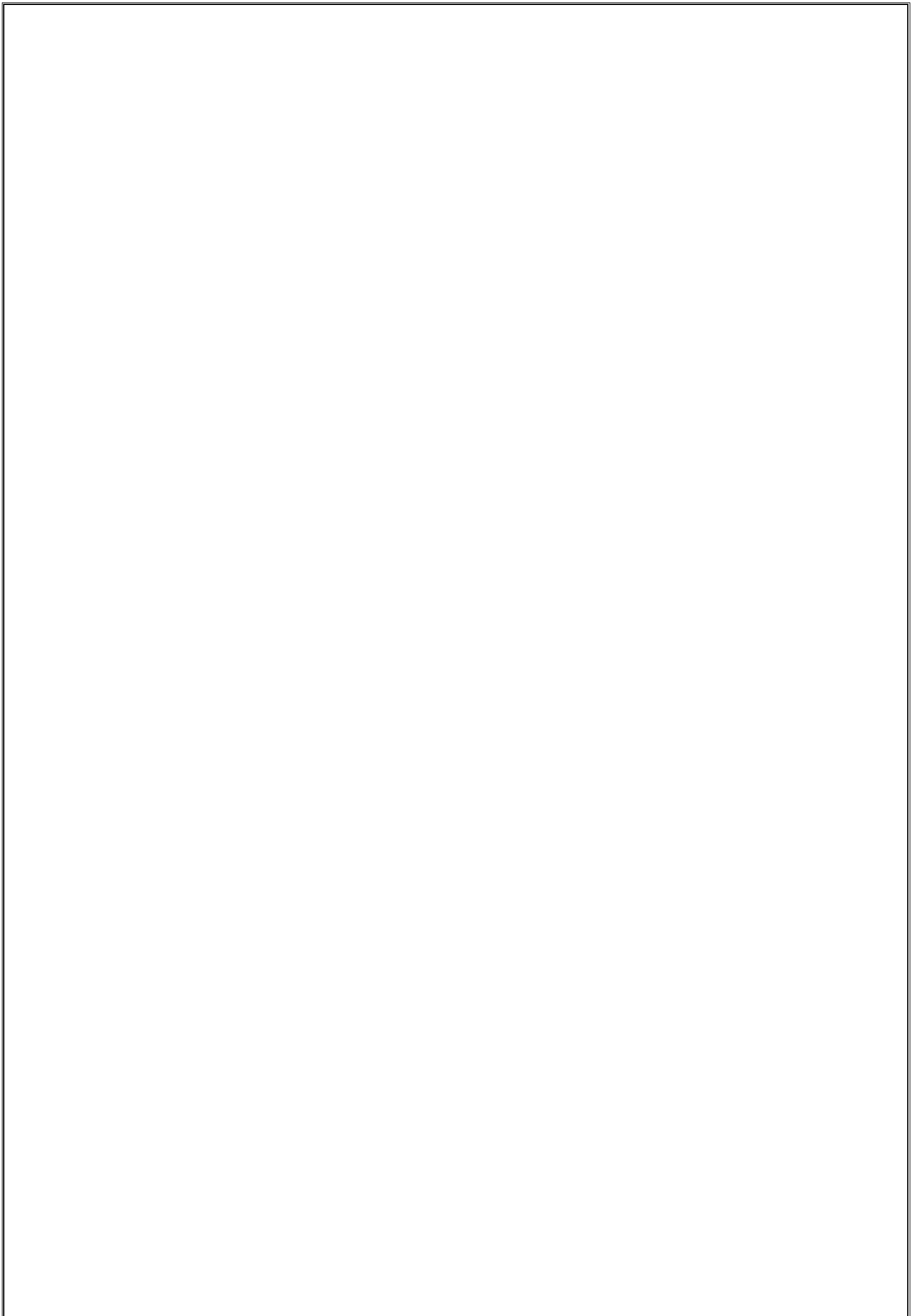
Les engagements hors bilan comportent, au 30 juin 2023 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	2 194 144	194 144	Néant	2 000 000	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	15 317 972	15 317 972	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	11 871 445	11 871 445	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	29 383 561	27 383 561		2 000 000		
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	12 040 518	12 040 518	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	12 040 518	12 040 518				

Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant



IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société Sotipapier se présentent comme suit :

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle Sotipapier détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 464.347 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers.
La dette liée à ces facturations s'élève à 83.241 DT au 30 juin 2023.

- Le Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre du premier semestre 2023, d'une rémunération brute de 16.815 DT payée par SOTIPAPIER et qui sera refacturée à TUCOLLECT en fin d'année.

- La société Sotipapier a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, et ce pour un montant de 47.841 DT (HTVA), la créance y afférente s'élève à 15.947 DT.

- La société SFTC (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant 221.363 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers.
La dette liée à ces facturations s'élève à 39.777 DT au 30 juin 2023.

- La société SOTIPAPIER a accepté d'apporter son concours financier à la société SOTIPAPIER PROPCO par le biais d'un prêt pour un montant de 235.000 DT sous forme d'avance en compte courant d'associé. L'avance est consentie par le prêteur pour une durée de 10 ans de la date de du décaissement effectif des fonds et portera intérêts au taux de 8% L'an. Le solde de compte courant associé SOTIPAPIER PROPCO s'élève au 30 juin 2023 à 235.000 DT.

- La société PROPCO (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 49 % du capital) a facturé à la société SOTIPAPIER les frais de location du terrain pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, et ce pour un montant de 29.750 DT (TTC),

Rémunérations des dirigeants :

Le directeur général a bénéficié jusqu'au 30 juin 2023 :

- D'un salaire brut de 217.346 DT servi par la société SOTIPAPIER y compris une allocation de logement qui s'élève à 4.600 DT par an.
- De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Au 30 juin 2023, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 60.000 DT

X. Soldes intermédiaires de gestion

Produits	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Charges	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Soldes intermédiaires des exercices	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Production vendue	53 814 413	83 389 152	159 271 742	ou Déstockage de production	691 307	-442 714	-6 111 506				
Production stockée											
Total	53 814 413	83 389 152	159 271 742	Total	691 307	-442 714	-6 111 506	Production de l'exercice	53 123 106	83 831 867	165 383 248
Production de l'exercice	53 123 106	83 831 866	165 383 248	Coût d'achat Mat. Premières	19 189 573	33 509 231	69 769 064				
				Achat d'approvisionnements consommées	13 767 544	16 312 496	33 698 053				
Total	53 123 106	83 831 866	165 383 248	Total	32 957 117	49 821 727	103 467 117	Marge sur coût matières	20 165 989	34 010 139	61 916 131
Marge sur coût matières	20 165 989	34 010 139	61 916 131	Autres charges	3 548 575	3 096 364	7 206 215				
Total	20 165 989	34 010 139	61 916 131	Total	3 548 575	3 096 364	7 206 215	Valeur ajoutée brute	16 617 414	30 913 775	54 709 915
Valeur ajoutée brute	16 617 414	30 913 775	54 709 915	Impôts, taxes et versements assimilés	220 857	283 339	588 045				
				Charges de personnel	4 495 642	4 476 073	8 605 829				
Total	16 617 414	30 913 775	54 709 915	Total	4 716 499	4 759 412	9 193 874	Exédent Brut d'exploitation	11 900 915	26 154 363	45 516 041
Exédent Brut d'exploitation	11 900 915	26 154 363	45 516 041	Dotation aux amortissements et aux provisions	3 291 113	6 350 599	12 055 167				
Autres produits Ordinaires	110 767	96 936	467 302	Charges financières	1 799 754	1 583 415	3 946 091				
Produits financiers	14 637	341 146	360 622	Autres Pertes Ordinaires	134 002	49 538	131 319				
				Impôts sur le résultat ordinaire	895 962	2 662 971	4 231 206				
Total	12 026 319	26 592 445	46 343 965	Total	6 120 831	10 646 523	20 363 783	Résultat des activités ordinaires après impôt	5 905 488	15 945 922	25 980 182
Résultat des activités ordinaires après impôt	5 905 488	15 945 922	25 980 182	Elément extraordinaire-cont. Conjoncturelle					5 905 488	15 945 922	25 980 182
Total	5 905 488	15 945 922	25 980 182	Total		-	-	Résultat net de l'exercice	5 905 488	15 945 922	25 980 182

Tunis, le 29 août 2023

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société «SOTIPAPIER», qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 77.446.049 DT, y compris le bénéfice de la période s'élevant à 5.905.488 DT.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que

nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « SOTIPAPIER » au 30 juin 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux système comptable des entreprises.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Tunisie Audit et Conseil

Mohamed Lassaad BORJI

Wassim CHAKROUN

Associé

Associé

بلاغ الشركات

القوائم المالية الوسيطة

شركة النقل بواسطة الأنابيب

شارع الباجي قائد السبسي (شارع الأرض سابقا) -المركز العمراني الشمالي -1003 تونس

تنشر شركة النقل بواسطة الأنابيب قوائمها المالية الوسيطة المختومة في 30 جوان 2023. هذه القوائم مصحوبة بتقرير المراجعة المحدودة لمراقب الحسابات أحمد بن أحمد (الشركة الإئتمانية للخبرة في المحاسبة).

الموازنة (المبالغ بالدينار)

للفترة المحاسبية المختومة في 30 جوان 2023

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	الإيضاحات	الأصول
				الأصول غير الجارية
				الأصول الثابتة
366.855	366.855	376.590		الأصول غير المادية
(343.982)	(336.267)	(351.759)		تطرح الإستهلاكات
22.873	30.588	24.831		
46.783.684	46.518.430	46.887.276		الأصول الثابتة المادية
(41.168.316)	(40.630.495)	(41.647.114)		تطرح الإستهلاكات
5.615.368	5.887.935	5.240.162	1-4	
2.125.300	2.080.983	4.649.232		الأصول المالية
(19.183)	(19.183)	(19.183)		تطرح المدخرات
2.106.117	2.061.800	4.630.049	2-4	
7.744.358	7.980.323	9.895.042		مجموع الأصول الثابتة
				الأصول غير الجارية الأخرى
7.744.358	7.980.323	9.895.042		مجموع الأصول غير الجارية
				الأصول الجارية
				المخزونات
135.314	154.556	140.430		تطرح المدخرات
(5.412)	(5.412)	(5.412)		
129.902	149.144	135.018	3-4	
7.752.404	11.127.667	5.592.088		الحرفاء وحسابات متصلة بهم
				تطرح المدخرات
7.752.404	11.127.667	5.592.088	4-4	
927.952	849.531	2.546.842		الأصول الجارية الأخرى
(538.513)	(538.513)	(538.513)		تطرح المدخرات
389.439	311.018	2.008.329	5-4	
47.634.936	42.664.585	51.212.313		توظيفات وأصول مالية أخرى
3.181.955	2.393.178	2.073.600		السيولة وما يعادل السيولة
59.088.636	56.645.592	61.021.348		مجموع الأصول الجارية
66.832.994	64.625.915	70.916.390		مجموع الأصول

الموازنة

(المبالغ بالدينار)

للفترة المحاسبية المختومة في 30 جوان 2023

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	الإيضاحات	الأموال الذاتية والخصوم
				الأموال الذاتية
20.691.000	20.691.000	20.691.000		رأس المال الإجتماعي
3.507.242	3.932.217	3.883.157		الإحتياطيات
139.510	139.510	139.510		الأموال الذاتية الأخرى
20.996.090	20.996.090	24.187.083		النتائج المؤجلة
45.333.842	45.758.817	48.900.750		مجموع الاموال الذاتية قبل احتساب نتيجة السنة المحاسبية
				حساب خاص بالإستثمار
9.377.564	4.309.548	5.030.773		نتيجة السنة المحاسبية
9.377.564	4.309.548	5.030.773		نتيجة السنة المحاسبية
54.711.406	50.068.365	53.931.523	8-4	مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص
				الخصوم
				الخصوم غير الجارية
				القروض
3.229.972	3.115.270	3.384.674	9-4	مدخرات
3.229.972	3.115.270	3.384.674		مجموع الخصوم غير الجارية
				الخصوم الجارية
1.161.553	625.049	717.976	10-4	المزودون والحسابات المتصلة بهم
7.730.063	10.817.231	12.882.217	11-4	الخصوم الجارية الأخرى
8.891.616	11.442.280	13.600.193		مجموع الخصوم الجارية
12.121.588	14.557.550	16.984.867		مجموع الخصوم
66.832.994	64.625.915	70.916.390		مجموع الأموال الذاتية والخصوم

قائمة النتائج (المبالغ بالدينار)

للفترة المحاسبية المختومة في 30 جوان 2023

(ضبط مسموح به)

البيانات	الإيضاحات	30 جوان 2023	30 جوان 2022	31 ديسمبر 2022
إيرادات الإستغلال				
المداخيل	1-5	8.068.338	8.094.664	16.758.596
إيرادات الإستغلال الأخرى	2-5	2.004.103	1.344.942	3.485.741
مجموع إيرادات الإستغلال		10.072.441	9.439.606	20.244.337
أعباء الإستغلال				
تغيير مخزونات المنتوجات التي سيتم تسليمها	-	-	-	-
مشتريات التموينات المستهلكة	3-5	563.926	487.957	1.059.846
أعباء الأعوان	4-5	2.830.699	2.957.556	5.716.941
مخصصات الإستهلاكات والمدخرات	5-5	697.416	776.511	1.532.848
أعباء الإستغلال الأخرى	6-5	626.107	598.878	1.363.361
مجموع أعباء الإستغلال		4.718.148	4.820.902	9.672.996
نتيجة الإستغلال				
إعفاء مالية صافية	7-5	(5.059)	(49.009)	(86.353)
إيرادات التوظيفات	8-5	2.783.427	2.070.492	4.058.765
الأرباح العادية الأخرى	9-5	235.161	158.400	936.775
الخسائر العادية الأخرى	10-5	(342.265)	(144.365)	(698.060)
نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب الأداءات		8.025.557	6.654.222	14.782.468
الأداءات على الأرباح	11-5	(2.994.784)	(2.344.674)	(5.404.904)
نتيجة الأنشطة العادية بعد احتساب الأداءات		5.030.773	4.309.548	9.377.564
العناصر الطارئة				
النتيجة الصافية للسنة المحاسبية		5.030.773	4.309.548	9.377.564
إنعكاسات التعديلات المحاسبية (صافية من الأداءات)				
النتيجة بعد التعديلات المحاسبية		5.030.773	4.309.548	9.377.564

جدول التدفقات النقدية (المبالغ بالدينار)

للفترة المحاسبية المختومة في 30 جوان 2023

(ضبط مسموح به)

31 ديسمبر 2022	30 جوان 2022	30 جوان 2023	الإيضاحات	البيانات
التدفقات النقدية المتصلة بالإستغلال				
9.377.564	4.309.548	5.030.773		النتيجة الصافية
993.829	333.591	641.276		تسويات بالنسبة لـ :
				الإستهلاكات والمدخرات
				إستردادات مدخرات
				إسترجاع استهلاكات
				التعديلات المحاسبية
				تغيرات :
19.493	251	(5.116)		المخزونات
(579.240)	(3.954.503)	2.160.316		المستحقات
(438.805)	(1.947.416)	(3.819.199)	1-6	الأصول أخرى
545.780	3.181.780	(815.834)	2-6	المزودون و ديون أخرى
				زائد أو فائض القيمة عن التفويت
9.918.621	1.923.251	3.192.216		التدفقات المالية المتأتية من أنشطة الإستغلال
التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الإستثمار				
(26.775)	(26.775)	(9.735)		الدفعات المتأتية من إقتناء الأصول الثابتة غير مادية
(280.217)	(100.298)	(165.751)		الدفعات المتأتية من إقتناء الأصول الثابتة المادية
				المقايض المتأتية من التفويت في الأصول المالية
(1.700)		(2.501.000)		الدفعات المتأتية من إقتناء الأصول المالية
(308.692)	(127.073)	(2.676.486)		التدفقات المالية المخصصة لأنشطة الإستثمار
التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل				
(4.552.020)	(4.552.020)			حصص الأرباح و غيرها من أنواع التوزيع
(607.087)	(182.113)	(224.085)	3-6	الصندوق الإجتماعي
(5.159.107)	(4.734.133)	(224.085)		التدفقات النقدية المخصصة لأنشطة التمويل
4.450.822	(2.937.955)	291.645		تغير السيولة
45.331.133	45.331.133	49.781.955		السيولة في بداية السنة المحاسبية
49.781.955	42.393.178	50.073.600		السيولة في اختتام السنة المحاسبية
				المذكرات المصاحبة جزء من القوائم المالية

مذكرة عدد 1: تقديم شركة النقل بواسطة الأنابيب

شركة النقل بواسطة الأنابيب هي شركة خفية الإسم وقع تأسيسها في 26 سبتمبر 1979 و قد بلغ رأس مالها في موفى جوان 2023 مبلغ **20 691 000** ديناراً. ويتمثل نشاطها الأساسي في نقل المحروقات بواسطة الأنابيب، وهي منشأة عمومية بمقتضى القانون عدد 9 لسنة 1989 الصادر في غرة فيفري 1989 دخلت طور الإنتاج في فيفري 1984. هذا وقد قرّرت الجلسة العامة الخارقة للعادة المنعقدة يوم 13 ديسمبر 2000 فتح رأس مال الشركة للعموم في حدود 30 % وإدراج أسهمها بالبورصة.

مذكرة عدد 2: الأحداث الهامة

1.2. المداخل

سجّلت المداخل خلال السداسي الأول لسنة 2023 انخفاض بقيمة **26 326** ديناراً مقارنة بالمداخل خلال السداسي الأول لسنة 2022 أي بنسبة **0.33 %**. فقد شهدت الكميات المنقولة عبر أنبوب بنزرت - رادس و الأنابيب الفرعية انخفاضا بنسبة 3.09 % أي بمبلغ يقدر بـ 97 940 ديناراً مقابل ارتفاع المداخل عبر أنبوب نقل وقود الطائرات بنسبة 12.02 % أي بمبلغ يقدر بـ 71 614 ديناراً و ذلك ناتج عن ارتفاع سعر النقل بداية من شهر ديسمبر 2022 أي بنسبة 12 %.

2.2 النتيجة المحاسبية

سجلت شركة النقل بواسطة الأنابيب خلال السداسي الأول لسنة 2023 نتيجة إيجابية بلغت **5 030 773** ديناراً مقابل نتيجة ايجابية تقدر بـ **4 309 548** ديناراً خلال السداسي الأول لسنة 2022 أي بتغيير إيجابي يساوي **721 225** ديناراً أي بنسبة **16.74 %**. هذا التغيير إيجابي ناتج بالخصوص عن ارتفاع:

- إيرادات الاستغلال الأخرى بـ **659 161** دينار
- إيرادات التوظيفات بـ **712 935** دينار
- الأداءات على الأرباح بـ (**650 110**) دينار

3.2. الاتفاقيات الخاصة بحق الارتفاق

تطلبت عملية بناء واستغلال أنبوب نقل المواد البترولية الممتدة من محطة تكرير النفط بنزرت إلى مركز الإيداع والخزن الكائن برادس، التوقيع خلال سنتي 1982 و 1983 على اتفاقيات خاصة بحق الارتفاق مسترسلة تمتد على فترة استغلال الانبوب مع الإشارة إلى أنّ الائتمان المتفق عليها مقابل حق الارتفاق يقع تحينها عند انتهاء مدة 30 سنة.

و لكي يتسنى للشركة التفاوض مع مالكي الأراضي المار منها الأنبوب لتحديد منحة الحرمان جراء الارتفاق المصنّف طبق القانون عدد 60 لسنة 1982 المنقح بالقانون عدد 50 لسنة 1995 مرفق

عمومي، تُوّلت الإدارة العامّة للاختبارات بتاريخ 06 مارس 2015 انجاز تقرير اختبار ، إلا أنّ مجلس إدارة شركة النقل بواسطة الأنابيب وبالإطلاع على ما ورد بتقرير الإختبار والمنهجية المعتمدة لاحظ أنها لم تأخذ بعين الإعتبار الإطار القانوني والترتيبي لنشاط المرفق العمومي ولا الوضعية المترتبة على إدماج حوزة الأنبوب بأمثلة التهيئة العمرانية واعتبار منطقة ارتفاعه منطقة غير صالحة للبناء. كما اعتبر المجلس أن التقرير لا يعكس حقيقة منحة الحرمان الفعلية المنجّرة عن مرور الأنبوب بالمناطق العمرانية خاصة وأنّ أمثلة التهيئة العمرانية قد نصّت على منطقة الإرتفاق كمنطقة غير صالحة للبناء بالإضافة إلى أن أغلب قطع الأراضي المعنية بمرور الأنبوب قد خصّصت منطقة ارتفاعه كمناطق خضراء ملحقة او كمساحة بيضاء تحتسب ضمن المساحة المحجر البناء بها طبق نسبة استغلال الارض القسوى (COS) المنصوص عليها بامثلة التقسيم و التهيئة الخاصة بها. كما ابدى المجلس ايضا تحفظه و رفضه لما تضمنه التقرير من تقديرات موصيا بعدم اعتماده بالنسبة لقطع الاراضي الموجودة بالمناطق العمرانية لذا قامت الشركة بتوجيه مكتوب يوم 28 فيفري 2018 تحت عدد 633 الى السيد وزير املاك الدولة و الشؤون العقارية تحت اشراف السيد وزير الطاقة و المناجم و الطاقات المتجددة للتفضل بدعوة مصالحه الى عدم الاخذ بعين الاعتبار لهذا التقرير و للنتائج التي توصل اليها و اعتباره ه كانه لم ينجز. أمّا من الناحية المحاسبية فان المبلغ الجملي المنصوص عليه بالاختبار وقع اعتماده وقتيا لاحتساب المدخرات على الاستهلاكات والتي بلغت خلال السداسي الأول لسنة 2023 مبلغ 154 702 ديناراً. أي بقيمة إجمالية متراكمة إلى حدود 30 جوان 2023 تقدر بمبلغ 3 326 084 ديناراً.

مذكرة عدد 3: الطرق والمبادئ المحاسبية

تمّ إعداد القوائم المالية خلال السداسي الأول لسنة 2023 طبقاً للقانون 112 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 المتعلّق بالنظام المحاسبي للمؤسسات وذلك باعتماد الطرق والمبادئ المحاسبية المنصوص عليها في قرار وزير المالية عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 الذي يتعلق بالمصادقة على معايير المحاسبة. وتتمثل أهم الطرق والمبادئ التي وقع اعتمادها لإعداد القوائم المالية في :

1.3 الأصول الثابتة المادية

• يقع احتساب استهلاكات الأصول الثابتة بتطبيق طريقة الإستهلاكات المتساوية الأقساط وذلك حسب النسب التالية .

بناءات أساسية وفرعية	5 %	10 %	20 %
تجهيزات فنية وأجهزة ومعدات صناعية			10 %
معدات نقل			20 %
تجهيزات عامة وعمليات تركيب وتهيئة مختلفة			10 %
معدات مكتبية و معدات اعلامية	15%		10 %

• تعتبر عمليّة التفقد الداخلي للأنبوب والإصلاحات الكبرى من شأنها ان تمدد العمر الافتراضي للانبوب و بالتالي تنجرّ عنها إستثمارا. وهي عمليّة أساسيّة لها تأثير إيجابي على مردوديّة الأنبوب وعلى مدّة إستغلاله.

• يتمّ إحتساب المخصصات على إقتناءات السنة المحاسبية باعتماد قاعدة " المحاة الزمنية" « Prorata Temporis ».

2.3 الأعباء المؤجّلة

يقع إستيعاب الأعباء المؤجّلة على مدّة ثلاث سنوات.

3.3 المخزون

تعتمد طريقة الجرد بالتناوب عند تقييد تدفق الداخل و الخارج من المخزون و يتمّ كل آخر سنة جرد قطع الغيار والمواد القابلة للإستهلاك ويتم ضبط تكلفة المخزون بطريقة متوسط التكلفة بعد كل عملية اقتناء.

4.3 التوظيفات القصيرة المدى

يتم اعتماد القيمة الاسمية لسندات الخزينة وسندات الخزانة عند تسجيلها. تمثل إيرادات التوظيفات جزءا من الفوائد الحاصلة من تاريخ الاقتناء إلى تاريخ إختتام السنة المحاسبية و يقع التمتع بهذه الفوائد في الآجال.

5.3 صافي وضعيّة التلتر

هي الأرباح والخسائر المتأتية من وضعيّة الحسابات الجارية للمواد مع الحرفاء في نهاية كلّ مدّة محاسبية أو عند كلّ تغيير في هيكله الأسعار. ويتمّ تسجيل صافي هذه الأرباح والخسائر ضمن "إيرادات الإستغلال الأخرى".

6.3 أرباح و خسائر الصرف

يقع تحويل عملية بالعملة الأجنبية إلى عملة بالدينار التونسي في تاريخ العملية حسب سعر الصرف الجاري به العمل. وفي ختم الموازنة في نهاية السنة المحاسبية يقع تحيين العملة و ذلك باستعمال سعر الصرف المعمول به في تاريخ الختم. يتم تسجيل خسائر أو أرباح الصرف ضمن النتيجة المحاسبية.

مذكرة عدد 4 : إيضاحات حول الموازنة

4 - 1 - الأصول الثابتة المادية

بلغت القيمة الصافية للأصول الثابتة في 30 جوان 2023 ما قدره 5 240 162 ديناراً مقابل 5 887 935 ديناراً

في 30 جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
625.640	625.640	625.640	- أراضي
35.169.819	35.192.991	35.297.285	1-1-4 - بنايات
5.514.700	5.395.460	5.587.863	- تجهيزات فنية وأجهزة ومعدات صناعية
1.451.349	1.451.349	1.451.349	- معدات نقل
1.209.865	1.162.229	1.213.028	- معدات مكتبية
448.865	446.003	467.593	- تجهيزات عامة وعمليات تركيب وتهيئة مختلفة
2.095	2.095	2.095	- أوعية ووسائل لف قابلة للإسترجاع والتجديد
2.361.351	2.242.663	2.242.423	2-1-4 - أصول ثابتة في طور الإنشاء
46.783.684	46.518.430	46.887.276	المجموع الخام
(41.168.316)	(40.630.495)	(41.647.114)	- الإستهلاكات والمدخرات
5.615.368	5.887.935	5.240.162	المجموع الصافي

ولمزيد من الإيضاحات حول إقتناءات وإستهلاكات الفترة الممتدة من غرة جانفي 2023 إلى 30 جوان 2023، أنظر جدول الأصول الثابتة المبيّن بالملحق عدد1.

4-1-1 بنايات

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
8.740.002	8.740.002	8.740.002	- أنبوب بنزرت - رادس
8.364.967	8.364.967	8.364.967	- أنبوب نقل محروقات الطائرات
6.815.157	6.815.157	6.815.157	- التهيئة و التفقد الداخلي للأنابيب
1.013.826	1.036.998	1.005.496	- قطع غيار خاصة
5.263.487	5.263.487	5.263.487	- مبانى و مقرات الشركة
4.972.380	4.972.380	5.108.176	- مباني ملحقة
35.169.819	35.192.991	35.297.285	المجموع

2-1-4 أصول ثابتة في طور الإنشاء

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
1.824.113	1.824.113	1.824.113	1-2-1-4	- أنبوب الصخيرة الساحل(الدراسات التقنية والمالية)
348.032	348.032	348.032	2-2-1-4	- أنبوب الصخيرة الساحل (حقوق الإرتفاق)
23.813	23.813	23.813		- تسبقات لإقتناء معدات
9.600	9.600	9.600		- إضافة و تجديد بعض أعمدة الإرشاد
36.000	36.000	36.000		- نظام مراقبة SCADA
44.899	-	-		- قطاع غيار خصوصية
55.300	-	-		- تأهيل شبكة تصريف المياه
19.594	1.105	865		- مشاريع أخرى
2.361.351	2.242.663	2.242.423		المجموع الخام
(2.172.145)	(2.172.145)	(2.172.145)		- مدخرات لنقص القيمة - مشروع أنبوب الصخيرة - منزل حياة
(24.678)	(24.678)	(24.678)		- مدخرات لنقص القيمة على الأصول في طور الإنشاء
164.528	45.840	45.600		المجموع الصافي

1-2-1-4 أنبوب الصخيرة الساحل الدراسات التقنية والمالية

قامت شركة سوترايبل خلال سنة 2002 بدراسة تقنية و مالية تخص مشروع مد أنبوب لنقل المحروقات من الصخيرة الى منزل حياة وذلك بتكلفة جمالية تساوي **1 824 113** ديناراً.

وكانت التكلفة الباهضة لبعث المشروع قد أدت في جلسة عمل وزارية المنعقدة بتاريخ 29 جويلية 2008 الى البحث عن صيغة أخرى للمشروع. لذا فقد وقع سنة 2008 تخصيص مدخرات تساوي قيمة عناصر الدراسة التقنية التي أصبحت بدون جدوى و التي وصلت قيمتها الى **297 622** ديناراً.

وفي ظل المصاعب التي اتضحت لاحقاً أمام تنفيذ الصيغة الجديدة للمشروع. أصبح الرجوع الى الصيغة الأصلية هو الأقرب للواقع لذلك و من منطلق مبدأ الحذر قامت شركة سوترايبل خلال السنة المحاسبية 2011 بتخصيص مدخرات بقيمة **1 526 491** دينار لنقص القيمة على باقي عناصر الدراسة التقنية والمالية للمشروع وذلك لعدم توفر معلومات كاملة ودقيقة تبين العناصر التي من الممكن إستعمالها والأخرى التي يجب إعادتها. و تجدر الإشارة أنه وإلى حدّ تاريخ اعداد هذه القوائم المالية، لم يقع اتخاذ أي قرار بخصوص صيغة المشروع التي سيقع تنفيذها أو تاريخ تحيين الدراسات و البدء في المشروع.

2-2-1-4 حقوق الإرتفاق أنبوب الصخيرة الساحل

تمّ خلال سنة 2008 تخصيص مدخرات بقيمة 100% لمصاريف حقوق الإرتفاق البالغة **348 032** ديناراً والخاصة بمد أنبوب الصخيرة - منزل حياة، وذلك خلافاً الى إعادة النظر في الصيغة الأصلية للمشروع.

4 - 2 الأصول المالية

بلغت القيمة الصافية للأصول المالية في 30 جوان 2023 ما قدره **4 630 049** ديناراً مقابل **2 061 800** ديناراً في 30 جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
61.050	61.050	61.050	1-2-4	- سندات مساهمة
554.116	509.799	577.048	2-2-4	- قروض مسندة للأعوان
10.134	10.134	11.134		- ودائع وكفالات مدفوعة
1.500.000	1.500.000	4.000.000		- قرض رقاعي
2.125.300	2.080.983	4.649.232		المجموع
(19.183)	(19.183)	(19.183)	3-2-4	- مدّخرات على أصول مالية
2.106.117	2.061.800	4.630.049		القيمة الصافية

4 - 2- 1 سندات المساهمة

السندات	العدد	الموضوع	القيمة (بالدينار)
- الشركة الوطنية لتوزيع البترول	147	قرار لجنة التطهير (CAREPP) في 12 سبتمبر 1996	50
- المنطقة الحرة بجرجيس	600	قرار لجنة التطهير (CAREPP) في 12 فيفري 2000	60.000
- شركة عجيل للتصرف و الخدمات	30	قرار اللجنة الفنية للتخصيص في 11 جوان 2014	1.000
المجموع			61.050

بلغت اسهم شركة النقل بواسطة الأنابيب لدى راس مال الشركة الوطنية لتوزيع البترول 147 سهماً منها 142 سهماً مجانياً. بلغت اسهم شركة النقل بواسطة الأنابيب لدى راس مال الشركة عجيل للتصرف و الخدمات 30 سهماً منها 20 سهماً مجانياً.

4 - 2- 2 قروض مسندة للأعوان طويلة المدى

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
688.767	688.767	769.025	- القروض المسندة إلى غاية 31 ديسمبر 2022
333.412	150.573	153.855	- القروض المسندة في 2023
(253.155)	(118.788)	(129.776)	- القروض التي تم ارجاعها سنة 2023
(214.908)	(210.753)	(216.056)	- القروض التي سيتم ارجاعها قصيرة المدى
554.116	509.799	577.048	الرصيد إلى غاية 30 جوان 2023

4 - 2- 3 مدّخرات على أصول مالية

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
11.400	11.400	11.400	- مدّخرات على القروض المسندة للأعوان
7.783	7.783	7.783	- مدّخرات على ودائع وكفالات مدفوعة
19.183	19.183	19.183	الرصيد إلى غاية 30 جوان 2023

4-3- المخزون

بلغت القيمة الصافية للمخزون في 30 جوان 2023 ما قدره **135 018** ديناراً مقابل **149 144** ديناراً في 30 جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
135.314	154.556	140.430	1-3-4 - قطع الغيار و التموينات الأخرى
135.314	154.556	140.430	المجموع الخام
(5.412)	(5.412)	(5.412)	- الإستهلاكات والمدخرات
129.902	149.144	135.018	المجموع الصافي

4-3-1 قطاع الغيار والتموينات الأخرى

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
154.807	154.807	135.314	- رصيد المخزون في بداية السنة
6.863	4.038	10.677	- شرايات سنة 2023
(26.356)	(4.289)	(5.561)	- مستهلكات سنة 2023
135.314	154.556	140.430	رصيد المخزون إلى غاية 30 جوان 2023

4-4 الحرفاء والحسابات المتصلة بهم

بلغ الرصيد الصافي لهذا الحساب في 30 جوان 2023 ما قدره **5 592 088** ديناراً مقابل **11 127 667** ديناراً في 30 جوان 2022 أي بتغير سلبي قدره **5 535 579** ديناراً

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
1.084.435	533.017	294.743	- شركة طوطال
623.352	425.807	300.133	- شركة ستار أويل
1.160.149	6.610.782	803.172	- الشركة الوطنية لتوزيع البترول
976.666	1.049.315	766.644	- شركة فيفو انرجي
640.139	354.715	156.614	- شركة أولانرجي
3.267.663	2.154.031	3.270.782	1-4-4 - حرفاء - فواتير ستحرر
7.752.404	11.127.667	5.592.088	المجموع

تسجل هذه الأرصدة :

- قيمة كميات المواد البترولية المسلمة من طرف شركة سوتراييل الى مختلف حرفائها والتي تفوق الكميات التي قاموا بطلبها من الشركة التونسية لصناعات التكرير و يتم تدوين قيمتها في "حرفاء فواتير ستحرر"
- أما بالنسبة للكميات للمواد البترولية المسلمة من طرف شركة سوتراييل الى مختلف حرفائها والتي تقل عن الكميات التي قاموا بطلبها من الشركة التونسية لصناعات التكرير يتم تدوين قيمتها في "حرفاء دائنون".
- و يقع احتساب هذه الفوارق على اثر كل تغيير في تسعيرة المواد البترولية و عند نهاية اخر دورة نقل في الشهر و عند اختتام كل سنة محاسبية.
- المبالغ المفوترة من طرف شركة سوتراييل الى كل حريف مقابل نقل المواد البترولية

4-4-1 حرفاء فواتير سنحدر

بلغ رصيد هذا الحساب في 30 جوان 2023 ما قدره **3 270 782** دينارا مقابل **2 154 031** دينار في موفى شهر جوان 2022 أي بتغيير ايجابي قدره **1 116 751** ديناراً.

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
345.821	-	-	- الحساب الجاري لشركة ستار أويل
442.013	-	-	- الحساب الجاري لشركة طوطال
161.091	187.286	304.675	- الحساب الجاري لشركة فيفو انرجي
119.410	400.097	297.924	- الحساب الجاري لشركة اولانرجي
784.872	751.390	970.374	- فواتير سنحدر - نقل المواد البترولية
7.045	-	-	- إعادة احتساب تقسيم لشركة اولانرجي
2.407	-	-	- إعادة احتساب تقسيم شركة طوطال
667.048	637.288	673.298	- الحساب الجاري بالقنوات الفرعية
10.236	24.989	10.236	- الحساب الجاري لوقود الطائرات
62.977	152.981	225.639	- الحساب الجاري بحاويات التخزين
664.743	-	788.636	- فوائض التأخير على الحرفاء
3.267.663	2.154.031	3.270.782	المجموع

4-4-1 فوائض التأخير على الحرفاء

بلغ رصيد هذا الحساب في 30 جوان 2023 ما قدره **788 636** ديناراً مفصل كالاتي:

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
30.925	44.704	- شركة طوطال
19.495	42.491	- شركة ستار أويل
469.823	529.264	- الشركة الوطنية لتوزيع البترول
138.634	164.553	- شركة فيفو انرجي
5.866	7.624	- شركة اولانرجي
664.743	788.636	المجموع

قامت شركة سوترا بيل باحتساب فوائض التأخير على الحرفاء و ذلك حسب الملحق عدد 5 بتاريخ 26 أكتوبر 2021 من الاتفاقية المتعلقة بشروط نقل المحروقات و قد نص الفصل عدد 27 من الملحق أنه تقرر تطبيق فوائض تأخير بنسبة فائدة تساوي النسبة القصوى للاعتمادات البنكية عن كل تأخير في خلاص فواتير نقل المحروقات و صافي وضعية التلتير . و قد أفضى تطبيق هذا الاتفاق إلى فوترة فوائض تأخير إلى موفى سنة 2022 ما قدره 664 743 دينار و خلال السداسي الأول لسنة 2023 مبلغ قدره 123 893 دينار مما انجر عنه رصيد جملي متراكم إلى موفى شهر جوان 2023 ما قدره 788 636 دينار و الذي لم يقع استخلاصه إلى غاية تاريخ اعداد هذه القوائم . مع الإشارة أن الشركة تسعى لخلاص هذه المتخلدات و ذلك من خلال المكاتيب المرسله للحرفاء.

4 - 5 أصول جارية أخرى

بلغت القيمة الصافية للأصول الجارية الأخرى في 30 جوان 2023 ما قدره **2 008 329** ديناراً مقابل **311 018** ديناراً في 30 جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
23.698	24.236	23.903		- مزودون مدينون
83.576	81.485	91.122		- الأعوان - تسبقات وأقساط
598.522	541.879	569.274	1-5-4	- حسابات أخرى مدينة
70.782	44.581	61.278	2-5-4	- إيرادات مستحقة
132.830	148.646	167.442	3-5-4	- أعباء مسجلة مسبقاً
-	-	3.340		- الدولة اقتطاع من المورد
-	-	1.621.471		- الدولة - قسط الاحتياطي
-	6.618	7.020		- الدولة فائض على التكوين المهني
18.544	2.086	1.992		- فائض الأداء على القيمة المضافة
927.952	849.531	2.546.842		المجموع
(538.513)	(538.513)	(538.513)	4-5-4	- مدّخرات
389.439	311.018	2.008.329		المجموع الصافي

4 - 5 - 1 حسابات أخرى مدينة

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
128.036	128.036	128.036	1-1-5-4	- الوزارة المكلفة بالتجهيز
402.758	402.758	402.758	2-1-5-4	- الوزارة المكلفة بالصناعة
67.337	5.033	38.089		- استرجاع مصاريف من المتسوقين
391	6.052	391		- حسابات أخرى
598.522	541.879	569.274		المجموع

4 - 5 - 1 - 1 الوزارة المكلفة بالتجهيز

متخللات وزارة التجهيز مقابل الأشغال التي قامت بها شركة سوترايبل لفائدتها و قد تم تكوين مدخرات بقيمة كامل المتخللات.

4 - 5 - 1 - 2 الوزارة المكلفة بالصناعة

متخللات وزارة الطاقة مقابل أعباء الأعوان التي ألحقت بها و قد تم تكوين مدخرات بقيمة كامل المتخللات.

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
1.247	2.204	1.446		-استرجاع مصاريف الكراء
48.894	12.631	32.536		-سلم فوائض بنك الاسكان
-	-	111		-سلم فوائض البنك الوطني الفلاحي خير الدين باشا
9.710	22.556	259		-سلم فوائض الشركة التونسية للبنك
-	-	16.615		-سلم فوائض البنك الوطني الفلاحي المركز العمراني الشمالي
-	-	393		-سلم فوائض البنك الوطني الفلاحي المركز العمراني (الصندوق الاجتماعي)
760	688	1.433		- استرجاع مصاريف (CNAM)
6.756	6.502	5.339		- المجمع التونسي للتأمين
3.415	-	3.146		- استرجاع مصاريف التأمين على المرض
70.782	44.581	61.278		

4 - 5 - 3 أعباء مسجلة مسبقاً

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>
-	4.382	4.382
110.881	52.800	55.440
-	5.250	5.250
-	-	1.400
-	19.223	19.458
-	23.878	25.072
1.666	5.000	5.000
-	5.146	5.630
-	4.976	6.530
-	-	7.611
19.328	21.144	20.301
-	-	3.051
-	4.167	4.166
-	743	1.854
955	1.937	2.297
132.830	148.646	167.442

-	ضرائب على العربات
-	فاتورة ديوان البحرية التجارية و المواني OMMP
-	فاتورة شركة TUNISIE CLEARING
-	فاتورة شركة PICOSOFT
-	فاتورة شركة GAT ASSURANCE
-	فاتورة ديوان المطارات
-	فاتورة الوسيط في البورصة
-	فاتورة ARCHIDOC
-	فاتورة شركة TOPNET
-	فاتورة GMG
-	فاتورة الشركة التونسية لتوزيع اليتروبول SNDP
-	فاتورة شركة APAVE
-	فاتورة شركة BNA CAPITAUX
-	أعباء أخرى مسجلة مسبقاً
-	فاتورة شركة ANCE

المجموع

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>
7.308	7.308	7.308
20	20	20
391	391	391
112.422	112.422	112.422
128.036	128.036	128.036
290.336	290.336	290.336
538.513	538.513	538.513

4 - 5 - 4 مدخرات

-	مدخرات على التسبيقات للمزودين
-	مدخرات على التسبيقات الأعوان
-	مدخرات على حسابات انتقالية
-	مدخرات على وزارة الصناعة
-	مدخرات على وزارة التجهيز
-	مدخرات على الوزارة المكلفة بالطاقة
	المجموع

4 - 6 توظيفات وأصول مالية أخرى

بلغ رصيد هذا الحساب في 30 جوان 2023 ما قدره **51 212 313** ديناراً مقابل **42 664 585** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصّل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>
214.908	210.753	216.056
46.600.000	40.000.000	48.000.000
820.028	2.453.832	2.996.257
47.634.936	42.664.585	51.212.313

-	قروض قصيرة المدى الصندوق الاجتماعي
-	توظيفات مالية أخرى
-	فوائد مطلوبة على رفاع وأذون وأوراق مماثلة
	المجموع

1-6-4

2-6-4

1-6-4 توظيفات مالية أخرى

بلغ رصيد سندات الخزينة في 30 جوان 2023 ما قدره **48 000 000** ديناراً مقابل **40 000 000** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصل كالاتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
7.000.000	10.000.000	7.000.000	-حساب لأجل - بنك الاسكان
14.000.000	23.000.000	19.000.000	-حساب لأجل - البنك الوطني الفلاحي المركز العمراني الشمالي
600.000	4.000.000	-	-حساب لأجل - البنك الشركة التونسية للبنك
3.000.000	3.000.000	-	-حساب لأجل -البنك التونسي الليبي
19.000.000	-	19.000.000	-حساب لأجل - البنك التونسي الكويتي
3.000.000	-	3.000.000	-حساب لأجل - بنك تونس و الإمارات
46.600.000	40.000.000	48.000.000	المجموع

2-6-4 - فوائد مطلوبة على رفاع وأذون وأوراق مماثلة

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
105.558	1.284.358	843.554	- البنك الوطني الفلاحي(المركز العمراني الشمالي)
119.671	650.713	480.680	- بنك الاسكان
50.486	402.856	-	- الشركة التونسية للبنك
171.247	32.727	-	-البنك التونسي الليبي
356.307	-	1.372.138	- البنك التونسي الكويتي
847	-	154.077	- بنك تونس و الإمارات
15.912	83.178	145.808	- فوائد على قرض رفاعي
820.028	2.453.832	2.996.257	المجموع

7- 4 السيولة وما يعادل السيولة

بلغ رصيد السيولة و ما يعادل السيولة في 30 جوان 2023 ما قدره **2 073 600** ديناراً مقابل **2 393 178** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصل كالاتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
28.251	30.808	17.546	- البنك الوطني الفلاحي (خير الدين باشا)
287.255	1.662.920	759.323	- بنك الإسكان
227.243	362.108	53.636	- الشركة التونسية للبنك (حي المهرجان)
2	2	-	- البنك العربي لتونس (الشرقية)
846	846	80.271	- البنك التونسي الليبي(المركز العمراني الشمالي)
2.568.893	175.816	1.096.575	- البنك الوطني الفلاحي(المركز العمراني الشمالي)
69.429	160.461	65.649	- البنك الوطني الفلاحي(ح -ج للصندوق الإجتماعي)
36	217	600	- خزائن الغرور والمقر الإجتماعي
3.181.955	2.393.178	2.073.600	المجموع

8 - 4 الأموال الذاتية

بلغ مجموع الأموال الذاتية في 30 جوان 2023 ما قدره **53 931 523** ديناراً مقابل **50 068 365** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصّل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
20.691.000	20.691.000	20.691.000		- رأس مال الشركة
3.507.242	3.932.217	3.883.157	1-8-4	- الإحتياطات
139.510	139.510	139.510	2-8-4	- أموال ذاتية أخرى
20.996.090	20.996.090	24.187.083	3-8-4	- نتائج مؤجلة
45.333.842	45.758.817	48.900.750		مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة السنة المحاسبية
9.377.564	4.309.548	5.030.773		- نتيجة السنة المحاسبية
54.711.406	50.068.365	53.931.523		مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص

ولمزيد من الإيضاحات أنظر جدول تغيير الأموال الذاتية المبين بالملحق عدد 2.

1- 8- 4 الإحتياطات

بلغ رصيد الإحتياطات في 30 جوان 2023 ما قدره **3 883 157** ديناراً مقابل **3 932 217** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصّل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
2.069.100	2.069.100	2.069.100		- إحتياطات قانونية
160.205	160.205	160.205		- إحتياطات إستثنائية
1.277.937	1.702.912	1.653.852	1-1-8-4	- إحتياطات الصندوق الإجتماعي
3.507.242	3.932.217	3.883.157		المجموع

1-1-8-4 إحتياطات للصندوق الإجتماعي

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
1.335.025	1.335.025	1.277.937	الرصيد في بداية السنة
581.698	565.910	619.494	موارد الفترة
550.000	550.000	600.000	- مناب نتيجة السنة المحاسبية
11.235	5.629	6.038	- فوائد قروض ممنوحة لأعوان وموظفي الشركة
-	-	-	- فوائد بنكية
20.463	10.281	13.456	- مساهمات الأعوان في سندات الأكل
638.786	198.023	243.579	إستعمالات الفترة
286.969	142.910	167.325	- مصاريف سندات الأكل
206.966	2.370	1.885	- مصاريف الاصطيف

21.300	3.600	16.800	- كلفة العمرة و السفر
9.400	2.700	7.969	- اعانات على امراض مزمنة و وفيات
2.595	1.643	4.800	- الأنشطة الثقافية و الرياضية
34.626	-	-	- هدايا اخر السنة
44.800	44.800	42.800	- هبة عيد اضحى
11.295	-	2.000	- حفل اختتام السنة الدراسية و الذهاب الى التقاعد
20.835	-	-	- منحة التمدرس

رصيد الصندوق الإجتماعي 1.277.937 1.702.912 1.653.852

2-8-4 الأموال الذاتية الأخرى

تحتوي الأموال الذاتية الأخرى على زائد القيمة المحقق على سندات SICAV و البالغة ما قدره **139 510** ديناراً .

3-8-4 نتائج مؤجلة

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
20.996.090	20.996.090	24.187.083	- أرباح مؤجلة
20.996.090	20.996.090	24.187.083	المجموع

و يتفصل حساب النتائج المؤجلة كما يلي:

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
7.640.593	7.640.593	9.377.563	- نتيجة السنة المحاسبية لسنة 2022
18.457.517	18.457.517	20.996.090	- نتائج مؤجلة إلى غاية 31 ديسمبر 2022
26.098.110	26.098.110	30.373.653	النتائج القابلة للتخصيص
(4.552.020)	(4.552.020)	(5.586.570)	- حصص أرباح للدفع (1350) مليون للسهم
(550.000)	(550.000)	(600.000)	- مناب الصندوق الإجتماعي
20.996.090	20.996.090	24.187.083	نتائج مؤجلة إلى غاية 30 جوان 2023

9-4 - مدّخرات للمخاطر والأعباء

تمّ تخصيص مدّخرات بمبلغ قيمته **3 384 674** ديناراً مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
58.590	58.590	58.590	حكم ابتدائي ضد الشركة في حق الإرتفاق لقطعة أرض شركة " بلديار".
3.171.382	3.016.680	3.326.084	تخصيص مدّخرات لإستهلاكات حق الإرتفاق .
-	40.000	-	تخصيص مدّخرات بعنوان الاداء على التكوين المهني
3.229.972	3.115.270	3.384.674	المجموع

قامت الشركة بتخصيص مدخرات لإستهلاكات عقود الإرتفاق التي إنتهت مدتها التعاقدية بقيمة **3 326 084** ديناراً،

10-4 - المزدون والحسابات المتصلة بهم

بلغ رصيد المزدون والحسابات المتصلة بهم في 30 جوان 2023 ما قدره **717 976** ديناراً مقابل **625 049** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصل كالتالي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
601.322	213.872	305.458	- مزودون الإستغلال
339.637	275.917	254.083	- مزودون الإستغلال - فواتير غير وافدة
101.312	107.467	129.527	- مزودون أصول ثابتة - حجز بعنوان الضمان
119.282	27.793	28.908	- مزودون أصول ثابتة
1.161.553	625.049	717.976	المجموع

11-4 - الخصوم الجارية الأخرى

بلغ رصيد الخصوم الجارية الأخرى في 30 جوان 2023 ما قدره **12 882 217** ديناراً مقابل **10 817 231** ديناراً في 30 جوان 2022 وهو مفصل كالتالي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
3.085.407	6.963.231	2.455.494	1-11-4 - حرفاء دائنون
537.581	391.205	329.312	- الأعوان - خدمات إجتماعية
1.112	314	1.092	- الأعوان - تسبقات ومعارضات
697.010	754.672	699.428	- الأعوان - أعباء للدفع
174.580	139.621	123.573	- الدولة الأدياءات المقتطعة من المورد
2.809	2.682	2.909	- الدولة والأداء على رقم المعاملات
43.488	54.897	67.538	- الدولة لأداء على القيمة المضافة
2.290.551	1.312.553	2.994.784	- الدولة الأداء على المرائب
617.703	133.981	342.261	- المساهمة الاجتماعية للتضامن
105.735	13.989	89.655	- دائنون متنوعون
54	54	54	- حسابات إنتقالية أو حسابات مستحقة
125.268	125.786	94.139	2-11-4 - أعباء للدفع
19.492	851.596	5.606.062	- حصص الأسهم للتوزيع
29.273	72.650	75.916	3-11-4 - إيرادات مستحقة مسبقاً
7.730.063	10.817.231	12.882.217	المجموع

1-11-4 جرفاء دائنون

سجل رصيد هذا الحساب في 30 جوان 2023 تغيرا سلبيا قدره **4 507 737** ديناراً بالمقارنة مع نفس الرصيد في 30 جوان 2022

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
-	274.730	109.712	- الحساب الجاري لشركة طوطال
342.873	316.034	112.675	- الحساب الجاري لشركة ستار أويل
2.250.274	6.240.614	1.808.597	- الحساب الجاري الشركة الوطنية لتوزيع البترول
157.051	131.853	-	- الحساب الجاري لشركة فيفو انرجي
325.757	-	424.510	- الحساب الجاري لشركة أولا انرجي
8.219	-	-	- اعادة احتساب تقسيم الشركة ستار أويل
235	-	-	- اعادة احتساب تقسيم لشركة فيفو انرجي
998	-	-	- اعادة احتساب تقسيم للشركة الوطنية لتوزيع البترول
-	-	-	- اعادة احتساب تقسيم لشركة أولا انرجي
3.085.407	6.963.231	2.455.494	المجموع

تسجل هذه الأرصدة :

قيمة كميات المواد البترولية التي طلبها حرفاء سوتراييل من الشركة التونسية لصناعات التكرير والتي لم يقع تسليمها اياهم .
و يتم تدوين قيمتها في "حرفاء دائنون" .

- اما بالنسبة لقيمة كميات المواد البترولية المسلمة من طرف شركة سوتراييل الى مختلف حرفائها والتي تفوق الكميات التي قاموا بطلبها

من الشركة التونسية لصناعات التكرير , يتم تدوين قيمتها في "حرفاء فواتير ستحرر"

و يقع احتساب هذه الفوارق على اثر كل تغيير في تسعيرة المواد البترولية و عند نهاية اخر دورة نقل في الشهر و عند اختتام كل سنة محاسبية.

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	2-11-4 أعباء للدفع
33.000	53.750	59.450	- مدخرات مكافآت الحضور (مجلس الإدارة)
12.000	19.400	5.850	- مدخرات مكافآت الحضور (اللجنة الدائمة للتدقيق)
26.000	36.000	15.000	- مدخرات أتعاب مراقب الحسابات
5.100	10.000	5.466	- مدخرات نفقات الاتصالات اللاسلكية
39.066	-	-	- التسبقة على الأداء على التكوين المهني
10.102	6.636	8.373	- أعباء اخرى للدفع
125.268	125.786	94.139	المجموع

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	3-11-4 إيرادات مستحقة مسبقا
3.830	11.491	12.066	- كراء شركة اتصالات تونس
25.438	59.354	62.368	- كراء البنك التونسي الكويتي
5	1.805	1.482	- إيرادات مسجلة مسبقا أخرى
29.273	72.650	75.916	المجموع

مذكرة عدد 5 : إيضاحات حول قائمة النتائج

1-5 - المداخل

بلغت مداخل شركة النقل بواسطة الأنابيب الى غاية 30 جوان 2023 ما قدره **8 068 338** ديناراً مقابل **8 094 664** ديناراً في موفى جوان 2022 وهي مفصلة كالتالي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
14.892.604	7.206.878	7.115.461	1-1-5	- إيرادات النقل عبر أنبوب بنزرت-رادس
500.204	243.658	237.135	2-1-5	- إيرادات النقل عبرالانابيب الفرعية
1.269.361	595.914	667.528	3-1-5	-إيرادات أنبوب نقل وقود الطائرات
96.427	48.214	48.214	4-1-5	-إيرادات التخزين
16.758.596	8.094.664	8.068.338		المجموع

1-5 - 1 إيرادات النقل عبر أنبوب بنزرت-رادس

إيرادات النقل عبر الأنبوب	سعر	الكميات المنقولة	
<u>30/06/2023</u>	المتري المكعب	<u>30/06/2023</u>	
2.910.129	8,723	333.616	- الغازوال
35.160	8,523	4.125	- بترول
1.031.552	8,723	118.256	- غازوال خالي من الكبريت
3.134.817	9,373	334.452	- البنزين الرفيع الخالي من الرصاص
3.803	0,600	6.339	-غازوال CPC
7.115.461		796.788	المجموع

2-1-5 إيرادات النقل عبر الانابيب الفرعية

إيرادات النقل عبر الأنبوب	سعر	الكميات المنقولة	
<u>30/06/2023</u>	المتري المكعب	<u>30/06/2023</u>	
100.085	0,300	333.616	- الغازوال
1.237	0,300	4.125	- بترول
35.477	0,300	118.256	-غازوال خالي من الكبريت
100.336	0,300	334.452	- البنزين الرفيع الخالي من الرصاص
237.135		790.449	المجموع

3-1-5 إيرادات أنبوب نقل وقود الطائرات

يحتوي هذا الفصل على إيرادات نقل وقود الطائرات من رادس إلى مطار تونس قرطاج لكل من شركة طوطال و الشركة الوطنية لتوزيع البترول.

إيرادات النقل عبر الأنبوب	سعر	الكميات المنقولة	
<u>30/06/2023</u>	المتري المكعب	<u>30/06/2023</u>	
667.528	8,702	76.710	- الكميات المنقولة من 01 جانفي إلى 30 جوان 2023
667.528		76.710	

4-1-5 إيرادات التخزين

تتأتى إيرادات التخزين من عملية تخزين الغازوال في الأنبوب خارج فترات الضخ وقد تم الإتفاق مع الحرفاء على سعر 2.066 ديناراً لتخزين المتر المكعب الواحد. هذا ويقع فوتره هذه الإيرادات شهريا عليهم على حسب الكميات المنقولة للسنة الفارطة.

- إيرادات التخزين الى غاية 30 جوان 2023

إيرادات التخزين	سعر	طاقة التخزين
<u>30/06/2023</u>	المتر المكعب	<u>30/06/2023</u>
48.214	2,066	23.336
48.214		23.336

2-5 - إيرادات الإستغلال الأخرى

بلغ رصيد إيرادات الإستغلال الأخرى في موفى جوان 2023 ما قدره **2 004 103** ديناراً مقابل **1 344 942** ديناراً في موفى جوان 2022 وهو مفصل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
3.074.659	975.752	2.001.701	1-2-5	- أرباح صافية ناتجة عن وضعية التلتير
411.082	369.190	2.402	2-2-5	- استرجاع المدخرات
3.485.741	1.344.942	2.004.103		المجموع

1- 2-5 الأرباح الصافية الناتجة عن وضعية التلتير

تمثل هذه الفوارق قيمة كميات المواد البترولية المسلمة من طرف شركة سوتراييل إلى حرفائها زيادة أو نقصان على الكميات المطلوبة من الشركة التونسية لصناعة التكرير وذلك بالإعتماد على الكميات الموجودة في حاويات التخزين للمواد الممزوجة.

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>		
(3.478.934)	(1.821.244)	(886.620)		- الحساب الجاري الشركة الوطنية لتوزيع البترول
971.008	(139.687)	526.040		- الحساب الجاري لشركة طوطال
316.838	(140.380)	119.687		- الحساب الجاري لشركة ستار أويل
1.071.021	693.922	225.268		- الحساب الجاري أولا انرجي
4.158.159	2.271.577	1.848.414		- الحساب الجاري لشركة فيفو انرجي
2.407	-	-		- إعادة احتساب تقسيم طوطال
(235)	-	-		- إعادة احتساب تقسيم فيفو انرجي
(998)	-	-		- إعادة احتساب تقسيم الشركة الوطنية لتوزيع البترول
7.045	-	-		- إعادة احتساب تقسيم لشركة أولا انرجي
(8.219)	-	-		- إعادة احتساب تقسيم ستار أويل
36.567	111.564	168.912	1-1-2-5	- الحساب الجاري بحاويات التخزين و بالقنوات الفرعية
3.074.659	975.752	2.001.701		المجموع

1- 2-5- الحساب الجاري بحاويات التخزين و بالقنوات الفرعية

يمثل هذا المبلغ الحساب الجاري الموجود بحاويات التخزين و بالقنوات الفرعية في 30 جوان 2023 و الذي سيقع فوترته

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
(613.691)	(613.691)	(677.285)	- الحساب الجاري بالقنوات الفرعية في موفى سنة 2022
677.285	662.277	683.534	- الحساب الجاري بالقنوات الفرعية في موفى جوان 2023
(90.003)	(90.003)	(62.976)	- الحساب الجاري بحاويات التخزين في موفى سنة 2022
62.976	152.981	225.639	- الحساب الجاري بحاويات التخزين في موفى جوان 2023
36.567	111.564	168.912	المجموع

2- 2-5- استرجاع المدخرات

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
4.853	2.792	2.020	استرجاع مدّخرات بعنوان تجهيزات فنية وأجهزة ومعدّات صناعية
250.172	250.172	-	استرجاع مدخرات بعنوان المراجعة الجبائية
263	432	382	استرجاع مدّخرات بعنوان انخفاض في المعدات المكتبية
40.000	-	-	استرجاع مدّخرات بعنوان الاداء على التكوين المهني
115.794	115.794	-	استرجاع مدّخرات كومات تراويل
411.082	369.190	2.402	المجموع

3-5- مشتريات التموينات المستهلكة

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
6.863	4.038	10.678	- مشتريات مخزنة
19.493	251	(5.117)	- تغيير المخزونات
728.928	332.276	400.601	- مشتريات الطاقة لضخ المحروقات
154.703	77.506	92.836	- مشتريات المحروقات
87.511	41.029	29.565	- مشتريات الكهرباء بالمقر الاجتماعي
11.172	2.399	8.268	- مشتريات الماء
38.554	30.458	27.034	- مشتريات أدوات مكتبية
12.622	-	61	- مشتريات اخرى
1.059.846	487.957	563.926	

4-5- أعباء الأعوان

بلغت أعباء الأعوان في 30 جوان 2023 ما قدره **2 830 699** ديناراً مقابل **2 957 556** ديناراً في 30 جوان 2022 أي بتغيّر سلبي يقدر

بـ **126 857** ديناراً وهو مفصل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
4.198.699	2.144.123	2.123.810	- أجور
1.032.886	490.942	453.013	- أعباء اجتماعية CNSS
95.686	37.404	36.384	- أعباء اجتماعية CAVIS
3.029	-	4.045	- أعباء اجتماعية CNRPS

306.968	153.769	129.757	- التأمين الجماعي
79.673	131.318	83.690	- أعباء أعوان أخرى
5.716.941	2.957.556	2.830.699	المجموع

5-5 - مخصصات الاستهلاكات والمدخرات

بلغ رصيد مخصصات الإستهلاكات والمدخرات في موفى جوان 2023 ما قدره **697 416** ديناراً مقابل **776 511** ديناراً في موفى جوان 2022 وهو مفصل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
1.210.670	616.750	534.937	- مخصصات إستهلاكات الأصول المادية
309.403	154.702	154.702	- مخصصات لمدخرات إستهلاكات حق الإرتفاق و النزاعات
12.775	5.059	7.777	- مخصصات إستهلاكات الأصول الغير المادية
1.532.848	776.511	697.416	المجموع

6-5 أعباء الاستغلال الأخرى

بلغ رصيد أعباء الإستهلال الأخرى في موفى جوان 2023 ما قدره **626 107** ديناراً مقابل **598 878** ديناراً في موفى جوان 2022 وهو مفصل كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
153.357	76.678	80.512	- أناوات لإستهلال أصول ثابتة مادية
210.345	79.051	116.110	- صيانة وإصلاح
131.788	61.014	60.956	- أقساط تأمين
149.800	61.474	85.879	- دراسات وبحوث وخدمات خارجية متنوعة
88.807	39.132	9.109	- حلقات التكوين للاعوان
163.002	66.127	42.050	- مرتبات الوسطاء وأنعاب
81.917	18.971	34.873	- إشهار ونشريات وعلاقات
142.411	66.582	65.238	- نقل المواد، رحلات وتنقلات الأعوان
36.881	20.777	19.323	- نفقات بريدية ونفقات الإتصالات اللاسلكية
35.660	22.164	2.609	- خدمات بنكية وخدمات مماثلة
208.659	105.576	109.353	- ضرائب وأداءات ودفوعات مماثلة
45.000	31.850	32.300	- أعباء مختلفة عادية
26.833	40.697	33.127	- أعباء أخرى مرتبطة بتغير محاسبي
(111.099)	(91.215)	(65.332)	- تحويلات الأعباء
1.363.361	598.878	626.107	المجموع

7-5 أعباء مالية صافية

بلغ رصيد الأعباء المالية الصافية في موفى شهر جوان 2023 ما قدره **5 059** ديناراً مقابل **49 009** ديناراً في موفى شهر جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
(2.948)	(999)	(3.347)	- خسائر ناتجة عن الصرف
120	798	249	- أرباح ناتجة عن الصرف
(82.983)	(82.983)	-	- فوائد ناتجة عن قضية كومات ترابيل
-	34.275	-	- فوائد ناتجة عن تأخير حرفاء
(542)	(100)	(1.961)	- اعباء مالية اخرى
(86.353)	(49.009)	(5.059)	المجموع

8-5 إيرادات التوظيفات

بلغت إيرادات التوظيفات في موفى شهر جوان 2023 ما قدره **2 783 427** ديناراً مقابل **2 070 492** ديناراً في موفى شهر جوان 2022 وهي مفصلة كالآتي :

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
4.058.765	2.070.492	2.783.199	1-8-5 - فوائد ناتجة عن سندات الخزينة والأصول الثابتة المالية
-	-	228	- حصص الأرباح لأسهم شركة SNDP
4.058.765	2.070.492	2.783.427	المجموع

1-8-5 سجلت الفوائد الناتجة عن سندات الخزينة و الأصول الثابتة المالية ارتفاعاً بـ 712 707 ديناراً في موفى جوان 2023 مقارنة بموفى جوان 2022 و هذا ناتج بالخصوص عن ارتفاع مجموع التوظيفات بـ 8 000 000 دينار من ناحية و ارتفاع معدل نسبة الفائدة من 9.27 % في خلال السداسي الأول لسنة 2022 إلى 10.50 % خلال السداسي الأول لسنة 2023 من ناحية أخرى.

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
303.941	151.307	101.299	9-5 الأرباح العادية الأخرى - مداخيل المبانى غير المخصصة لأنشطة مهنية
3.516	2.271	13.534	-مرايبح عادية مرتبطة بتعديل محاسبي
621.252	-	115.784	- فوائد التأخير على الحرفاء
8.066	4.822	4.544	-أرباح مختلفة أخرى
936.775	158.400	235.161	المجموع

10-5 الخسائر العادية الأخرى

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
617.703	133.981	342.261	1-10-5 - المساهمة الاجتماعية التضامنية
49.456	10.384	4	- الخسائر العادية الأخرى
30.901	-	-	- الخسائر العادية الأخرى مرتبطة بتعبير محاسبي
698.060	144.365	342.265	المجموع

1-10-5 المساهمة الاجتماعية التضامنية

بلغت المساهمة الاجتماعية التضامنية لفائدة الصناديق الاجتماعية 342 261 دينار في موفى جوان 2023 والتي وقع إحداثها بموجب الفصل عدد 53 من القانون عدد 66 لسنة 2017 المتعلق بقانون المالية لسنة 2018 و قد تم التنقيح في نسبة المساهمة الاجتماعية من 2 % إلى 4 % حسب الفصل 22 من قانون المالية لسنة 2023.

11-5 الأداء على الأرباح

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	
5.404.904	2.344.674	2.994.784	- الأداءات على الأرباح
5.404.904	2.344.674	2.994.784	المجموع

مذكرة عدد 6: إيضاحات حول جدول التدفقات النقدية

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>1-6 أصول أخرى</u>
(39.070)	39.351	(1.618.890)	- تغييرات الأصول الجارية الأخرى
(335.012)	(1.964.661)	(2.177.377)	-تعديلات الأصول المالية
(64.723)	(22.106)	(22.932)	- مقابض على قروض الصندوق الاجتماعي
(438.805)	(1.947.416)	(3.819.199)	المجموع

<u>31/12/2022</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>2-6 مزودون وديون أخرى</u>
263.915	(272.589)	(443.577)	- تغييرات المزودون والحسابات المتصلة بهم
353.764	3.440.932	(434.416)	- تغييرات الخصوم الجارية الأخرى
(71.899)	13.437	62.159	- تغييرات حسابات مزودو الأصول
545.780	3.181.780	(815.834)	المجموع

3-6 تخصيصات الصندوق الاجتماعي

يمثل هذا الرصيد تغيرات احتياطي الصندوق الاجتماعي و قد بلغت **224 085** ديناراً في 30 جوان 2023 مقابل **182 113** ديناراً

في 30 جوان 2022

مذكرة عدد 7: إيضاحات حول الاطراف المرتبطة

1-7 الاطراف المرتبطة بشركة النقل بواسطة الانابيب للسداسية الأولى لسنة 2023 :

1-1-7 - المتصرفون:

اسم و لقب المتصرفون	الصفة	الملاحظات
العفيف مبروكي	ر.م.ع ممثل شركة التونسية لصناعات التكرير	
الهادي يوسف	ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	
عياد مبارك حلاب	ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	
حميد بن سالم	ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	
ايناس شرعبي	ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	
فتحي بالعوايد	ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	
خالد الباجي	ممثل عن المؤسسة التونسية للأنشطة البترولية	
سامي الجباري	ممثل عن المؤسسة التونسية للأنشطة البترولية	
صالح بن صميديا	ممثل عن الشركة الوطنية لتوزيع البترول	
هشام ادريس	ممثل عن مجمع إدريس مرجحبا	
عزيزة ادريس	ممثل عن مجمع إدريس مرجحبا	

2-7 المعاملات مع الاطراف المرتبطة:

1-2-7 قامت شركة النقل بواسطة الأنابيب بالمعاملات التالية خلال السداسي الأول لسنة 2023

المبلغ	نوع العملية	الصفة	الاطراف
11.450	مكافأة الحضور (مجلس الإدارة)	متصرف	الشركة التونسية لصناعات التكرير
6.000	مكافأة الحضور (مجلس الإدارة)	متصرف	المؤسسة التونسية للأنشطة البترولية
3.000	مكافأة الحضور (مجلس الإدارة)	متصرف	الشركة الوطنية لتوزيع البترول
3.000	مكافأة الحضور (مجلس الإدارة)	متصرف	هشام ادريس
4.950	مكافآت الحضور (مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق)	متصرف	عزيزة ادريس
1.950	مكافأة الحضور (اللجنة الدائمة للتدقيق)	متصرف	خالد الباجي
1.950	مكافأة الحضور (اللجنة الدائمة للتدقيق)	متصرف	فتحي بالعوايد
32.300			المجموع

2-2-7 تتكون أعباء السيد العفيف مبروكي الرئيس المدير العام من أجر خام و امتيازات عينية و أعباء إجتماعية خلال السداسي الأول لسنة 2023 كالآتي

- مبلغ 27 347 دينار كأجر خام

- مبلغ 8 125 دينار امتيازات عينية تتمثل في سيارة وظيفية لا تتجاوز قوتها البخارية 09 خيول و 500 لتر من الوقود شهريا

المجموع 35 472 دينار خام

كما يتمتع السيد الرئيس المدير العام بخدمات هاتفية تقدر بـ 120 دينار كل ثلاثة أشهر

- مبلغ **8 043** دينار أعباء إجتماعية

هذا و قد اختار السيد الرئيس المدير العام الانخراط في نظام التأمين الجماعي الذي تتمتع به الشركة طبق مقتضيات الفصل الخامس من الأمر الحكومي عدد 2217 لسنة 2015 المؤرخ فى 11 ديسمبر 2015 المتعلق بتأجير رؤساء المؤسسات و المنشآت العمومية و الشركات ذات الاغلبية العمومية

3-2-7 قامت شركة النقل بواسطة الأنابيب ببراء الطابق الثاني للمقر الاجتماعي إلى الشركة الوطنية لتوزيع البترول و ذلك بداية من شهر مارس 2023 بمبلغ سنوي قدره 83 250 ديناراً مع إضافة مصاريف الحراسة و قد أفضى هذا الاتفاق إلى فوترة مداخيل الكراء إلى غاية موفى جوان 2023 بمبلغ قدره **29 550** ديناراً

مذكرة عدد 8 : التعهدات المالية

المدخرات	المؤسسات المرتبطة	المسيرون	الشركاء	الغير	القيمة الجملية	نوعية التعهدات
						التعهدات المقدمة
				59.672	59.672	أ- الضمانات الشخصية
				131.948	131.948	ضمانات بنكية OACA
						ضمانات بنكية OMMP
						ضمان ديواني
						الكفالة
				6.263.052	6.263.052	الضمانات بعنوان المخزون
						ب- الضمان العيني
						الرهن العقاري
						الرهن
						ج- الاوراق التجارية المخصوصة
						وغير المستحقة
						د- الديون المعبئة علي التصدير
						هـ- لتخلي عن دين مشروط
				6.454.672	6.454.672	المجموع
						التعهدات المقبولة
				253.818	253.818	أ- الضمان الشخصي
				9.600	9.600	ضمانات نهائية
						ضمان وقفي
						الكفالة
				191.620	191.620	ضمانات البنكية
						ب- الضمان العيني
						الرهن العقاري
						الرهن
						ج- الاوراق التجارية المخصوصة
						وغير المستحقة
						د- الديون المعبئة علي التصدير
						هـ- لتخلي عن دين مشروط
				455.038	455.038	المجموع
						التعهدات المتبادلة
						قرض متحصل عليه ولم يقع قبضه
						قرض ممنوح و غير مدفوع
						عمليات محمولة
						اعتماد مستندي
						طلبية أصول ثابتة
						طلبات طويلة الاجل
						عقود مع الاعوان ينص على
						تعهدات تفوق ما هو منصوص
						عليه بالاتفاقيات المشتركة
						المجموع

جدول مخصصات الإستهلاكات ومدخرات الأصول الثابتة المادية الى غاية 30 جوان 2023
(المبالغ بالدينار)

القيمة المحاسبية الصافية		الإستهلاكات و المدخرات				القيمة الخام				
30 جوان 2023	31 ديسمبر 2022	30 جوان 2023	تسويات	30 جوان 2023	31 ديسمبر 2021	30 جوان 2023	تقويت أو اصلاحات	إقتناءات	31 ديسمبر 2022	
625.640	625.640					625.640			625.640	أراضي
3.420.914	3.636.472	31.876.371	- 53.737	396.760	31.533.348	35.297.285	127.466		35.169.819	بنايات
805.907	825.158	4.781.956	- 2.020	94.434	4.689.542	5.587.863		73.163	5.514.700	تجهيزات فنية وأجهزة ومعدّات صناعية
19.596	25.474	1.431.753		5.879	1.425.874	1.451.349			1.451.349	معدات نقل
262.525	291.833	950.503	- 352	32.823	918.032	1.213.028		3.163	1.209.865	معدات مكتبية
57.885	44.168	409.708		5.011	404.697	467.593	18.728		448.865	تجهيزات عامة وعمليات ترتيب وتهيئة مختلفة
2.095	2.095					2.095			2.095	أوعية ووسائل لفّ قابلة للإسترجاع
5.194.562	5.450.840	39.450.291	- 56.109	534.907	38.971.493	44.644.853	146.194	76.326	44.422.333	مجموع الأصول الثابتة المادية
45.600	164.528	2.196.823			2.196.823	2.242.423	- 199.932	81.004	2.361.351	أصول ثابتة في طور الإنشاء
5.240.162	5.615.368	41.647.114	- 56.109	534.907	41.168.316	46.887.276	- 53.738	157.330	46.783.684	المجموع

جدول تغيير الأموال الذاتية

(المبالغ بالدينار)

المجموع	النتائج المؤجلة	النتيجة المحاسبية	الصندوق الإجتماعي	الإحتياطات الخاص لإعادة التقييم	الإحتياطات الإستثنائية	الإحتياطات القانونية	رأس المال الإجتماعي	
54.711.406	20.996.090	9.377.563	1.277.937	139.510	160.205	2.069.100	20.691.000	المجموع في 31 ديسمبر 2022
0	3.190.993	(3.790.993)	600.000					توزيع نتيجة 2022
(5.586.570)		(5.586.570)						حصص الأرباح
19.494			19.494					إيرادات الصندوق الإجتماعي
(243.579)			(243.579)					إستعمالات الصندوق الإجتماعي
5.030.773		5.030.773						النتيجة في 30 جوان 2023
53.931.523	24.187.083	5.030.773	1.653.852	139.510	160.205	2.069.100	20.691.000	المجموع في 30 جوان 2023

تبلغ قيمة النتيجة الصافية بالنسبة للسهم الواحد ما قدره 1.216 دينارا

مثال الأرصدة الوسيطة للتصرّف السداسية الأولى لسنة 2023

(المبالغ بالدينار)

30.06.2022	30.06.2023					
				الإيرادات		
				مداخيل وغيرها من إيرادات الإستغلال	8.068.338	
				إنتاج مخزون	-	
8.094.664	8.068.338	الإنتاج	0	المجموع	8.068.338	
			5.561	الإنتاج	8.068.338	
				المجموع	8.068.338	
8.090.375	8.062.777	الهامش على تكلفة المواد	5.561	المجموع	8.062.777	
			1.140.451	الهامش على تكلفة المواد	8.062.777	
				إيرادات إستغلال أخرى	2.004.103	
8.367.132	8.926.429	القيمة المضافة الخام	1.140.451	المجموع	10.066.880	
			109.353	القيمة المضافة الخام	8.926.429	
			2.830.699	المجموع	8.926.429	
5.304.000	5.986.377	زائد الإستغلال الخام	2.940.052	المجموع	5.986.377	
			697.416	مخصصات الإستهلاك والمدخرات العادية	235.161	
			342.265	الخسائر العادية الأخرى	2.783.427	
			5.059	إيرادات التوظيفات	65.332	
			2.994.784	أعباء مالية		
				الأداء على الأرباح		
				العناصر الطارئة		
4.309.548	5.030.773	نتيجة الأنشطة العادية	4.039.524	المجموع	9.070.297	
				نتيجة الأنشطة العادية	5.030.773	
				انعكاسات إيجابية للتعدلات المحاسبية		
4.309.548	5.030.773	النتيجة الصافية بعد التعديلات المحاسبية	5.030.773	المجموع	5.030.773	

شركة النقل بواسطة الأنابيب
تقرير المراجعة المحدودة لمراقب الحسابات
للفترة المحاسبية المختومة في 30 جوان 2023

حضرات السيدات والسادة المساهمين في
رأس مال شركة النقل بواسطة الأنابيب

مقدمة

تنفيذا لمهمة مراقبة الحسابات التي أوكلت إلينا من طرف الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 16 جوان 2022، و عملا بأحكام الفصل 21 مكرر من القانون عدد 117 لسنة 1994 المتعلق بتنظيم السوق المالية، قمنا بمراجعة محدودة للقوائم المالية الوسيطة لشركة النقل بواسطة الأنابيب المرفقة لهذا التقرير، والتي تتكون من الموازنة كما في 30 جوان 2023 وقائمة النتائج و جدول التدفقات النقدية لفترة الستة أشهر المنتهية في نفس التاريخ بالإضافة إلى إيضاحات حول القوائم المالية تحتوي على ملخص للسياسات المحاسبية الهامة و بيانات تفسيرية أخرى.

و تبرز هذه القوائم المالية الوسيطة في تاريخ ختم الفترة المحاسبية الممتدة من غرة جانفي إلى 30 جوان 2023 مجموع أصول صافي قدره 70916390 دينار وأموال ذاتية قبل التخصيص قدرها 53931523 دينار بما في ذلك نتيجة صافية إيجابية تبلغ 5030773 دينار.

إن الإدارة مسؤولة عن إعداد وعرض القوائم المالية الوسيطة بصورة عادلة وفقا للمعايير المحاسبية المعتمدة بالبلاد التونسية. و تتمثل مسؤوليتنا في إبداء إستنتاج بشأن هذه القوائم المالية الوسيطة بناء على مراجعتنا المحدودة لها.

نطاق المراجعة المحدودة

لقد قمنا بالمراجعة وفقا للمعيار الدولي الخاص بمهام المراجعة 2410 (ISRE 2410): "المراجعة المحدودة للمعلومات المالية الوسيطة المنفذة من طرف المدقق المستقل للمنشأة". و تتمثل أعمال المراجعة المحدودة بالأساس في القيام باستفسارات بشكل أساسي من الأشخاص المسؤولين عن الأمور المالية و المحاسبية، و تطبيق إجراءات تحليلية وغيرها من إجراءات المراجعة. إن نطاق المراجعة المحدودة أقل بكثير من نطاق التدقيق الذي يتم وفقا لمعايير التدقيق الدولية المعتمدة بالبلاد التونسية، و بالتالي لا يمكننا من الحصول على التأكيد الذي يجعلنا على علم بكافة الأمور الهامة التي من الممكن تحديدها من خلال أعمال التدقيق. و عليه، فإننا لا نبدي رأيا تدقيقيا.

الإستنتاج

إستنادا إلى ما قمنا به من أعمال المراجعة المحدودة، فإنه لم يتبادر إلى علمنا ما يجعلنا نعتقد بأن القوائم المالية الوسيطة المرفقة لهذا التقرير، لا تعكس صورة صادقة، في كل النواحي الجوهرية، للوضع المالية لشركة النقل بواسطة الأنابيب كما هي في 30 جوان 2023 و لنتيجة عملياتها وتدفعاتها النقدية لفترة الستة أشهر المنتهية في نفس التاريخ، طبقا للمبادئ المحاسبية المتفق عليها عموما بالبلاد التونسية.

فقرة ملاحظة

دون التأثير على رأينا الذي أبديناه سالفا، فإننا نود لفت انتباهكم إلى النقاط التالية :

1. في إطار عملية تحديد قيمة التعويضات الناتجة عن عقود حق الإرتفاق المبرمة مع مالكي الأراضي الواقعة على رسم مسار أنبوب نقل المواد البتروليّة الممتدّ من محطة تكرير النفط ببزرت إلى مركز الإيداع والخزن الكائن برادس تلقت شركة النقل بواسطة الأنابيب بتاريخ 6 مارس 2015، تقرير الإدارة العامة للاختبارات التابعة لوزارة أملاك الدولة والشؤون العقارية حول تقدير قيمة هذه التعويضات والتي وقع تحديدها بمبلغ قدره 6 188 062 دينار.

إلا أن مجلس إدارة الشركة قرر خلال جلسة العمل المنعقدة بتاريخ 24 أوت 2017 :

- مواصلة تعليق تحديد قيمة التعويضات بالتراضي الناتجة عن عقود حق الإرتفاق (المقررة بجلسة 7 أفريل 2016) بالنسبة للأراضي ذات الصبغة العمرانية و ترك الأمر للقضاء فيما يتعلق بتحديد قيمة التعويضات،
- بالنسبة للأراضي ذات الصبغة الفلاحية، إستئناف إجراءات تسوية وضعيتها و الاتفاق مع مالكيها باعتماد الأثمان المقدمة بتقرير الإدارة العامة للاختبارات.

و في إنتظار إنتهاء عمليات التجديد و إمضاء ملاحق عقود الارتفاق، و تحديد القيمة النهائية للتعويضات التي سيقع صرفها و إدماجها ضمن القيمة المحاسبية لأنبوب نقل المحروقات، قررت الشركة مبدئيا و تطبيقا لمبدئ الحذر في إعداد القوائم المالية، إعتداد قيمة التعويضات المقدرة من طرف وزارة أملاك الدولة والشؤون العقارية بتقريرها المذكور أعلاه كقاعدة أولية لاحتساب الإستهلاك التدريجي للمنافع الاقتصادية المتعلقة باستغلال حق عبور الأنبوب و التي بلغت خلال السداسي الأول لسنة 2023، مبلغ 154 702 دينار أي بقيمة إجمالية متراكمة إلى حدود 30 جوان 2023 تقدر بـ 3 326 084 دينار.

2. كما وقع بيانه بالإيضاح عدد 1.1.4.4 من القوائم المالية الوسيطة، قامت الشركة بفوترة فوائض تأخير على حرفائها وفقا للملحق عدد 5 للإتفاقية المتعلقة بشروط نقل المحروقات.

وتبلغ فوائض التأخير المفوترة من طرف الشركة لحرفائها إلى غاية 30 جوان 2023 ما قيمته 788 636 دينار. إلا أنه، ولغاية تاريخ إعداد هذا التقرير، لم يقع إستخلاص هذه المبالغ.

تونس، في 30 أوت 2023

عن الشركة الإئتمانية للخبرة في المحاسبة

أحمد بن أحمد

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND
(FONDS EN LIQUIDATION)

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds « **TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND** » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 5 246 801 dinars, un actif net de 5 205 319 dinars et un résultat net bénéficiaire de 160 352 dinars.

A notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « **TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND** », ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le fonds « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND » détient :

- Des parts du fonds « CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP » dont la valeur, au 31 décembre 2022, s'élève à 114 932 dinars et dont l'encours des obligations « SERVICOM 2016 » représente 23,26 % de son actif net.

La société SERVICOM passe par des difficultés financières et n'a pas honoré ses engagements envers les détenteurs des obligations. Cette situation ainsi que le traitement comptable adopté par le fonds pour la comptabilisation de ces obligations et les intérêts y relatifs ont été détaillés au niveau de la note 3.1.

En l'absence d'un test de dépréciation qui détermine la valeur recouvrable de cette créance, nous ne pouvons pas estimer l'impact éventuel sur les états financiers du fonds.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Le fonds « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND » n'a pas procédé à la répartition des sommes distribuables dans le délai de cinq mois depuis la clôture de l'exercice conformément aux dispositions de l'article 26 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ✓ Le fonds « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND » est en situation de liquidation à la suite de l'expiration de sa durée de vie. La décision de la liquidation du Conseil du Marché Financier date du 12 octobre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du **TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND**. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une

opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons également procédé à l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 01 septembre 2023
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mourad FRADI

BILAN COMPARE ARRETE AUX 31 DECEMBRE 2022 ET 31 DECEMBRE 2021
(Unité : en D.T.)

		31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIF</u>	Note		
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	115 697,268	2 361 454,124
a - Actions et droits rattachés		-	1 652 789,344
b - Obligations et valeurs assimilées		-	591 086,032
c - Titres OPCVM		115 697,268	117 578,748
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	5 131 103,480	3 259 635,789
a - Placements monétaires		-	3 000 000,000
b - Disponibilités		5 131 103,480	259 635,789
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
a - Dividendes et intérêts à recevoir		-	-
AC 4 - Autres actifs			
a - Débiteurs divers		-	-
c - Immobilisations nettes		-	-
TOTAL ACTIF		5 246 800,748	5 621 089,913
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	25 146,002	28 962,520
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	16 335,567	14 907,581
TOTAL PASSIF		41 481,569	43 870,101
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 - Capital	3-5	4 866 436,596	5 398 688,789
CP 2 - Sommes distribuables		338 882,583	178 531,023
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		178 531,023	46 639,392
b - Sommes distribuables de l'exercice		160 351,560	131 891,631
ACTIF NET		5 205 319,179	5 577 219,812
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 246 800,748	5 621 089,913

ETAT DE RESULTAT COMPARE ARRETE AUX 31 DECEMBRE 2022 ET 31 DECEMBRE 2021
(Unité : en D.T.)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	3-2	976,349	204 096,105
a - Dividende		-	199 797,543
b - Revenus des obligations et autres valeurs		976,349	4 298,562
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	274 762,787	44 345,959
a - Revenus des bons de trésor		-	-
b - Revenus des billets de trésorerie		-	-
c - Revenus des certificats de dépôt		263 751,655	38 460,863
d - Intérêts sur comptes courants		11 011,132	5 885,096
e - Revenu des autres placements monétaires		-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		275 739,136	248 442,064
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-8	-100 921,102	-104 719,995
REVENU NET DES PLACEMENTS		174 818,034	143 722,069
CH 2 Autres charges	3-9	-14 466,474	-11 830,438
RESULTAT D'EXPLOITATION		160 351,560	131 891,631
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		160 351,560	131 891,631
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		-532 252,193	196 767,344
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-136 634,101	80 963,077
Var. plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-390 058,339	125 921,127
Frais de négociation de titres		-5 559,753	-10 116,860
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-371 900,633	328 658,975

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARE ARRETE AUX 31 DECEMBRE 2022 ET 31
DECEMBRE 2021**
(Unité : en D.T.)

	31/12/2022	31/12/2021
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-371 900,633	328 658,975
a - Résultat d'exploitation	160 351,560	131 891,631
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-136 634,101	80 963,077
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-390 058,339	125 921,127
d - Frais de négociation de titres	-5 559,753	-10 116,860
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-	-
a - Souscriptions		
- Capital		
- Régularisation des sommes non distribuables		
- Régularisation des sommes distribuables		
- Droits d'entrée		
b - Rachats	-	-
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-371 900,633	328 658,975
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>		
a - en début de l'exercice	5 577 219,812	5 248 560,837
b - en fin de l'exercice	5 205 319,179	5 577 219,812
AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a - en début de l'exercice	960,000	960,000
b - en fin de l'exercice	960,000	960,000
VALEUR LIQUIDATIVE	5 422,207	5 809,604
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>	-6,67%	6,26%

Notes aux états financiers au 31/12/2022

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS :

TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND est un fonds commun de placement de catégorie mixte de distribution, régi par le code des organismes de placement collectif destiné aux investisseurs acceptant un haut risque et dédié principalement aux investisseurs institutionnels.

Le fond a reçu l'agrément du CMF le 11 Février 2016 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Sa durée de vie est de 5 ans depuis sa date de constitution soit le 15 Juillet 2016.

La gestion du fonds est assurée par la Compagnie Gestion et Finance.

L'Amen Bank a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

NOTE N°2 : PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêtés.

2.3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fond figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon

le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédé est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 CAPITAL :

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3.1 PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 décembre 2022 à 115 697,268 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% actif
TITRES OPCVM				
CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP ¹	91 652	100 896,037	114 931,608	2,19%
AL AMANAH PRUDENCE	60	7896,630	765,660	0,01%
TOTAL	91 712	108 792,667	115 697,268	2,21%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES	91 712	108 792,667	115 697,268	2,21%

¹ L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé :

- La restructuration de l'emprunt obligataire comme suit :
 - ✓ la modification du taux de l'emprunt, selon la catégorie, (Fixe 11,6% au lieu de 8,2% et variable TMM+4,6% au lieu de TMM+3%) ;
 - ✓ la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de l'année 2020.
- L'engagement de l'émetteur d'affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », à concurrence respectivement de 33 333 actions et 16 667 actions pour Tunisian Fundamental Fund.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. A cet effet, Tunisian Fundamental Fund a annulé les intérêts constatés sur cet emprunt jusqu'à 16 avril 2019 et a procédé par la suite à la suspension de la constatation des intérêts. Il est à noter qu'aucune dépréciation sur les échéances en principal n'a été constatée. L'emprunt a été cédé courant l'exercice 2022 pour un total, y compris les intérêts nets de retenue à la source, de 100 196 DT.

Les sorties du portefeuilles titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêt courus nets	Prix de cession ou Remboursement	plus ou moins value réalisées
Actions	1 518 041,135		1 548 188,840	30 147,705
Obligations	589 204,150	2 796,610	171 794,716	-420 206,044
TOTAL	2 107 245,285	2 796,610	1 719 983,556	-390 058,339

3-2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent pour la période allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022, la somme de 976,35 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21
Revenus des actions	0,000	199 797,543
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	<u>976,349</u>	<u>4 298,562</u>
	976,349	204 096,105

3.3 PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

La valeur des placements monétaires et des disponibilités est arrêtée au 31 décembre 2022 à 5 131 103,480 dinars reparti comme suit :

DÉSIGNATION	Valeur au 31/12/2022	% actif
<i><u>DISPONIBILITES</u></i>		
AVOIRS EN BANQUE	5 129 541,502	97,77%
SOMMES A L'ENCAISSEMENT	-	-
INTERETS COURUS SUR COMPTE COURANT	1 561,978	0,03%
TOTAL DISPONIBILITES	5 131 103,480	97,79%

3.4 REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES :

Les revenus des placements monétaires arrêtés au 31 décembre 2022 à 274 762,787 dinars sont répartis comme suit :

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21
Revenus des certificats de dépôt	263 751,655	38 460,863
Revenus sur comptes de dépôt	<u>11 011,132</u>	<u>5 885,096</u>
	274 762,787	44 345,959

3.5 CAPITAL :

Les mouvements sur le capital de TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND pour la période allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>
Capital au 01 Janvier 2022	5 398 688,789
Nombre de part	960
Nombre de porteurs de parts	5
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts entrants	-
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-
Autres mouvements	
Frais de négociation de titre	- 5 559,753
Variation de (+/-) values potentielles sur titres	- 136 634,101
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titre	- 390 058,339
Régularisations sommes non distribuables	-
Droit de sortie	-
Capital au 31 décembre 2022	4 866 436,596
Nombre de part	960
Nombre de porteurs de parts	5
Taux de rendement	-6,64%

3.6 OPERATEURS CREDITEURS :

La valeur des opérateurs créditeurs est arrêtée au 31 décembre 2022 à 25 131,002 dinars répartie comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Gestionnaire	23 377,104	25 187,331
Dépositaire commission de dépôt	1 555,401	3 359,011
Dépositaire commission de clearing	213,497	416,178
	<u>25 146,002</u>	<u>28 962,520</u>

3.7 AUTRES CREDITEURS DIVERS :

La valeur des autres créditeurs divers est arrêtée au 31 décembre 2022 à 16 350,563 dinars répartie comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Etat RS à payer	8 555,360	2 981,477
Commissaire aux comptes	7 280,230	10 994,555
Publications CMF	48,735	450,655
Redevances CMF	451,242	480,894
	16 335,567	14 907,581

3.8 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire conformément au règlement intérieur du fonds.

Le comité de gestion détermine la stratégie de gestion du portefeuille du FCP conformément à la politique d'investissement arrêtée par le conseil d'administration de la CGF telle que définie et détaillée dans le règlement intérieur. Le gestionnaire assure l'intégralité des tâches administratives et comptables, sa mission comprend à titre énonciatif et non limitatif les tâches suivantes :

- La mise en œuvre des moyens humains et logistiques nécessaires à la bonne gestion du portefeuille du FCP ;
- La gestion administrative et comptable du FCP ;
- Le calcul de la valeur liquidative et la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Pour l'ensemble de ses prestations, la CGF perçoit une rémunération annuelle de 1,5% HT par an de l'actif net, prélevée quotidiennement, et qui est réglée trimestriellement à terme échu.

Une commission de surperformance sera prélevée au bout de la cinquième année par le gestionnaire, si TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND réalise un rendement sur cinq ans supérieurs à 33,82% en intégrant les distributions annuelles de dividendes, soit un taux de rendement de 6% par an capitalisé sur 5 ans.

Cette commission est de 20% HT, calculée sur la base du différentiel entre le taux de rendement sur cinq ans réalisés et le taux de rendement minimum exigé de 33,82%.

L'Amen BANK assure les fonctions de dépositaire du TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND. Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs ;
- Le contrôle de la régularité des décisions du fonds ;

Pour l'ensemble de ses services, l'Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT par an de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT par an à partir de la troisième année, prélevée quotidiennement, et qui est réglée trimestriellement.

Une commission de clearing de 500 DT HT est prélevée la première année, ladite commission passera à 700 DT HT à partir de la deuxième année. La commission de clearing est prélevée quotidiennement et versée trimestriellement au dépositaire.

Les charges de gestion de placements pour la période allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 s'élèvent à 100 921,102 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/22	Du 01/01/21
	Au 31/12/22	Au 31/12/21
Rémunération du gestionnaire	93 808,297	97 369,760
Commission de dépôt	6 253,905	6 491,337
Commission de clearing	858,900	858,898
	100 921,102	104 719,995

3.9 AUTRES CHARGES :

Les autres charges s'élèvent à 14 466,474 dinars pour la période allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

	Du 01/01/22	Du 01/01/21
	Au 31/12/22	Au 31/12/21
Honoraires du commissaire aux comptes	8 732,300	5 654,215
Redevances CMF	5 255,377	5 454,905
Autres frais	478,797	721,318
	14 466,474	11 830,438

NOTE N°5 : DONNEES PAR PART ET RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Total des revenus de placements	287,228	258,793	159,564	212,086	233,977
Charges de gestion des placements	-105,126	-109,083	-99,514	-101,496	-107,991
Revenus Nets des placements	182,102	149,710	60,05	110,59	125,986
Autres charges	-15,069	-12,323	-11,468	-11,578	-11,945
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)	167,033	137,387	48,582	99,012	114,041
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	-	-3,736
Sommes distribuables de l'exercice	167,033	137,387	48,582	99,012	110,305
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	-	-	-	3,736
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-142,327	84,336	244,763	48,862	-20,36
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-406,311	131,168	-14,466	-40,11	314,178
Frais de négociation de titre	-5,791	-10,538	-11,539	-6,095	-10,435
Plus ou moins-value sur titres et frais de négociation (2)	-554,429	204,966	218,758	2,657	283,383
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1) +(2)	-387,396	342,353	267,34	101,669	397,424
Droit de sortie	-	-	-	-	13,899
Résultat non distribuable de l'exercice	-554,429	204,966	218,758	2,657	297,282
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	-	-44,988
Sommes non distribuables de l'exercice	-554,429	204,966	218,758	2,657	252,294
Distribution de dividendes	-	-	99,012	110,305	119,161
Valeur liquidative	5 422,207	5 809,604	5467,251	5298,923	5307,559
Nombre de parts	960	960	960	960	960
<u>Ratios de gestion des placements :</u>					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-1,92%	-1,92%	-1,92%	1,92%	1,92%
Autres charges/actif net moyen	-0,28%	-0,22%	-0,22%	0,22%	0,21%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	3,05%	2,42%	0,94%	1,87%	2,03%
Actif net moyen	5 255 965,351	5 453 856,925	4 978 493,05	5 072 041,13	5 389 843,81

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises
-BFPME-**

Siège social : 34 , rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV Tunis-

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 14 septembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Khaled Thabet et Mr Abdellatif Abbes.

Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité en DT)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Caisse et Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	VII-A-1	58 781	66 509
Créances sur les Etablissements Bancaires	VII-A-2	24 907 314	39 274 699
Créances sur la Clientèle	VII-A-3	238 841 136	232 287 786
<i>Concours à la clientèle</i>		139 217 686	132 648 211
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>		303 656 667	288 126 489
<i>Provisions et agios réservés</i>		-204 033 217	-188 486 914
Portefeuille d'Investissement	VII-A-4	1 553 401	1 316 523
Valeurs Immobilisées	VII-A-5	646 097	916 647
<i>Immobilisations corporelles</i>		3 309 328	3 185 132
<i>Amortissements Immobilisations corporelles</i>		-2 669 107	-2 292 364
<i>Immobilisations incorporelles</i>		467 286	467 286
<i>Amortissements Immobilisations incorporelles</i>		-461 410	-443 408
Autres Actifs	VII-A-6	24 532 879	21 416 979
<i>Comptes d'attente & de régularisation (A)</i>		18 268 390	16 726 527
<i>Autres (A)</i>		6 264 489	4 690 452
TOTAL ACTIF		290 539 608	295 279 144
PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers	VII-A-7	65 603	185 195
Dépôts et Avoirs de la Clientèle	VII-A-8	14 072 708	13 873 100
Emprunts et Ressources Spéciales	VII-A-9	271 670 337	272 249 056
Autres Passifs	VII-A-10	15 737 335	14 100 363
<i>Provisions pour passifs et charges</i>		699 304	779 832
<i>Compte d'attente & de régularisation (P)</i>		11 074 983	9 985 745
<i>Autres (P)</i>		3 963 048	3 334 786
TOTAL PASSIF		301 545 983	300 407 714
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000 000	100 000 000
Réserves		95 904	95 904
Autres Capitaux Propres		2 834 145	2 834 145
Résultats Reportés		-108 058 620	-97 567 780
Modifications comptables affectant les résultats reportés		0	1 797 207
Résultat de l'Exercice		-5 877 804	-12 288 047
TOTAL CAPITAUX PROPRES	VII-A-11	-11 006 374	-5 128 570
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		290 539 608	295 279 144

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité en DT)

ENGAGEMENTS DONNES		31/12/2021	31/12/2020
HB 4 – Engagements de financement donnés	VII-B-1	6 787 136	7 470 307
<i>HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés</i>		6 547 636	6 973 456
<i>HB 4b - Lettres d'engagements en couverture de CREDOC</i>		239 500	496 851
HB 5 – Engagements sur titres	VII-B-2	698 798	698 798
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		7 485 934	8 169 105
ENGAGEMENT RECUS			
HB 6 – Engagements de financement reçus	VII-B-3	2 500 000	16 290 105
HB 7 – Garanties reçues		186 232 165	184 412 303
<i>HB 7a - Garanties reçues de l'Etat</i>		11 877 211	11 905 313
<i>HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance</i>		95 096 189	92 968 873
<i>HB 7c - Garanties reçues de la clientèle</i>		79 258 765	79 538 117
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		188 732 165	200 702 408

Etat de résultat

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

(Unité en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et revenus assimilés	VII-C-1	9 402 437	11 253 308
<i>Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		2 353 547	4 018 211
<i>Opérations avec la clientèle</i>		7 048 891	7 235 096
Commissions (en produits)	VII-C-2	1 161 633	1 150 802
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-C-3	397	795
Total Produits d'exploitation Bancaire		10 564 468	12 404 904
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-C-4	-2 057 104	-2 192 763
Commissions encourues	VII-C-5	-1 064 310	-1 044 609
Total Charges d'exploitation Bancaire		-3 121 415	-3 237 373
PRODUIT NET BANCAIRE		7 443 053	9 167 531
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-C-6	401 018	-9 373 603
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		243 337	-130 192
Autres produits d'exploitation	VII-C-7	466 350	553 118
Frais de personnel	VII-C-8	-10 950 090	-9 331 542
Charges générales d'exploitation	VII-C-9	-3 071 271	-2 788 261
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		-394 746	-362 894
RESULTAT D'EXPLOITATION		-5 862 348	-12 265 843
Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires	VII-C-10	16 290	9 394
RESULTAT AVANT IMPOT		-5 846 058	-12 256 449
Impôt sur les bénéfices		-21 446	-25 998
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-5 867 504	-12 282 447
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires		-10 300	-5 600
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 877 804	-12 288 047
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	1 797 207
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-5 877 804	-10 490 840

Etat des Flux de Trésorerie
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
(Unité en DT)

ACTIVITES D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2021	31/12/2020
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		12 165 035	19 801 805
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-4 326 815	-5 480 036
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	VII-D-1	-61 356	-127 124
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	VII-D-2	-1 731 032	-5 274 773
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		-18 275	-12 786
6- Encaissements / Restitutions d'avances SOTUGAR		-116 095	810 870
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-11 819 114	-9 723 308
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		35 716	77 410
Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles		-5 871 937	72 058
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		0	0
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		0	0
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-536	-249
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		-536	-249
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
1- Emission d'actions		0	0
2- Emission d'emprunts		0	0
3- Remboursement d'emprunts		0	0
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales et autres	VII-D-3	-8 341 615	-11 295 772
5- Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-8 341 615	-11 295 772
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		-14 214 087	-11 223 962
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice		39 177 633	50 401 596
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	VII-D-4	24 963 546	39 177 633

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021

I- Présentation de la Banque :

(a) Présentation de la Banque

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises est un établissement de crédit créée sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances du 28 février 2005 et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 telle que abrogée par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Son activité consiste essentiellement à :

- Octroyer des financements particulièrement en partenariat avec les établissements de crédit ;
- Supporter, en partie, les risques encourus par les banques qui financent les projets à travers l'octroi de garantie ;
- Participer dans le capital des petites et moyennes entreprises existantes ou à créer.

Son siège social, est sis au 34 Rue Hédi Karray –Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social a été porté à 100 000 000 DT divisé en 10 000 000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 février 2009. La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
Etat Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Tunisie Télécom	1 000 000	10 000 000	10%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office du Commerce de la Tunisie	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président du Conseil d'Administration de la BFPME	2	20	-
Total Général	10 000 000	100 000 000	100%

(b) Régime fiscal de la Banque

La BFPME est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt dû ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

De par son statut de banque, la BFPME est un assujetti partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

Par ailleurs, la Banque est essentiellement soumise aux taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

(c) Référentiel comptable :

Les états financiers de la BFPME, arrêtés au 31/12/2021, ont été établis sur la base des hypothèses sous-jacentes de continuité d'exploitation et de comptabilité d'engagement et des principes comptables généralement reconnus en Tunisie. Ces principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996,
- Le Cadre Conceptuel de la Comptabilité approuvé par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996,
- Les Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la BFPME et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

II- Comptabilisation des engagements de la Banque :

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

(a) Les engagements hors bilan :

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

(b) Les créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

III- La politique de provisionnement :

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

(a) Provisions Individuelles :

Selon l'article 10 de la circulaire n°91-24 du 17/12/1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, modifiés par la circulaire n°2012-09 du 29/06/2012, les banques doivent constituer des provisions comme suit :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

Ces provisions doivent être affectées spécifiquement à tout actif classé égal ou supérieur à 50 mille dinars ou à 0,5% des fonds propres nets. Tout intérêt (ou produit) précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

La constitution des provisions s'opère compte tenu des garanties reçues.

(b) Provisions Collectives :

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, la BFPME a constitué des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Le montant des provisions collectives doit être revu à chaque arrêté des comptes annuels. L'augmentation ou la diminution du montant des provisions collectives doit être justifiée par des éléments de détérioration ou d'amélioration des paramètres de risques.

(c) Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21) :

En application de la circulaire aux établissements de crédit n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BFPME a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

(d) Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produits.

IV- Traitement comptable relatif aux Fonds Gérés par la Banque :

La BFPME gère plusieurs fonds :

(a) Fonds spéciaux :

- Le Fonds de Soutien des PME (FSPME),
- Le Fonds INTILAK 2,
- Le Fonds BADER,
- Le Fonds CPG Gafsa
- Le Fonds RSE (Tataouine, Kebili...etc),

Ces fonds sont présentés au niveau des passifs sous la rubrique « **Emprunts et Ressources Spéciales** » et sont gérés pour le compte d'autrui en contrepartie des commissions.

Les intérêts générés par les créances accordées sur ces fonds ne sont pas enregistrés au niveau des produits de la BFPME du fait que la BFPME n'encourt aucun risque sur ces créances. Par ailleurs aucune provision n'est enregistrée sur ces créances.

(b) Fonds Suisse :

S'agissant de subventions conditionnées, le traitement comptable de ces fonds les assimile à des quasi- fonds propres. Toutefois les créances imputées sur ces fonds n'encourent aucune provision du fait que le risque est supporté par lesdits fonds et non pas par la Banque.

(c) Dotations FOPRODI et RIICTIC :

Ces fonds sont présentés au niveau des passifs sous la rubrique « **Emprunts et Ressources Spéciales** » au même titre que les fonds spéciaux et sont gérés pour le compte de l'Etat en contrepartie des commissions.

Les intérêts générés par les créances accordées sur ces fonds ne sont pas enregistrés au niveau des produits de la BFPME. Les provisions individuelles relatives aux dotations FOPRODI et RIICTIC sont déterminées sur la base de la garantie de l'Etat fixée à **75%** du total des engagements de la relation incluant l'encours ainsi que les impayés en principal et en intérêts. Autrement dit la banque supporte **25%** dudit total.

V- Faits marquants de l'exercice :

L'exercice 2021, a été marqué par les faits suivants :

- 1- Les engagements de la Banque totalisent au 31 Décembre 2021 la somme de **449 661 489 DT** (dont **6 787 136 DT** hors bilan) contre **428 245 007 DT** (dont **7 470 307 DT** hors bilan) pour la même période en 2020 enregistrant ainsi un accroissement de **5%**.
- 2- Après trois exercices de quasi-stabilité des capitaux propres de la Banque à des niveaux de 6 MD en 2017-2018 et 7,2 MD en 2019, ces derniers ont observé pour la première fois une baisse importante à partir de 2020 pour passer à **-5,1 MD** au 31/12/2020 et à **-11 MD** au 31/12/2021 suite à un résultat déficitaire de **5,8 MD** réalisé en 2021.
- 3- Dans le cadre du Fonds d'assistance technique pour l'Afrique du Nord (NATAF), Tetra Tech mandaté par l'ambassade britannique en Tunisie, OCO Global et la BFPME ont signé une convention, en date du **26 mars 2021**, dont l'objet principal est de doter les petites et moyennes entreprises (clients ou non de la BFPME) des subventions sous forme de dons non remboursables (le montant total est d'environ **1 163 000 TND** soit la contre-valeur en GBP de **306 500£**) pour investir dans l'accroissement de leur capacité d'exportation.

La BFPME a été mandatée pour assurer le rôle d'un intermédiaire financier moyennant une commission fixée à **5%** sur chaque tirage, en charge notamment des opérations suivantes :

- Tenue d'un compte courant pour la gestion du don,
- Exécution des autorisations de décaissement suite à leur validation par le bailleur de fonds et transfert des dons aux bénéficiaires finaux (les PME),
- Suivi et reporting.

VII- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

VII-A. Notes relatives au bilan :

VII-A-1. Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT :

	31/12/2021	31/12/2020
Caisse	1 727	394
Avoirs, en dinars, à la BCT	57 054	66 116
Total	58 781	66 509

VII-A-2. Créances sur les établissements bancaires :

	31/12/2021	31/12/2020
Placements/Marché Monétaire et créances rattachées *	16 712 324	34 350 835
Créances sur les établissements bancaires	8 254 764	4 961 124
Provisions pour dépréciation d'actif "Suspens bancaires"	-59 774	-37 260
Total	24 907 314	39 274 699

*Les Placements sur le Marché Monétaire proviennent essentiellement :

	31/12/2021	31/12/2020
Placement à Terme BNA	2 850 000	29 400 000
Placement à Terme STUSID BANK	13 800 000	4 000 000
Placement J/J BH	0	750 000
Total	16 650 000	34 150 000

VII-A-3. Créances sur la clientèle :

	31/12/2021	31/12/2020
Concours à la clientèle	139 217 686	132 648 211
Principal	71 045 899	72 536 474
Intérêts	68 137 876	60 081 322
Commissions d'engagement	33 910	30 416
Crédits sur ressources spéciales	303 656 667	288 126 489
Principal	238 708 219	233 493 059
Intérêts	64 840 739	54 539 887
Commissions d'engagement	107 710	93 542
Total brut des créances sur la clientèle	442 874 353	420 774 699
A déduire couverture	-204 033 217	-188 486 914
Provisions (sur une base individuelle)	-47 519 695	-48 504 599
Provisions collectives	-2 238 443	-2 597 602
Provisions additionnelles circulaire n°2013-21	-37 091 884	-35 915 951
Agios réservés	-117 183 194	-101 468 762
Total net des créances sur la clientèle	238 841 136	232 287 786

Ratio des actifs non performants :

La Banque enregistre une augmentation des créances classées (+0.96%) en 2021 pour atteindre 83.52% contre 82.56% en 2020.

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés :

La Banque enregistre un ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 53 74% contre 42 42% pour 2020.

Impact du Report COVID sur les créances à la clientèle :

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire BCT n°2020-06 portant mesures exceptionnelles au profit des entreprises et professionnels concernant le report des échéances en principal et en intérêts relatives à la période allant du 01/03/2020 au 30/09/2020 la banque a traité 116 dossiers au titre de l'exercice 2020 et 104 dossiers au titre de l'exercice 2021.

Ces reports ont porté sur des impayés en principal pour 2.825.666 852 TND en 2020 et 2.107.793 538 TND en 2021 et des impayés en intérêts pour 970.268 151 TND en 2020 et 918.059 852 TND en 2021.

Ces reports ont généré des intérêts de report pour 138.292 536 TND en 2020 et 237.052 709 TND en 2021 comptabilisés en produits.

VII-A-4. Portefeuille d'investissement :

	31/12/2021	31/12/2020
Titres de Participation "SPCS"	500 000	500 000
Titres de Participation "SODINO"	1 200 000	1 200 000
Titres de Participation "SODEK"	548 798	548 798
Titres de Participation "SODESIB"	200 000	200 000
Titres de Participation "CITECH SBZ"	50 000	50 000
Titres de Participation "SCIT KEF"	50 000	50 000
Total	2 548 798	2 548 798
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-995 397	-1 238 734
Emprunt obligataire	0	6 460
Total	1 553 401	1 316 523

VII-A-5. Valeurs immobilisées :

	Matériel de transport	Matériel Communication	Matériel Informatique	MMB	AAI	Charges reportées	Logiciel	Provision pour Dépréciation	Total
Coût d'acquisition									
Au 31/12/2020	1 150 801	94 226	1 187 873	600 486	151 745	26 098	441 189		3 652 418
Variation suite aux acquisitions et cessions	-	-	79 433	9 240	35 523	-	-		124 196
Au 31/12/2021	1 150 801	94 226	1 267 306	609 726	187 268	26 098	441 189		3 776 614
Amortissement									
Au 31/12/2020	756 976	73 352	785 863	487 657	146 519	26 098	417 310	41 997	2 735 772
Dotation de l'exercice	101 353	7 481	239 484	24 701	3 724	-	18 002	-	394 746
Au 31/12/2021	858 329	80 833	1 025 347	512 358	150 244	26 098	435 313	41 997	3 130 517
VNC au 31/12/2021	292 472	13 394	241 959	97 368	37 025	-	5 876	-41 997	646 097

La variation des immobilisations provient des acquisitions pour 124 196 DT détaillées comme suit :

Matériel Informatique (Onduleurs PC imprimantes mise en place Firewall SIBTEL...)	79 433
M M B (Climatiseurs Acquisition et installation rayonnage Fourniture et pose Store...)	9 240
A A I (Câblage informatique)	35 523

VII-A-6. Autres actifs :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes d'attente & de régularisation	18 268 390	16 726 527
Charges constatées d'avance	0	0
Produits à recevoir (1)	3 638 260	3 171 770
Gain sur contrats de couverture à terme (2)	14 630 130	13 554 757
Compte d'attente	18 353	18 353
Provisions pour dépréciation d'actif "Compte d'attente"	-18 353	-18 353
Autres	6 264 489	4 690 452
Crédit d'impôt sur les sociétés	89 764	102 788
Personnel (3)	5 680 510	4 303 612
Débiteurs divers (4)	986 769	951 481
Provisions pour dépréciation d'actif "Débiteur divers" (5)	-608 729	-783 605
Fournitures et autres matières consommables	116 175	116 175
Total	24 532 879	21 416 979

(1) Le poste Produits à recevoir est détaillé comme suit :

Commission à recevoir sur Fond BADER	268 518
Couverture pour risque de change à recevoir	2 417 897
Intérêts de trésorerie prise en charge par la SOTUGAR pendant le déroulement de la procédure judiciaire de recouvrement	880 059
Autres commissions à recevoir (commission FOPRODI, RITI, Dépositaire...)	71 786

(2) Le poste Gains sur contrats de couverture à terme enregistre la différence de change suite à l'actualisation de l'encours de la ligne FADES de (8.000.000 USD) et la ligne FADES2 de (11.900.000 USD) au cours de l'échéance par rapport au cours historique. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du Fonds National de Garantie (FNG) géré par la Compagnie de Réassurances « Tunis – Ré ».

(3) Le poste Personnel est composé des prêts et avances sur salaires :

Avances sur salaires à moins d'un an	1 788 848
Prêts accordés au personnel échéances à plus d'un an	3 857 453
Salaires du personnel détaché auprès d'autres établissements non encore régularisés	34 209

(4) Le poste Débiteurs divers est détaillé comme suit :

Avance d'une première tranche versée au profit de SPS (Saudi Portfolio Securities) dans le cadre d'une convention signée le 16 janvier 2014 ayant pour objet la sous-traitance d'une partie des travaux de suivi et de transfert des compétences techniques dans le cadre de financement des PME avec l'ICD (Islamic Corporation for the Development).	425 866
Primes prélevées au profit de la SOTUGAR	1 991
Frais judiciaires au titre des projets en contentieux	558 912

(5) Ce poste concerne des provisions pour couvrir les frais de justice au titre des créances en contentieux

VII-A-7. Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers :

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds Souk Ettanmia USA	27 221	105 821
Fonds Souk Ettanmia	33 911	79 374
Fonds UK	4 471	0
Total	65 603	185 195

Le 8 mars 2017 la BFPME a signé une lettre de participation au partenariat « Souk At-Tanmia » dans sa troisième édition dont l'objectif est de mobiliser des fonds et des expertises au profit des bénéficiaires de ces fonds.

VII-A-8. Dépôts et avoirs de la clientèle :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts des Fonds communs de placement à risque	5 343	23 583
Dépôts du Fonds d'amorçage	15	50
Autres sommes dues à la clientèle (1)	13 265 265	13 374 547
Créditeurs divers (versement échéance) (2)	759 084	431 920
Retenue de garantie 5% CDD (3)	43 000	43 000
Total	14 072 708	13 873 100

(1) Les autres sommes dues à la clientèle sont composées des avances reçues de la SOTUGAR au titre des créances passées en contentieux.

(2) Les créditeurs divers (versement échéance) sont composés des créances clients encaissées par la Banque en cours d'affectation.

(3) Il s'agit d'une retenue de garantie de 5% du montant de prêt accordés dans le cadre du Contrat de développement mis en place en novembre 2013 ayant pour objectif le financement notamment des frais d'approche des investissements immatériels et matériels à faible valeur de gage. Cette retenue est opérée par la Banque au titre du premier déblocage et sera conservée comme gage numéraire et restituée à l'emprunteur après remboursement intégral du crédit augmenté des intérêts produits.

VII-A-9. Emprunts et ressources spéciales :

	31/12/2021	31/12/2020
Passifs Ordinaires :		
Ressources spéciales d'origine extérieure :		
Ligne italienne	5 940 084	7 469 635
Ligne espagnole	328 448	508 011
Ligne JBIC	51 050 626	51 050 626
Ligne Française	1 057 265	1 622 626
Ligne FADES	23 092 000	27 047 000
Ligne BIRD	2 116 758	3 562 746
Ligne BAD	1 767 857	2 625 000
Ligne FADES 2	34 349 350	35 837 275
Ligne QFFT	15 207 441	15 200 000
Ressources spéciales d'origine budgétaire :		
Fonds FAR	3 339 461	1 092 670
Fonds FAR Prêts Participatifs	1 017 000	0
Passifs Subordonnés :		
Ressources spéciales d'origine extérieure :		
Fonds QFF Reliquat Subvention	6 203 493	6 230 722
Ressources spéciales d'origine budgétaire :		
Fonds ETAP "RSE PME Tataouine"	1 858 023	1 858 023
Fonds CPG Gafsa	2 415 890	2 421 151
Fonds ETAP "RSE PME Kebilli"	90 000	90 000
FOPRODI	12 027 320	12 381 416
RITI	238 077	297 319
Fonds INTILAK II	34 479 587	29 993 223
Fonds de soutien des PME PDFP	47 805 691	52 939 119
Fonds BADER	5 212 249	5 211 310
Dettes rattachées aux ressources spéciales :		
D'origine extérieure (intérêts courus)	1 448 582	1 441 327
D'origine budgétaire (intérêts courus) (*)	20 625 137	13 369 856
Total	271 670 337	272 249 056

(*) Les dettes rattachées aux ressources spéciales d'origine budgétaire enregistrent une augmentation venant essentiellement des intérêts rattachés au Fonds de soutien des PME PDFP pour un montant de 16 880 124 DT (dont des intérêts de retards de 3 283 425 DT) contre 10 060 844 DT en 2020.

VII-A-10. Autres passifs :

	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour passifs et charges (1)	699 304	779 832
Comptes d'attente et de régularisation	11 074 983	9 985 745
Charges à payer (2)	10 799 145	9 705 000
Commissions	275 838	280 745
Autres comptes créditeurs	3 963 048	3 334 786
Fournisseurs	705 347	567 823
Etat impôts et taxes	1 156 738	926 368
Organismes de sécurité sociale	546 460	515 239
Créditeurs divers (3)	1 554 502	1 325 356
Total	15 737 335	14 100 363

(1) Il s'agit des provisions pour départ à la retraite.

(2) Les charges à payer sont détaillées comme suit :

Estimation congés à payer	948 490
Jetons de présence + indemnité contrôleur de l'Etat	455 836
Frais de fonctionnement siège	1 264 135
Honoraire commissaire aux comptes	180 000
Commission de prorogation de la ligne JBIC	113 387
Intérêts de retards/prorogation échéance en principale ligne JBIC	42 746
Prise en charge de l'échéance en intérêt depuis le 30/09/2015 pour la ligne JBIC	7 788 541
Contribution conjoncturelle	5 300
Frais de fonctionnement Représentation Régionale	710
Total	10 799 145

(3) Le poste Créiteurs divers est composé de ce qui suit :

Estimation de la prime de bilan 2021	950 000
Prime SOTUGAR	11 102
Cotisation assurance groupe	44 654
Avance (300.000 USD*1.6328) versée par l'ICD (Islamic Corporation for the Development) au profit de la BFPME dans le cadre d'un contrat d'assistance et de développement pour le financement des PME en Libye.	489 840
Retenue sur salaire pour le compte des créiteurs divers	2 017
Provision pour régularisation salaire de l'Ex-PDG	11 191
Provision pour régularisation salaire DGA	45 698
Total	1 554 502

VII-A-11. Capitaux propres :

	Capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds social	Autres Capitaux Propres	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Modifications comptables affectant les résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2020	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-12 288 047	-97 567 780	1 797 207	-5 128 570
Affectations des résultats 2020					12 288 047	-12 288 047		0
Affectation Modifications comptables affectant les résultats reportés						1 797 207	-1 797 207	0
Résultat net au 31/12/2021					-5 877 804			-5 877 804
Solde au 31/12/2021	100 000 000	28 464	67 440	2 834 145	-5 877 804	-108 058 620	0	-11 006 374

VII-B. Notes relatives à l'Etat des Engagements Hors Bilan :

VII-B-1. Engagements de financement donnés :

	31/12/2021	31/12/2020
Crédits notifiés engagés et non utilisés sur ressources ordinaires	404 974	0
Crédits notifiés engagés et non utilisés sur RSO Etrangère	5 024 361	5 039 028
Crédits notifiés engagés et non utilisés sur ressources budgétaires	397 601	868 728
Crédits notifiés engagés et non utilisés sur PP	720 700	1 065 700
Lettres d'engagement en couverture de CREDOC ou en faveur de fournisseurs	239 500	496 851
Total	6 787 136	7 470 307

VII-B-2. Engagements sur titres :

	Montant souscrit	Reste à libérer
Société de développement économique de Kasserine (SODEK)	1 097 595	548 798
Société de gestion du complexe industriel et technologique du Kef (ScitKef)	200 000	150 000
Total		698 798

VII-B-3. Engagements de financement reçus :

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement reçus sur FS PME PDFP	0	12 690 105
Engagements de financement reçus sur RSE ETAP Tataouine	0	500 000
Engagements de financement reçus sur RSE ETAP Kébili	0	600 000
Engagements de financement reçus sur Fonds CPG	2 500 000	2 500 000
Total	2 500 000	16 290 105

VII-C. Notes relatives à l'Etat de Résultat :

VII-C-1. Intérêts et revenus assimilés :

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 353 547	4 018 211
Intérêts des placements sur le marché monétaire	2 353 547	4 018 211
Opérations avec la clientèle (1)	7 048 891	7 235 096
Intérêts des crédits à long et moyen terme	6 679 888	7 031 672
Commissions assimilées à des intérêts	154 499	64 603
Intérêts sur prêts au personnel	214 504	138 822
Total	9 402 437	11 253 308

(1) Les opérations avec la clientèle sont présentées en net d'agios réservées :

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle	22 763 322	22 268 773
Dotations sur Intérêts et autres produits réservés	-15 714 432	-15 033 677
Total	7 048 891	7 235 096

VII-C-2. Commissions (en produits)

	31/12/2021	31/12/2020
Commission de gestion	79 834	84 845
Commission sur Fonds Budgétaires	16 798	16 592
Commission sur Fonds Intilak 2	504 376	438 895
Commission sur Fonds CPG Gafsa	4 356	208
Commission sur Fonds ETAP "RSE PME Tataouine"	0	114
Commission sur Fonds de soutien des PME	472 044	568 616
Commission sur Fonds ETAP "RSE PME Kebilli"	0	40 672
Commission sur Fonds UK *	48 937	0
Diverses commissions	35 287	859
Total	1 161 633	1 150 802

(*) Il s'agit des commissions perçues par la banque dans le cadre de la convention du Fonds d'assistance technique pour l'Afrique du Nord (NATAF) signée en date du **26 mars 2021**

VII-C-3. Revenus du portefeuille d'investissement :

	31/12/2021	31/12/2020
Revenu des obligations et titres SICAV	397	795
Total	397	795

VII-C-4. Intérêts encourus et charges assimilées :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur Ligne ITALIENNE	-145 239	-174 100
Intérêts sur Ligne ESPAGNIOLE	-13 441	-19 318
Intérêts sur Ligne FRANCAISE	-29 505	-40 403
Intérêts sur Ligne JBIC	-300 935	-604 178
Intérêts sur Ligne FOCRED	0	-423
Intérêts sur Ligne FADES	-388 113	-340 724
Intérêts sur Ligne BIRD	-135 384	-199 482
Intérêts sur Ligne BAD	-109 576	-150 406
Intérêts sur Ligne FADES	-742 686	-663 730
Intérêts sur Ligne Fonds FAR LDSR	-93 134	0
Intérêts sur Ligne QFFT *	-44 211	0
Intérêts sur Emprunt Marché Monétaire	-54 879	0
Total	-2 057 104	-2 192 763

(*) La banque paye un intérêt annuel au taux de 4% au profit du Fonds d'Amitié Qatari à partir du mois de janvier 2022 pendant 7ans dans le cadre d'un contrat de prêt signé en décembre 2018 toute fois le contrat prévoit une période d'expérimentation qui s'étale du mois de décembre 2018 au mois de novembre 2021 à cet effet la BFPME ne comptabilise aucun intérêt courus durant cette période qu'à partir du mois de décembre 2021 pour un montant de 44 211 DT.

VII-C-5. Commissions encourues :

	31/12/2021	31/12/2020
Commissions bancaires	-24 270	-21 806
Diverses cotisations (Swift ...)	-24 499	-32 517
Commissions sur Emprunts (JBIC BIRD)	-21 628	-21 569
Prime pour couverture du risque de change	-993 913	-968 717
Total	-1 064 310	-1 044 609

VII-C-6. Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations/Reprises sur provisions pour créances (1)	168 129	-9 122 327
Dotations/Reprises sur provisions pour autres passifs et charges (2)	232 890	-251 276
Total	401 018	-9 373 603

(1) La dotation sur provisions pour créances se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations/Reprises sur provisions individuelles pour	984 903	-1 413 865
Dotations/Reprises sur provisions Collectives pour	359 159	-263 087
Dotations/Reprises sur provisions Additionnelles pour	-1 175 934	-7 830 439
Dotations/Reprises sur provisions pour crédit annulés	-	385 064

La banque enregistre une reprise sur les provisions individuelles et collectives en contrepartie elle enregistre une baisse importante sur les provisions additionnelles de plus que 85%.

(2) Il s'agit d'une reprise sur provision pour départ à la retraite pour 232 890 DT.

VII-C-7. Autres produits d'exploitation :

	31/12/2021	31/12/2020
Agios créditeurs des comptes ordinaires	40 404	40 348
Autres produits (*)	425 946	512 770
Total	466 350	553 118

(*) Il s'agit des Intérêts de trésorerie versés par la SOTUGAR pendant le déroulement de la procédure judiciaire de recouvrement.

VII-C-8. Frais de personnel :

	31/12/2021	31/12/2020
Traitements salaires et primes du personnel	-8 770 944	-7 341 835
Charges sociales légales	-1 816 926	-1 482 459
Autres charges du personnel	-362 221	-507 248
Total	-10 950 090	-9 331 542

La banque enregistre une augmentation au niveau des frais de personnel pour 1.6MDT venant essentiellement des variations suivantes :

Une baisse des provisions pour congés payés suite à la limitation des soldes de congé à 60 jours	270 871
Une augmentation des traitements et salaires suite à l'augmentation salariale	-1 580 000
Une augmentation des charges sociales suite à l'augmentation salariale et contrôle CNSS	-300 000

VII-C-9. Charges générales d'exploitation :

	31/12/2021	31/12/2020
Locations	-1 260 205	-1 229 834
Missions et réceptions	-16 621	-17 382
Transport et déplacement	-17 355	-15 997
Primes d'assurance	-30 795	-100 791
Jetons de présence	-105 000	-79 500
Dons et subventions accordés	-178 794	-210 000
Impôts et taxes	-306 152	-246 363
Fournitures diverses et autres services extérieurs	-1 156 348	-888 395
Total	-3 071 271	-2 788 261

VII-C-10. Solde en gain \ perte provenant des Autres éléments ordinaires :

	31/12/2021	31/12/2020
Pénalités sur impôts et taxes	0	-14 618
Gain de change	5 885	2 390
Jetons de présence	11 775	20 400
Pénalités de retards sur marché	191	6 802
Plus-value sur cession de Matériels	0	240
Perte de change	-1 488	-5 382
Perte sur créance	0	-438
Frais sur titre	-73	0
Total	16 290	9 394

VII-D. Notes relatives à l'Etat des Flux de Trésorerie :

VII-D-1. Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

	31/12/2021	31/12/2020
Déblocage sur Fonds Souk Ettanmia USA III	-79 629	-802 259
Déblocage sur Fonds Souk Ettanmia III	-979 621	-94 000
Tirage sur Fonds Souk Ettanmia III	932 162	760 922
Tirage sur Fonds UK	1 214 707	0
Déblocage sur Fonds UK	-1 152 000	0
Agios créditeurs	3 026	8 213
Total	-61 356	-127 124

VII-D-2. Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle :

	31/12/2021	31/12/2020
Déblocage Ligne FADES	-4 141 237	-1 806 878
Déblocage Fonds INTILAKA 2	-3 100 000	-3 773 000
Déblocage Fonds CPG Gafsa	-144 706	-174 282
Déblocage Fonds ETAP RSE	0	0
Déblocage Fonds RSE Tataouine	-381 296	-131 216
Déblocage Ligne QFFT	-5 522 730	-6 116 947
Déblocage Fonds de soutien des PME	0	-753 894
Déblocage Prêts participatifs QFF2	-140 000	-60 000
Recouvrement	11 698 936	7 541 444
Total	-1 731 032	-5 274 773

VII-D-3. Augmentation / diminution des ressources spéciales et autres :

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds budgétaires FOPRODI & RITI	6 810	-38 903
Emprunts/Ressources spéciales		
Ligne BAD	-857 143	-857 143
Ligne BIRD	-1 445 989	-1 445 989
Ligne ESPAGNIOLE	-179 564	-179 564
Ligne FADES	-5 969 488	-5 960 159
Ligne FADES 2	-3 966 725	-3 974 451
Ligne Française	-565 360	-500 940
Ligne ITAL	-1 529 550	-1 594 807
Ligne QFFT	7 441	0
Ligne FOCRED	0	-18 181
Fond Public Affecté Intilak 2	5 093 151	5 102 671
Fonds CPG Gafsa	0	4 263
Fonds de soutien des PME PDFP	-1 664 631	185 941
Fonds FAR LDSR	2 729 435	916
Fonds ETAP "RSE PME Kébili"	0	-450 000
Fonds ETAP "RSE PME Tataouine"	0	-700 000
Reliquat Fonds QFF	0	-869 425
	-8 341 615	-11 295 772

VII-D-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

	Fin	Début
+ Caisse	1 727	394
+ Avoirs auprès de la BCT CCP & TGT	57 054	66 116
+ Créances sur les établissements bancaires	8 254 764	4 961 124
+ Placements sur le marché monétaire	16 650 000	34 150 000
Total	24 963 546	39 177 633

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames & Messieurs les Actionnaires de la Banque de Financement

des Petites et Moyennes Entreprises – BFPME

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises** (*ci-après Banque ou BFPME*), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **290 539 608 DT**, un résultat déficitaire de **5 877 804 DT** et une trésorerie positive à la fin de la période de **24 963 546 DT**.

A notre avis, et sous réserve des points soulevés dans le paragraphe « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la BFPME au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit, qui comporte les réserves suivantes :

Evaluation du système de contrôle interne

L'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la banque nous a permis d'identifier des insuffisances liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent et périodiques et à l'insuffisance des moyens humains, des outils de suivi et des méthodes d'analyse des risques encourus.

En outre, le système d'information de la banque souffre de plusieurs défaillances significatives liées aux aspects techniques ainsi qu'à ceux inhérents à la sécurité du système et l'intégrité des données, essentiellement pour le module "Crédits". Ces insuffisances ont impacté négativement les fonctionnalités des applicatifs et ont engendré des écarts et des incohérences.

Il y a lieu de signaler que, depuis l'année 2019, la banque a entrepris des actions visant la fiabilisation de la base de données liées aux crédits. Ces actions n'ont été que partiellement achevées à la date d'élaboration du présent rapport. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'effet définitif des ajustements qu'auraient ces actions de fiabilisation sur les capitaux propres et le résultat de la banque au 31 décembre 2021.

Inventaire des garanties

La Banque a confié antérieurement à un cabinet externe une mission d'inventaire des garanties reçues en couverture des crédits octroyés à ses clients, exceptées les garanties de l'Etat. Le rapport d'inventaire, communiqué à la banque au mois de juin 2015, fait état de plusieurs défaillances touchant à la gestion et à l'évaluation des garanties reçues.

Les résultats de cet inventaire n'ont pas été actualisés et rapprochés avec les garanties inscrites au niveau de l'état des engagements.

Nous signalons que les travaux de rapprochement entamés par la banque, relatifs aux dossiers des relations financées par la BFPME et ayant obtenu un accord de couverture de garantie ainsi que les dossiers au titre desquels la BFPME a bénéficié d'avances au titre de cette couverture, ne sont pas finalisés.

Garanties SOTUGAR et garanties hypothécaires

Conformément à l'article 10 de la Circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, la constitution des provisions s'opère compte tenu des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurances et des Etablissements de crédit ainsi que des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée. Les biens meubles et immeubles donnés en garantie par les emprunteurs ne sont considérés comme des garanties valables que dans le cas où l'établissement de crédit dispose d'une hypothèque dûment enregistrée et que des évaluations indépendantes et fréquentes de ces garanties sont disponibles. En outre, la possibilité d'une liquidation rapide sur le marché au prix d'évaluation doit être assurée.

En application de ces dispositions, et pour la détermination du risque résiduel et des provisions individuelles requises, la BFPME déduit du risque encouru les montants des garanties SOTUGAR et des garanties hypothécaires, tablant ainsi sur une efficacité totale de ces garanties.

Néanmoins, nos travaux ont permis de relever ce qui suit :

a) Pour les garanties SOTUGAR, la banque ne dispose pas :

- d'un état exploitable de suivi des dossiers en contentieux ;
- d'un état de suivi des demandes déposées pour le remboursement des avances SOTUGAR;
- d'un état de suivi des avances et des pertes finales reçues de la SOTUGAR.

Notons qu'au 31 décembre 2021, la garantie SOTUGAR, admise en déduction du risque de crédit, totalise un montant de 92 858 KDT et la somme cumulée de toutes les avances et les pertes finales reçues s'élève à 13 265 KDT

b) Pour les hypothèques, la majorité ne sont pas exécutables pour plusieurs raisons (notamment les biens fonciers situés dans les zones industrielles de l'AFI), ou sont exécutables mais sans possibilité de détermination fiable du montant pouvant être recouvré par la Banque faute d'un inventaire fiable des garanties.

Notons que le montant total des garanties hypothécaires, admises en déduction du risque crédit, s'élève au 31 décembre 2021 à 79 258 KDT dont 74 363 KDT sur des clients classés.

Par conséquent, la pratique et les faits vécus par la Banque montrent que ces garanties ne sont pas suffisamment efficaces et ne répondent pas aux exigences de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. L'impact de cette situation sur le montant des provisions constatées n'a pas pu être appréhendé.

Intérêts de trésorerie

Les intérêts de trésorerie revenant à la Banque au titre des montants qui lui sont dues par la SOTUGAR sont actuellement comptabilisés sans aucun contrôle ni de la valeur brute de la trésorerie objet des intérêts ni des taux appliqués. En outre, le principal productif des intérêts en question n'est pas constaté parmi les actifs et les passifs du bilan.

Cette situation, conjuguée à la faiblesse des procédures de suivi des avoirs de la Banque auprès de la SOTUGAR, révèle d'incertitudes sur l'exhaustivité du montant des intérêts de trésorerie devant être constaté.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Fiabilisation de la base de données crédit

Risques identifiés

Une commission a été instaurée au sein de la banque afin d'examiner les dossiers sujets à ajustements.

La démarche suivie pour la fiabilisation de la base de données crédit s'est basée principalement sur les étapes suivantes :

- La revue des dossiers physiques (contrat, jugement, garanties...) par les équipes de la banque ;

- L'établissement d'une fiche par dossier revu. Cette fiche inclut les principales données des dossiers : encours, impayé en principal, impayé en intérêts...
- La fiche est soumise aux divers membres pour une validation successive ;
- La modification du système est effectuée par les équipes DSI ;
- Une dernière validation est faite par les équipes comptables avant l'ajustement des données comptables ;
- Ajustement des données comptables ;
- Ajustement de l'état des engagements et correction des agios réservés et des provisions requises en conséquence.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour l'appréciation des travaux de fiabilisation, nos diligences ont consisté à :

- Examiner un échantillon de dossiers physiques ;
- Apprécier la fiabilité des fiches synthétiques établies pour chaque dossier ;
- S'assurer de l'existence des validations nécessaires par les membres habilités ;
- S'assurer de la fiabilité des modifications et des ajustements apportés au système d'information ;
- S'assurer de la fiabilité des modifications et des ajustements apportés aux données comptables et de leur adéquation avec les dispositions normatives en vigueur ;
- S'assurer de la fiabilité des modifications et des ajustements apportés au niveau du tableau d'engagements.

Provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Risque identifié

En tant qu'établissement de crédit, la BFPME est exposée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de plusieurs contreparties considérées dans leur ensemble comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants, de la complexité du processus de classification, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé ainsi que le jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Les modalités d'évaluation et de couverture de ce risque sont prévues notamment par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que par les normes comptables.

Conformément à la note aux états financiers « VI. La politique de provisionnement », la couverture du risque de crédit de la clientèle est effectuée par la constitution des provisions suivantes prévues par ladite circulaire à savoir :

- Les provisions individuelles déterminées sur la base de classification individuelle des créances qui obéissent à des critères quantitatifs et qualitatifs, en tenant compte des garanties considérées déductibles conformément à la réglementation de la BCT ;
- Les provisions individuelles additionnelles destinées à couvrir le risque de non-réalisation des garanties hypothécaires ;
- La provision collective destinée à couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Comme détaillé au niveau de la note aux états financiers numéro VII-A-3, la valeur brute des créances sur la clientèle s'élève au 31 décembre 2021 à 442 874 KDT et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 86 850 KDT.

Compte tenu de la complexité du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances sur la clientèle, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré que l'évaluation du coût du risque de crédit constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre appréciation du processus d'évaluation et de couverture du risque lié aux créances sur la clientèle à la date de clôture, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place par la banque, et évaluer la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives d'évaluation du risque de contrepartie ainsi que les contrôles s'y rattachant tels que mis en place par la banque ;
- S'assurer de la fiabilité des informations fournies par la banque ;
- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours des crédits, des produits réservés et des provisions ;
- Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Apprécier le bien-fondé des jugements de classification ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- S'assurer de la capacité de la Banque à satisfaire les exigences de dépôt de dossiers d'exécution de la garantie recevables par la SOTUGAR ;
- Vérifier la fiabilité des informations fournies par le management de la Banque au sujet de sa capacité à exécuter la garantie SOTUGAR ;
- Vérifier les calculs arithmétiques des provisions et des produits réservés ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.
- Vérifier le calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2021-01 du 11 janvier 2021.

Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

Risques identifiés

Les intérêts, revenus assimilés et commissions comptabilisés en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2021 à 10 564 KDT et représentent 99.9% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers « VI.d « Comptabilisation des revenus afférents aux créances à la clientèle ».

En raison de leur composition, leurs montants, et les spécificités des règles de leur comptabilisation, ainsi que le volume important des transactions et la complexité des règles de calcul des produits réservés, nous considérons que cette rubrique constitue un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- La revue de la méthode appliquée pour la comptabilisation des revenus relatifs aux crédits reportés, dans le cadre des mesures de soutien prises en vertu du décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-19 du 15 mai 2020 à la suite de la pandémie Covid-19, et des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie N° 6-2020 du 19 mars 2020, 07-2020 du 25 mars 2020 et 08-2020 du 1er Avril 2020 y afférentes.
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable tunisienne NCT 24 relative aux engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires ainsi que des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie ;
- La vérification que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur les points ci-dessous :

Comptabilité des engagements hors bilan

La banque ne dispose pas d'une comptabilité des engagements hors bilan, et ce contrairement à la norme comptable n°24 relative aux engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires.

L'état des engagements hors bilan est actuellement arrêté extra comptablement sur la base des données communiquées par les différentes structures de la banque.

Inventaire physique des immobilisations

La Banque n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles et incorporelles à la date du 31 décembre 2021.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, qui dispose que « l'opération d'inventaire doit être réalisée, au moins une fois par exercice, à l'effet de vérifier l'existence des éléments d'actifs et de passif et de s'assurer de leur valeur. Les éléments sont regroupés sur le livre d'inventaire selon la nature de chaque élément inventorié et le mode de

son évaluation. Le livre d'inventaire est tenu d'une manière, conforme aux normes comptables, permettant la justification de tous les éléments des états financiers ».

De ce fait, nous ne pouvons pas déterminer l'incidence des éventuels ajustements devant être constatés par rapport aux soldes comptables, sur le résultat net de l'exercice 2021 et sur le montant total des capitaux propres au 31 décembre 2021.

Convention avec le Fonds suisse

La banque a conclu une convention avec le " Fonds Suisse - FS" pour un montant de 4 178 KDT. Initialement, les fonds encaissés dans ce cadre ont été comptabilisés en tant que subventions et ont été ainsi présentés parmi les "Autres capitaux propres".

L'article 5.5 du dernier avenant, daté du 5 octobre 2020, stipule ce qui suit : « à l'expiration de la durée de la présente convention :

- La DDC (Direction du Développement et de la Coopération) autorise également la BFPME de réutiliser les fonds collectés au titre des remboursements des PPF1 & PPF2 par les PME bénéficiaires en vertu de cette convention soit pour l'octroi d'autres prêts participatifs soit pour une réinjection de ces fonds dans les réserves appropriées de la BFPME.
- La DDC représentée par l'Ambassade de Suisse en Tunisie autorise la BFPME à gérer librement les Fonds (Encours et produits du remboursement des prêts participatifs), conformément à la réglementation en vigueur et aux procédures internes de la Banque.
- La décision de réutilisation est assignée à la BFPME et elle en informera la DDC. Aucune autre convention n'est alors nécessaire ».

Par ailleurs, le nouvel article 10, traitant de la résiliation de la convention, a supprimé l'obligation de restituer les avances et les matériels acquis dans le cadre de cette même convention.

La comptabilisation du montant de ce fonds directement parmi les capitaux propres sans transiter par les comptes de produits n'est pas conforme aux normes comptables tunisiennes et présente un risque fiscal de non-intégration des montants reçus parmi les produits imposables.

Les traitements comptables jusque-là appliqués peuvent être revus en conséquence et peuvent avoir un impact sur le solde net qui s'élève au 31 décembre 2021 à 2 834 KDT.

Pertes cumulées

La BFPME accuse des pertes cumulées totalisant à la clôture de l'exercice 2021 un montant de 108.059 KDT et un résultat déficitaire de l'exercice de 5 877 KDT, engendrant ainsi une situation nette comptable négative de l'ordre de 11 006 KDT.

En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui n'a pas prononcé la dissolution dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire ou d'augmenter le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

Nous rappelons dans ce cadre que les assemblées générales extraordinaires réunies le 4 avril 2019, le 17 mars 2020, 31 août 2020 et le 29 novembre 2022 ont toutes décidé la poursuite des activités de la Banque et ce, en se basant sur les dispositions de l'article 7 de la loi n° 2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances

complémentaire pour l'année 2015 ainsi que l'article 27 de la loi de finances pour l'année 2019 portant création de la Banque des Régions.

Toutefois, depuis ces décisions, aucune augmentation ou réduction du capital n'a eu effectivement lieu. La situation de la Banque s'empire davantage, et nous vous informons qu'à la date de rédaction du présent rapport, la situation financière est devenue très critique et menace sérieusement la solvabilité de la Banque et sa capacité à honorer ses engagements financiers.

Absence d'un bilan pour chaque fonds géré pour compte

Les notes aux états financiers ne comportent pas en annexes un bilan pour chaque fonds géré pour compte, ce qui ne permet pas d'avoir une vision globale et claire sur les actifs recouvrables, les passifs exigibles, les passifs subordonnés et les liquidités et équivalents de liquidités, relatifs au fonds en question à la date d'arrêté des comptes.

Nous citons à titre d'exemple le cas du Fonds de soutien des PME dont la Convention de gestion exige l'ouverture des comptes suivant :

- un compte principal non productif d'intérêts intitulé « Compte des interventions du Fonds de soutien des PME rencontrant des difficultés financières occasionnelles » ;
- un compte auxiliaire intitulé « Instrument de diagnostic, accompagnement et suivi » ;
- un compte auxiliaire intitulé « Instrument de consolidation des fonds propres »
- un compte auxiliaire intitulé « Instrument de crédits participatifs »
- un compte auxiliaire intitulé « Instrument des crédits ».

La BFPME n'a pas ouvert ces comptes divisionnaires et ne présente pas un Rapport comportant la justification du solde de chaque compte divisionnaire et la preuve de sa correspondance avec le solde de chaque compte bancaire dédié à chaque instrument.

Rapport de gestion

La responsabilité de la préparation et de la présentation du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Etas financiers intermédiaires

La Banque n'a pas respecté les dispositions de l'article 6 de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2017-06 « Reporting comptable, prudentiel et statistique à la BCT » qui prévoit l'arrêté d'états financiers intermédiaires au 30 juin et leurs déclarations à la BCT, accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, au plus tard fin août de chaque année.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances importantes du dispositif de contrôle interne liées essentiellement à l'inefficacité des structures de contrôle permanent et périodiques et à l'insuffisance des moyens humains, des outils de suivi et des méthodes d'analyse des risques encourus.

Le rapport d'évaluation correspondant a été remis à la Direction Générale de la Banque.

Respect des normes prudentielles

Les Fonds Propres Nets de la Banque totalisent, au 31 décembre 2021, un montant négatif de 13 841 KDT. Ainsi, le ratio de solvabilité de la banque au 31 décembre 2021 est de -1.56% alors que le minimum requis, tel que défini par l'article 9 de la circulaire aux banques n° 2018-06 relative aux normes d'adéquation des fonds propres, est de 10%.

Aussi, le ratio Tier I au 31 décembre 2021 est de -1.56% alors que le minimum requis, tel que défini par le même article, est de 7%.

Tenue des comptes des valeurs mobilières

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction de la Banque.

Sur la base des diligences que nous avons effectuées, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 août 2023

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour CKT AUDIT

Khaled THABET

Pour UAT

Abdellatif ABBES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames & Messieurs les Actionnaires de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous vous présentons ci après notre rapport portant sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous informer, sur la base des données qui nous ont été communiquées et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

CONVENTIONS ET OPERATIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

Conventions et opérations réalisées en 2021

Nous vous informons que nous n'avons pas été informés de la conclusion en 2021 de nouvelles conventions ou opérations qui rentrent dans le champ d'application des articles susvisés. Par ailleurs nos travaux n'ont pas révélé l'existence de pareilles opérations.

Conventions et opérations antérieures à l'exercice 2021

La BFPME a conclu avec l'Etat Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires destinés à financer des crédits en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces ressources spéciales de financement (Principal et intérêts à payer) s'élève au 31 décembre 2021 à **124.743.174 DT**.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA BANQUE ENVERS SES DIRIGEANTS

Rémunérations du Président Directeur Général

La rémunération mensuelle brute du Président Directeur Général désigné depuis le 27 décembre 2017 a été déterminée conformément au décret gouvernemental daté du 27 décembre 2019. Cette rémunération se compose des éléments suivants (en dinars) :

Éléments	Montant mensuel Brut
Un traitement de base	900
Une indemnité de logement	200
Une indemnité de responsabilité	4 600
Total	5 700

Le Président Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 500 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques d'un montant de 120 DT par trimestre.

Rémunérations du Directeur Générale adjoint

La rémunération mensuelle brute du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration tenu le 29 octobre 2009. Cette rémunération se compose des éléments suivants (en dinars) :

Elément	Montant	Montant
	(janvier -juillet)	(Aout-décembre)
Un traitement de base	2 996	3 524
Une indemnité de présence	2	2
Une Indemnité de représentation	120	120
Une indemnité de technicité	117	117
Une indemnité familiale complémentaire	3	3
Une indemnité spécifique	148	148
Indemnités Diverses	1 195	1 195
Autres indemnités	135	135
Indemnité de Fonction	900	900
Total	5 616	6 144

Le Directeur Général Adjoint bénéficie également d'une prime de bilan, d'une prime de rendement, du 13^{ème} mois, de l'enveloppe de fin d'année, d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 360 litres de carburant ainsi que des tickets de restaurants.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni en date du 11 mai 2012 et du 03 mars 2015, a procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel DGA de la BFPME qui a été fixée à l'équivalent du salaire d'un directeur Central à la Banque Nationale Agricole, majoré de 300 dinars par mois.

Au titre de cette régularisation, le Directeur Général Adjoint a bénéficié en 2021 d'un rappel qui s'élève à un montant brut de 6 288 DT (hors charges patronales).

Jetons de présence

Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du Conseil d'Administration a été fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 novembre 2022 à 5 000 dinars bruts, par administrateur.

De même, cette assemblée a fixé les jetons de présence à servir aux présidents du comité de recrutement et de rémunération, du comité des risques et du comité permanent d'audit à 1.000 dinars nets par réunion avec un plafond de 6.000 DT par année et pour chaque président.

Elle a aussi décidé d'attribuer des jetons de présence aux membres du comité de recrutement et de rémunération, du comité des risques et du comité permanent d'audit pour un montant de 500 dinars nets par membre et par réunion avec un plafond de 3.000 dinars par année et par membre.

La valeur de ces jetons s'élève à 84 000 DT au titre de l'exercice 2021.

Obligations et engagements au 31 décembre 2021

Les obligations et engagements de la BFPME envers les dirigeants et les membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en dinars) :

LIBELLE	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	96 505	14 207	155 233	26 929	84 000	455 836
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	96 505	14 207	155 233	26 929	84 000	455 836

NB : Les avantages à court terme incluent la valeur estimée des avantages en nature.

Par ailleurs, en dehors des conventions courantes et réalisées dans des conditions normales ainsi que des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 21 août 2023

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour CKT AUDIT

Khaled THABET

Pour UAT

Abdellatif ABBES